

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE : À LA RENCONTRE DE LA SOCIOLOGIE,
LA PHILOSOPHIE ET L'HISTOIRE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PAR
GUILLAUME LATOUR

MARS 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'ai complété un baccalauréat (majeure en science politique et certificat en histoire) en 2008 et décidé à ce moment que je désirais continuer en tant qu'entraîneur de tennis, plutôt que de poursuivre mes études. Après plusieurs années hors du monde académique, je ne pensais plus que je reviendrais à l'université. C'est pourtant ce qui est arrivé, puisqu'à l'automne 2012 je commençais une propédeutique, afin de pouvoir entrer à la maîtrise en sociologie, maîtrise que je finis aujourd'hui à la session d'été 2015.

Ce mémoire est le fruit de plusieurs années de réflexion préalables à mon retour sur les bancs d'école, mais ce n'est qu'une fois de retour à l'UQAM que j'ai pu pousser celles-ci jusqu'à mener au mémoire que je peux vous présenter aujourd'hui.

Je tiens à remercier ma directrice de recherche Chiara Piazzesi pour son encadrement, son temps et sa patience. Elle fut celle avec qui le projet a pris forme préalablement à sa formulation actuelle et c'est grâce à plusieurs discussions avec elle, avant même qu'elle ne soit ma directrice, que j'ai trouvé le sujet de ce mémoire : la méthode généalogique.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble de mes ami-e-s qui ont dû endurer mon radotage sur mon mémoire, s'engager dans des discussions interminables qui m'ont permis de faire avancer mes réflexions et particulièrement qui m'ont apporté leur soutien dans les moments plus difficiles où le doute et le désespoir se sont insérés dans le processus d'écriture du mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
0.1 Qu'est-ce que la méthode généalogique et à qui sert-elle?.....	2
0.1.1 Une définition à clarifier	3
0.1.2 Une méthode sociologique?	5
0.2 La structure du mémoire : comment retrouver les traces de la méthode généalogique?.....	6
0.2.1 La première vague.....	7
0.2.2 Quelques spécifications de méthode : la deuxième vague	9
0.2.3 Définition de la méthode généalogique et liens avec la sociologie	10
CHAPITRE I	
LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE : SES DÉBUTS	12
1.1 Nietzsche : les débuts de la méthode généalogique	14
1.1.1 Mise en contexte	14
1.1.2 Méthode généalogique chez Nietzsche	18
1.2 Michel Foucault : la réappropriation de la méthode généalogique	23
1.2.1 L'héritage nietzschéen	25
1.2.2 Nietzsche selon Foucault.....	28
1.2.3 La méthode généalogique : de nouvelles perspectives	34
1.3 Paul Veyne : le dialogue entre l'histoire, la philosophie et la sociologie	36
CHAPITRE II	
QUELQUES PRÉCISIONS AUTOUR DE LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE	43
2.1 Foucault et Hacking : quelques clarifications de méthodes	44
2.1.1 Foucault et les précautions de méthodes	45

2.1.2 Hacking et l'ontologie historique	52
2.2 La deuxième vague : les nouveaux regards sur la méthode généalogique.....	57
2.2.1 La méthode généalogique : une méthode critique.....	57
2.2.3 Quel style d'écriture pour la méthode généalogique?	63
2.2.4 L'affirmation.....	65
CHAPITRE III	
LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE : DÉFINITION ET COMPATIBILITÉ AVEC LA SOCIOLOGIE	71
3.1 La méthode généalogique : une définition par concepts.....	73
3.1.1 Une histoire du présent.....	73
3.1.2 La recherche de l'origine : la contingence devant la transcendance	75
3.1.3 Une méthode critique	76
3.1.4 Un style particulier, afin de s'affirmer	78
3.1.5 La décomposition ou l'événementiel	79
3.2 Méthode généalogique et sociologie.....	80
3.2.1 La méthode généalogique et la sociologie: quels sont les liens possibles? 81	
3.2.2 La sociologie	84
3.2.3 La méthode généalogique : une méthode sociologique?.....	89
CONCLUSION	93
4.1 Réponses aux questions de recherche	94
4.2 Les retombées pour la communauté de chercheur-e en sciences humaines et sociales	96
4.3 Quelles suites pour la méthode généalogique	99
BIBLIOGRAPHIE	103

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Les ouvrages de Nietzsche seront cités en utilisant les abréviations suivantes qui seront suivies du numéro de l'aphorisme dont il est question. La notice complète des ouvrages se trouve dans la bibliographie.

FP *Fragments posthumes* (Nietzsche, 1979)

GM *La généalogie de la morale* (Nietzsche, 2000)

PBM *Par-delà bien et mal* (Nietzsche 2008)

RÉSUMÉ

Cette recherche propose une définition de la méthode généalogique, afin de répondre au problème soulevé par Colin Koopman (2013) à l'effet que la méthode soit floue. Au passage, nous effectuons aussi des liens entre celle-ci et la sociologie, afin de démontrer que cette méthode peut être pertinente pour cette discipline. Cette méthode qui fut d'abord utilisée par Nietzsche, puis reprise par Foucault notamment, n'a jamais été clairement identifiée. Cela cause des problèmes, puisque la méthode gagne en popularité, mais qu'il est extrêmement difficile de vérifier en quoi elle consiste, puisque les auteur-e-s l'utilisant actuellement ont de la difficulté à la définir. Parallèlement à cette difficulté, il y a lieu de se demander quelle est la place de cette méthode dans la constellation des méthodes en sciences humaines et sociales. L'objectif de ce mémoire est d'extraire de la littérature une définition claire de la méthode généalogique, afin de dissiper le flou qui règne autour de celle-ci. Pour ce faire, nous commençons par analyser trois auteurs, que nous identifions comme les trois premiers à réellement la développer : Nietzsche, Foucault et Veyne. Par la suite, nous mobilisons un ensemble d'auteurs plus récents qui permettent de clarifier certains aspects et certaines caractéristiques de la méthode. Suite à cette démarche, nous parvenons à mettre en évidence cinq caractéristiques permettant de définir la méthode généalogique. Ces caractéristiques sont : l'historicisation du présent, l'émergence et la provenance pour retrouver l'origine, un type particulier de critique, l'affirmation : un style d'écriture particulier et l'événementiel. Cette même définition nous permet aussi de vérifier si elle peut répondre à ce que demande une recherche sociologique. Cette dernière question nous semblait primordiale, puisque Dunkle (2010) mentionne que la méthode généalogique devrait être la nouvelle façon de faire pour les sociologues. Notre démarche, nous a permis de comparer notre définition à une définition large de la sociologie, afin d'observer que la méthode généalogique convient effectivement à la sociologie, mais qu'en aucun cas, elle ne peut prétendre devenir la seule méthode utile pour cette discipline.

Mots clés : méthode généalogique, Nietzsche, Foucault, sociologie, épistémologie

Key words : genealogical method, Nietzsche, Foucault, sociology, epistemology

INTRODUCTION

Michel Foucault est un des auteurs majeurs du vingtième siècle pour les sciences humaines et sociales. Son œuvre fut discutée autant dans le monde francophone qu'anglophone et fut reprise par bon nombre d'auteur-e-s qui ont tenté de poursuivre ou tout simplement de discuter de l'œuvre foucauldienne. Cependant, il nous semble que la méthode utilisée par Foucault ait été peu discutée dans l'espace discursif des sciences humaines et sociales. Il faut dire que Foucault lui-même ne fut pas le plus loquace vis-à-vis de la méthode qu'il utilisait.

Cette méthode peut être identifiée comme étant la méthode généalogique et elle n'est pas unique à Foucault. En effet, Nietzsche peut être identifié comme étant le premier à pratiquer la généalogie dans ses recherches et Veyne en histoire pratique aussi quelque chose s'approchant de la méthode généalogique. Il s'agit donc d'une méthode qui a été utilisée par plusieurs auteur-e-s. Elle a des échos dans les sciences humaines et sociales en général, puisque simplement avec les trois auteurs que nous venons de nommer, on peut voir qu'elle fut utilisée en philosophie, en sociologie¹ et en histoire par exemple. La méthode généalogique a donc un certain potentiel pour les chercheur-e-s des sciences humaines et sociales. Il est alors possible de se demander si la méthode généalogique est utilisée dans différentes disciplines et si des auteur-e-s ont travaillé à son éclaircissement.

1 Bien que Foucault ne soit pas un sociologue, il est possible d'affirmer qu'il existe une sociologie dans l'œuvre de celui-ci. Nous reviendrons plus particulièrement sur ce point, lorsque nous nous attarderons à Foucault dans le premier chapitre du présent mémoire. De son côté Dunkle (2010) lie aussi la méthode généalogique et la sociologie comme nous allons le voir un peu plus dans cette introduction.

0.1 Qu'est-ce que la méthode généalogique et à qui sert-elle?

Colin Koopman, dans son ouvrage *Genealogy as critique* (2013), mentionne que la méthode généalogique connaît une popularité grandissante depuis environ une dizaine d'années. Il exprime aussi sa surprise quant au fait que les auteur-e-s prétendant s'inspirer de la méthode généalogique aient de la difficulté à la définir outre le fait qu'il s'agit d'une méthode s'intéressant à l'histoire de valeurs, d'institutions, de normes ou de représentations sociales, afin de démontrer leur contingence. Bien que cette affirmation ne soit pas fausse selon Koopman, elle laisse tout de même de côté un ensemble de facteurs et de caractéristiques permettant de mieux définir ce que représente la méthode généalogique. Il s'avère donc que malgré sa popularité croissante, la méthode généalogique demeure floue et ne possède pas de mode d'emploi clair.

Considérant que cette méthode existe et que plusieurs auteur-e-s s'en réclament, il est curieux que celle-ci soit encore floue et n'ait pas été l'objet de plus d'approfondissement. Nietzsche, Foucault et Veyne ont écrit en se servant de celle-ci, il y a de cela au minimum une trentaine d'années (pour Foucault et Veyne, mais depuis plus d'un siècle pour Nietzsche) et même si dernièrement la méthode est utilisée de plus en plus fréquemment, celle-ci n'a pas encore été l'objet d'une définition claire. Il faut donc se demander si des auteur-e-s ont tenté de répondre à ce qui peut apparaître comme étant un problème de la méthode généalogique, soit le fait qu'elle n'ait pas été synthétisée.

Koopman tente en partie de répondre à ce problème dans son ouvrage que nous venons de nommer. Dunkle dans son mémoire de maîtrise, *Foucauldian genealogy as situated critique or why is sexuality so dangerous?* (2010), tente aussi de combler ce vide en incorporant à la méthode généalogique la critique habermassienne de Foucault. Dunkle se réapproprie la méthode généalogique et cherche alors à combler

ce qu'il considère comme étant certaines de ses faiblesses. Martin Saar quant à lui s'efforce à démystifier ce que représente la méthode généalogique et passe par Nietzsche et Foucault, afin de le faire. Il fait des liens entre les deux auteurs et présente certaines caractéristiques de la méthode.

0.1.1 Une définition à clarifier

Cependant, malgré les apports de ces auteurs, il n'y a pas eu de tentatives de lier les différentes versions de la méthode généalogique². Ce que nous voulons dire par différentes versions, c'est qu'il n'existe pas une méthode généalogique fixe. Il y a en effet des changements et des modifications entre les auteur-e-s qui l'utilisent, mais aussi parfois au sein des recherches d'un-e même auteur-e. Les travaux de Koopman, Dunkle et Saar s'intéressent principalement à Foucault, et outre Saar, très peu à Nietzsche, ce qui laisse dans l'ombre des auteur-e-s plus récent-e-s qui ont aussi tenté de se réapproprier la méthode généalogique. Il existe donc un vide présentement dans la littérature pour répondre à la question : Qu'est-ce que la méthode généalogique?

Il s'agit d'une des questions qui seront abordées tout au long du mémoire. Nous tenterons en effet de donner des caractéristiques et de définir les concepts principaux de la méthode. L'objectif est de permettre à la méthode généalogique d'être plus facilement abordable et de conserver une certaine cohérence. En effet, il est possible de voir avec Michael Erben que le flou qui existe autour de la méthode généalogique

2 Lorsque nous parlons de la méthode généalogique, nous faisons référence à une méthode reprenant une certaine conception épistémologique commune à Nietzsche et Foucault. Outre Saar qui prend le temps de lier un peu plus directement deux auteurs, Foucault et Nietzsche, tandis qu'un auteur comme Koopman va mentionner Nietzsche, Foucault et même Bernard Williams, mais concentrera son analyse principalement, pour ne pas dire uniquement, sur Foucault. En plus, comme nous le verrons un peu plus loin au cours de cette introduction à la méthode généalogique, le flou qui existe autour de celle-ci a permis à certains auteurs de s'approprier le nom de celle-ci sans pour autant se baser sur les mêmes bases épistémologiques. Nous ne faisons pas référence à ces autres méthodes lorsque nous parlons de la méthode généalogique, puisque la base conceptuelle est différente.

créé une confusion terminologique. Erben propose un type de démarche qu'il appelle lui aussi la méthode généalogique et qui consiste à suivre les mouvements de population d'une région donnée. Pour ce faire, il retrace ces mouvements à partir des arbres généalogiques des habitant-e-s d'une région à un moment donné et vérifie dans le temps, si des migrations majeures ont lieu. Il s'agit d'une méthode qui permet de comprendre et d'expliquer certains phénomènes, mais il ne s'agit pas d'une méthode généalogique reprenant les mêmes considérations épistémologiques ou ayant les mêmes objectifs que celle de Nietzsche et Foucault.

Il faut tout de même souligner que la contribution d'Erben reprend le sens étymologique de la généalogie. En effet, si l'on reprend la racine latine *genea* qui peut être rattachée à génération, il serait malhonnête de prétendre qu'Erben cherche à induire en erreur en nommant sa méthode la méthode généalogique. Nietzsche et Foucault aussi tentent de transposer cette idée de génération au sein de leur méthode et il la transpose vers des valeurs, des normes, des institutions ou des représentations sociales. En effet, ils découpent leurs objets en les contextualisant de façon temporelle et spatiale, afin de mettre en évidence les différents changements qu'il est possible d'observer au sein d'une valeur, norme, institution ou représentation sociale.

Il nous semble clair que le flou autour de la méthode permette une confusion méthodologique où une méthode qui ne fait que se coller au mot généalogie peut s'en réclamer, et ce même si elle diffère de l'épistémologie nietzschéenne et foucauldienne. Le fait de dissiper ce flou en mettant en évidence les bases de la méthode généalogique devrait faciliter son usage et éviter que tout puisse devenir la méthode généalogique.

0.1.2 Une méthode sociologique?

Parallèlement à cette question de définition, le mémoire tentera de répondre à une deuxième question. Puisque la méthode généalogique est utilisée dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, nous voulons vérifier si la méthode peut être considérée comme utile à la sociologie.

Ce questionnement émane de deux considérations. Premièrement, puisque la méthode est associée principalement à la philosophie et même à l'histoire, il est normal de se demander quel peut être le rapport entre la méthode et la sociologie. Deuxièmement, Dunkle dans sa démonstration conclut en nous disant que selon lui la méthode généalogique devrait remplacer ou au minimum être une alternative remplaçant de plus en plus les analyses sociologiques (2010, p. 55-58).

Cette affirmation de Dunkle nous apparaît comme étant problématique à plusieurs égards et il s'agit d'une des raisons qui nous amène à clarifier les liens qui peuvent exister entre la méthode généalogique et la sociologie. Par contre, il nous semble que pour réussir à répondre à cette deuxième question, la première soit obligatoire. En effet, ce n'est qu'en clarifiant ce qu'est la méthode, que nous pourrions par la suite vérifier si elle peut contribuer aux analyses sociologiques.

Il convient de rappeler que l'objectif derrière la volonté de préciser ce qu'est la méthode généalogique est tout simplement d'en faciliter l'usage pour l'ensemble des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales. La définition qui sera faite de la méthode généalogique cherchera donc à ratisser large et évitera de donner aux concepts présentés des définitions trop pointues qui limiterait l'usage de la méthode. Il s'agira d'un mode d'emploi ou différentes caractéristiques se retrouvant chez différents auteurs³ seront présentées, afin de noter celles qui reviennent chez la

³ Veuillez noter que nous ne féminisons pas ici, puisque les auteurs qui ont été retenus sont exclusivement des auteurs masculins. Il s'agit certainement d'une critique qui pourrait être apportée

plupart de ceux-ci. Il sera aussi possible de noter des propositions plus marginales, soit qui ne sont mises de l'avant que par un ou deux auteurs, afin justement de permettre à la méthode de conserver sa versatilité.

Il en sera de même lorsque nous vérifierons la compatibilité entre méthode généalogique et sociologie, alors que nous nous assurerons de donner à cette discipline une définition large. Il existe différentes perspectives et méthodes en sociologie et nous ne prétendons en aucun cas que la méthode généalogique devrait être la méthode par excellence pour la sociologie. Nous souhaitons tout simplement qu'elle soit plus facilement accessible pour les sociologues, comme pour l'ensemble des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales.

0.2 La structure du mémoire : comment retrouver les traces de la méthode généalogique?

Afin de parvenir à répondre à nos questions autour de la méthode généalogique, nous suivrons une démarche qui se déclinera en trois temps. Celle-ci permettra à la fois de revenir sur les premiers auteurs qui ont utilisé la méthode généalogique, ainsi que de prendre en compte les travaux plus récents portant sur la méthode. La méthode utilisée sera principalement une méthode comparative, alors que tout au long du mémoire nous chercherons à mettre en évidence les similarités et les différences qu'il peut y avoir entre les différentes conceptions et utilisations de la méthode

au mémoire et nous en sommes conscients. Il est fort probable que le fait que le mot femme ne soit pratiquement jamais utilisé chez Foucault ait contribué à ce que nous ne trouvions pas d'auteurs. Il existe bien entendu des perspectives féministes s'inspirant de Foucault et Judith Butler est certainement celle qui est le plus souvent rattachée à Foucault, mais celle-ci ne discute pas de la méthode généalogique. Il pourrait toutefois être intéressant de vérifier si sa proposition théorique principale est une généalogie et en ce sens, il y très certainement une possibilité de lier la méthode généalogique et le féminisme. Par contre, nous ne pensons pas que cette tâche puisse être effectuée tant que notre première question n'aura pas eu de réponse.

généalogique. De cette façon, il sera plus facile d'établir un minimum conceptuel autour de la méthode, tout en présentant les différentes trajectoires que celle-ci peut suivre.

0.2.1 La première vague

Dans le premier chapitre, il sera question des trois auteurs de la première vague. Ceux-ci sont Nietzsche, Foucault et Veyne. Ces auteurs seront abordés directement à travers leurs écrits, mais aussi en passant par certains commentateurs, Patrick Wotling et Martin Saar par exemple, qui nous semblent pertinents et qui ajouteront des éléments à la démonstration que nous voulons faire. La raison pour laquelle nous commencerons avec ces trois auteurs est une question chronologique tout simplement. Nietzsche est le premier à utiliser la méthode généalogique, afin de répondre aux questions qu'il se pose. Foucault récupère par la suite cette méthode et la soumet à quelques variations tout au long de ses recherches en plus de s'établir en filiation avec Nietzsche. Veyne est moins directement lié à la méthode généalogique, mais il s'en inspire tout de même. Le fait qu'il soit un contemporain de Foucault et qu'il soit en dialogue avec ce dernier contribue au fait qu'il soit dans ce chapitre.

Afin de parvenir à reconstruire ce qu'est la méthode généalogique, la première étape sera de faire une mise en contexte plus générale de la philosophie nietzschéenne. En effet, la méthode généalogique s'insère dans l'œuvre de Nietzsche et il nous semble pertinent de faire cette mise en contexte, afin de bien comprendre de quelle façon elle émerge. Par la suite, il sera question plus spécifiquement de la méthode généalogique pour pouvoir comprendre ce en quoi elle consiste au sein de la philosophie nietzschéenne. Cela permettra donc de mieux cerner ce à quoi pouvait servir la méthode généalogique chez Nietzsche et ce qui l'a amené à développer cette méthode.

Une fois que nous aurons exposé les principaux éléments découlant de Nietzsche, nous pourrons nous pencher sur Foucault. Encore une fois, nous commencerons par un tour d'horizon plus général qui permettra de remettre l'œuvre foucauldienne en perspective. Cela permettra de nous positionner vis-à-vis certaines interprétations de cette œuvre et ainsi de clarifier ce sur quoi nous nous basons. Par la suite, il y aura une attention particulière qui sera portée sur les liens entre Nietzsche et Foucault. Ceux-ci seront à la fois démontrés à l'aide de Foucault qui se réclame à quelques occasions de l'entreprise nietzschéenne et à l'aide de commentateurs qui s'efforcent de faire ressortir ces liens. Finalement, nous aborderons les différents usages de la méthode généalogique au sein des recherches de Foucault. Cela permettra de noter certaines similitudes et différences d'avec Nietzsche, mais il sera aussi possible de constater que la méthode connaît des variations au sein des différentes recherches de Foucault.

En dernier lieu, il sera question de Veyne, afin de compléter les bases que nous tentons de poser à propos de la méthode généalogique. Celui-ci sera mobilisé de deux façons. Premièrement, il se positionne par rapport à Foucault et à son usage de la méthode généalogique ce qui nous permettra d'approfondir ce qui aura été vu auparavant. Ensuite, Veyne, dans *Comment on écrit l'histoire* (1999), fait une présentation de la méthode qu'il utilise. Nous nous servirons donc de cet ouvrage, afin de présenter la façon dont Veyne conçoit certains concepts de la méthode généalogique. Il sera encore question de mettre en évidence les similarités et les différences par rapport aux deux auteurs que nous aurons abordés précédemment. De cette façon nous pourrons faire ressortir quelques caractéristiques récurrentes de la méthode lorsque nous voudrons la définir.

0.2.2 Quelques spécifications de méthode : la deuxième vague

Le deuxième chapitre du mémoire s'attardera à des éléments plus spécifiques autour de la méthode. Il s'agira de mettre l'emphase sur certaines caractéristiques ou concepts de la méthode, afin de faciliter la compréhension de celle-ci. Pour ce faire, la démonstration se divisera principalement en deux temps.

Premièrement, Foucault et Hacking seront traités. Foucault revient ici, puisque nous nous concentrerons uniquement sur les cinq précautions de méthodes qu'il donne dans le cours du 14 janvier 1976 au Collège de France. Au sein de ce cours, il prend la peine de préciser en détail, cinq caractéristiques qui lui semblent inhérentes au type de recherche qu'il mène. Cette partie contraste avec le caractère plus général du chapitre précédent. Il s'agit donc de la raison pour laquelle Foucault reviendra. Hacking sera utilisé pour les mêmes raisons. Il s'agit d'un contemporain de Foucault qui développe une ontologie historique se rapprochant de la méthode généalogique. Nous pourrions donc suivre la description qu'il donne de cette ontologie historique, afin de bien mettre en évidence certaines caractéristiques de celle-ci. Nous voulions garder Hacking avec Foucault, puisqu'il bâtit son modèle théorique en faisant référence à l'œuvre de l'auteur français. Il n'est donc pas un commentateur à proprement parler, étant donné qu'il construit son propre modèle théorique, mais il existe une relation entre son ontologie historique et la méthode généalogique de Foucault.

Le deuxième temps de la présentation se fera en mettant l'emphase sur certaines caractéristiques de la méthode qui sont mises de l'avant par certains commentateurs de la méthode. Koopman (2013), Dunkle (2010) et Saar reviendront ici, mais d'autres auteurs comme Geuss, Leclerc et Lash seront aussi mobilisés. Pour chaque concept que nous présenterons, nous passerons aussi un certain temps à démontrer les positions des différents commentateurs. Nous utiliserons donc encore la comparaison,

afin de mettre l'emphase sur les similitudes et les différences qu'il y a chez chacun de ces auteurs dans la présentation de ces concepts. Les concepts abordés seront les suivants : la critique, le style littéraire et l'affirmation.

0.2.3 Définition de la méthode généalogique et liens avec la sociologie

Le troisième chapitre constituera une synthèse de ce qui aura été présenté dans les deux chapitres précédents, afin de pouvoir répondre à nos questions de recherches et de permettre de clarifier certains aspects autour de la méthode généalogique et de son utilisation. Cette démonstration se fera en trois temps.

Premièrement, une définition de la méthode généalogique sera donnée. À partir de l'ensemble des similitudes que nous pourrions retracer au sein des deux premiers chapitres, nous mettrons de l'avant les cinq caractéristiques qui nous semblent essentielles lorsque vient le temps de faire une généalogie. Ces caractéristiques sont les suivantes : l'historicisation du présent, le concept d'origine : entre émergence et provenance, une méthode critique ou comment problématiser, l'affirmation par le style et l'événementiel.

Ensuite, il sera possible à partir de cette définition de vérifier si la méthode et la sociologie peuvent être deux entreprises compatibles. Nous commencerons par présenter l'argumentaire de certains auteurs qui tissent ces liens entre la méthode et la sociologie. Cela nous permettra de renforcer la présentation qui suivra.

Finalement, à l'aide de notre définition de la méthode généalogique, nous exposerons les différentes raisons qui nous amènent à prétendre que la méthode généalogique est sociologique. Cette démonstration se fera à l'aide d'une révision des cinq critères que nous aurons établis au début du chapitre. Une définition large de la sociologie sera aussi donnée, afin de pouvoir faire cette vérification.

Cette dernière section du mémoire nous permettra de situer plus clairement la méthode généalogique dans la constellation des méthodes utilisables pour les chercheur-e-s des sciences humaines et sociales. L'objectif sera alors de situer la méthode et de présenter un argumentaire, afin de défendre son utilisation par les sociologues, mais aussi afin de répondre à certaines critiques que nous aurons vu préalablement dans le mémoire.

CHAPITRE I

LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE : SES DÉBUTS

Comme l'explique Colin Koopman que nous avons présenté dans l'introduction, la méthode généalogique demeure floue, et ce malgré sa récente popularité (2013, p. 5). Le concept même de méthode généalogique laisse sous-entendre certains *a priori* et peut même mener à une certaine confusion terminologique. En effet, la généalogie possède une définition dans la vie de tous les jours et n'est donc pas rattachée à la théorie en sciences humaines et sociales, mais bien aux arbres généalogiques. Considérant, notamment leur récente popularité dans la culture populaire, où certaines émissions de télévision retracent les ancêtres de certaines vedettes, il est facile de constater le premier réflexe rattaché au terme : généalogie. Cela permet entre autres à Michael Erben de proposer une méthode qu'il appelle la méthode généalogique et qu'il cherche à appliquer à la sociologie à partir des arbres généalogiques. Sa proposition peut se résumer de la façon suivante : on cible une région géographique à moment donné, puis on recrée les arbres généalogiques des gens y ayant vécu, afin d'arriver à étudier les mouvements de population et à tenter de déceler certaines vagues de déplacement collectives (Erben 1991).

Pourtant Nietzsche, Foucault, Veyne ont aussi utilisé une méthode qu'ils définissent de généalogique. Ces auteurs sont associés à des disciplines différentes comme la philosophie, la sociologie et l'histoire et cela peut expliquer qu'ils aient été ignorés par Erben au moment de la présentation de sa proposition théorique. Le fait que les auteurs se réclamant de la généalogie démontrent une certaine incapacité à répondre à la question : « Et qu'est-ce que la méthode généalogique au juste? » (Koopman 2013, p. 5) peut aussi expliquer qu'Erben ait pu faire sa proposition théorique et la nommer

méthode généalogique sans donner l'impression de prendre le nom d'une méthode déjà existante.

La méthode généalogique de Nietzsche et Foucault possède une épistémologie qui lui est propre et l'objectif ici sera de reconstruire celle-ci. Pour ce faire, il sera d'abord question de Nietzsche, puis de Foucault et finalement de Veyne. Ces trois auteurs seront abordés puisqu'ils sont les trois principaux auteurs qui ont travaillé et discuté sur cette méthode. Le fait qu'ils aient été les premiers, nous permettra de définir les contours de la méthode à partir de leurs œuvres respectives et c'est grâce à eux que nous commencerons à délimiter ce qu'est la méthode généalogique. Les différentes bases de la méthode seront exposées et les concepts centraux seront déclinés chez chacun de ces auteurs.

Nous préférons traiter la méthode auteur par auteur, puisque bien que des liens puissent être faits entre ceux-ci, et ils seront faits éventuellement, il demeure important de bien saisir les intentions de chacun des auteurs, étant donné que la méthode généalogique connaît des variations chez chacun de ceux-ci. Afin de comprendre ces nuances et de ne pas les masquer, il est donc préférable de remettre en contexte la méthode chez Nietzsche, Foucault et Veyne. Cela veut dire que nous prendrons le temps de faire une introduction plus générale à l'œuvre de chacun de ces trois auteurs, afin d'arriver à bien expliquer quelle était la place de la méthode généalogique dans leurs différentes recherches. En exposant des similarités, mais aussi des divergences entre les différentes versions de la méthode généalogique, il sera possible ultérieurement de dégager quelques principes récurrents qui pourront aider à identifier la méthode généalogique. En effet, le fait de s'attarder aux spécificités de la méthode chez chacun des auteurs permet de bien mettre en évidence différentes caractéristiques de celle-ci. Il s'agit donc d'un argument de plus qui nous amène à voir les auteurs de façon distincte.

1.1 Nietzsche : les débuts de la méthode généalogique

1.1.1 Mise en contexte

Tout d'abord, avant même de s'attarder sur la méthode généalogique chez Nietzsche, il convient de voir en quoi consiste sa philosophie. Cette mise en contexte semble essentielle, afin de mettre en évidence ce que Nietzsche recherche lorsqu'il utilise la méthode généalogique. Dans la préface de son édition commentée de la *Généalogie de la morale* (2000), Wotling pose le caractère synthétique de cet ouvrage :

Une remarque supplémentaire nous paraît ici justifiée : en quoi la *Généalogie de la morale* apporte-t-elle quelque chose de neuf par rapport à la teneur des analyses exposées dans les ouvrages antérieurs, principalement *Humain trop humain*, *Aurore*, *Le Gai savoir* et *Par-delà bien et mal*? La préface de l'ouvrage apporte des précisions importantes à ce sujet : il s'agit pour l'essentiel, souligne Nietzsche, des mêmes idées que celles de ces ouvrages plus anciens. On pourrait s'interroger dès lors sur la pertinence d'une reprise. Mais Nietzsche précise comme en réponse à cette objection implicite : la différence vient avant tout, justement, de la précision accrue de leur formulation ou de leur reformulation au terme de plusieurs années de méditation. Et cet accroissement de précision tient tout à la fois à la précision accrue du langage, du "nouveau langage" dont la transmission de la pensée de Nietzsche exigeait la construction, et simultanément à la possibilité désormais atteinte d'élaborer un bilan provisoire organisant les résultats essentiels de sa réflexion : bilan que commence justement à mettre en place, nous semble-t-il, *Par-delà bien et mal*. (Nietzsche 2000, p. 11-12)

La méthode généalogique est donc diffuse un peu partout au sein de l'œuvre de Nietzsche, même si certains ouvrages comme *La généalogie de la morale* (2000), *Le gai savoir* (2008) ou *Par-delà bien et mal* (2008) sont identifiés comme ceux où la méthode généalogique commence à prendre une forme plus définie. Il sera aussi possible à l'aide des commentateurs qui seront mobilisés de faire des liens entre la philosophie nietzschéenne et la sociologie. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un des objectifs de ce mémoire est de vérifier si la méthode généalogique peut être utilisée en sociologie. Il ne s'agit pas de prétendre que Nietzsche est un sociologue, mais simplement que certains éléments de sa

philosophie et principalement sa conception de la méthode généalogique ont des échos communs avec cette discipline.

Comme le fait remarquer Martin Saar, dès le début de l'œuvre de Nietzsche, il est possible de constater une volonté d'historiciser les problématiques dont il traite (2008, p. 296). Nietzsche posait déjà les bases de ce qu'il développera plus tard avec la méthode généalogique. Il cherchait en quelque sorte à dépasser les tensions qui existaient entre histoire et philosophie tout au long du XIXe siècle (Saar 2008, p. 296). En effet, après Hegel, plusieurs auteurs d'horizons divers comme Comte, Tocqueville, Mill ou Marx par exemple ont tenté de réinsérer l'histoire au sein de leur modèle théorique (Saar 2008, p. 296). Ces auteurs tentent alors d'articuler la tension entre le théorique et l'historique en les posant comme des éléments d'une même dialectique (Saar 2008, p. 296). Ce qui distingue Nietzsche de ses contemporains, c'est le fait que l'histoire sert d'outil à ses analyses philosophiques, mais n'est pas considéré comme étant quelque chose d'extérieure à celles-ci (Saar 2008, p. 296-297). En d'autres termes, il faut considérer l'histoire comme étant une composante du questionnement et de la démarche philosophique de Nietzsche, contrairement aux autres philosophes de son époque qui se positionnent par rapport à l'histoire sans jamais vraiment l'incorporer dans leurs réflexions. Les conséquences de cette vision de l'histoire chez Nietzsche seront abordées plus profondément lorsqu'il sera question de la méthode généalogique. Il convient toutefois de garder à l'esprit que Nietzsche construit sa théorie de façon différente de ce qui a été fait jusqu'à lui. Considérant qu'elle s'ancre dans une tentative de sortir de la tension entre histoire et philosophie, Nietzsche tente de poser de nouvelles bases pour la philosophie (à tout le moins pour la sienne) ce qui peut expliquer le flou qui existe autour de la méthode généalogique.

Cela nous amène tout de même à une autre caractéristique de la philosophie nietzschéenne, soit la volonté de Nietzsche de s'éloigner de la métaphysique. Il cherche à sortir de la grande question autour de l'origine du bien et du mal par

exemple, pour plutôt se concentrer sur ce qu'est concrètement le bien et le mal au sein de la société dans laquelle il vit. Pour ce faire, Nietzsche tente de créer sa propre méthode en sortant des tracés habituels. En fait, la philosophie de Nietzsche s'inscrit dans une tentative de se sortir de la distinction classique entre idéalisme et matérialisme :

Nietzsche annule cette distinction en récusant toute opposition du théorique et du pratique, et repense complètement l'opposition entre *Cultur* et *Civilisation*, non plus à partir de partir la distinction idéaliste entre la noblesse de la vie intellectuelle et le simple progrès matériel, mais à partir d'une réflexion sur les liens généalogiques entre l'activité fondamentale de la volonté de puissance et les divers types de culture qu'elle produit : la *Civilisation* devient ainsi un cas spécifique de *Cultur*. (Wotling 1995, p. 29)

Nietzsche cherche ici à réinsérer le concept de civilisation comme un terme qui doit être contextualisé et qu'il sort de la téléologie historique. Il cherche en quelque sorte à rompre avec la métaphysique classique : « ce n'est jamais pour évoquer l'essence de ce qui est, ni ce qui se cache derrière les apparences, mais tout au contraire pour désigner ce dont le caractère est d'être immédiatement appréhensible et mouvant. » (Wotling 1995, p. 52) Dans *Par-delà bien et mal* (2008), il est possible de voir cette volonté, et ce dès le premier aphorisme. En effet, dans cet aphorisme Nietzsche remet en question la volonté de trouver la vérité : « À supposer que nous voulions la vérité : pourquoi pas plutôt la non-vérité? Et l'incertitude? Même l'ignorance? » (PBM, § 1) Ici, Nietzsche tente de rompre avec ce qu'il pose comme étant la problématique philosophique par excellence, soit la recherche de la vérité. Le problème que Nietzsche soulève par rapport à cette quête tient au fait que la vérité n'est pas quelque chose d'immuable, mais qu'elle est changeante et propre à ceux qui la proclament (GM I, § 2-8). Il est possible de voir dans cette affirmation, les premiers balbutiements de la méthode généalogique, alors que Nietzsche pose la contingence de la question de la vérité en opposition à son caractère universel qui représentait en quelque sorte la quête philosophique.

Dans le même sens, Saar affirme que Nietzsche cherche en fait à historiciser ce qui ne l'était pas (Saar 2002, p. 232), il remet en question la possibilité qu'un phénomène puisse être naturel et cherche plutôt à voir où il est né, quelle est son origine et qui a participé à son essor. Il pose donc sa philosophie en rupture claire par rapport à la métaphysique. C'est en partie de cette démarche qu'émanera la méthode généalogique. Ce penchant critique ne tombe toutefois pas dans une quête semblable à celle des empiristes. Il ne fait pas que s'attaquer à ce versant de la philosophie, puisqu'il tente aussi de se démarquer du positivisme :

Contre le positivisme, qui en reste au phénomène, "il n'y a que des faits", j'objecterais : non justement, il n'y a pas de faits, seulement des interprétations. Nous ne pouvons constater aucun *factum* "en soi" : peut-être est-ce un non-sens de vouloir ce genre de chose. (FP XII, 7 [60])

Pour lui toute science n'est qu'interprétation (Wotling 1995, p. 70). Il faut comprendre l'interprétation comme la médiation qui existe entre le sujet et le monde qui l'entoure : l'accès au réel ne se fait pas de façon directe et chaque individu est un filtre différent qui possède une perspective particulière. Dans le même sens, toute façon d'aborder le monde, qu'elle soit scientifique ou non, n'est qu'un filtre de plus à la disposition des individus et non le filtre permettant d'appréhender une partie précise du réel. Ce penchant de la philosophie nietzschéenne est aussi très important, puisqu'il met la table pour ce que sera la méthode généalogique. Cette particularité de la philosophie nietzschéenne se traduit par la mise en évidence de la contingence des phénomènes plutôt que retracer une origine sacrée ou une évolution perpétuelle de ces mêmes phénomènes. On trouve donc déjà les germes de la méthode généalogique au sein de la philosophie de Nietzsche, et ce tout au long de son œuvre.

1.1.2 Méthode généalogique chez Nietzsche

Il faut maintenant s'attarder plus spécifiquement aux différents éléments de la méthode généalogique qui se trouvent au sein de la philosophie nietzschéenne. Cette présentation sera faite de la façon suivante. Tout d'abord, il sera question du principe de l'origine chez Nietzsche, puisque celui-ci est au centre de la méthode généalogique. Par la suite, il sera question de la volonté de puissance et des implications du concept selon Wotling pour les analyses en sciences sociales.

Mais avant de commencer cette analyse, nous voulons mettre l'accent sur une caractéristique de la méthode qui débute chez Nietzsche, puis sera reprise chez Foucault. Celle-ci peut se définir comme suit : « The truly Nietzschean or Foucauldian genealogies are calculations and tales of cost and loss, not necessarily histories of decay. » (Saar 2002, p.238) C'est-à-dire que l'objectif derrière la méthode généalogique n'est pas de s'attarder à une régression⁴. La méthode cherche plutôt à remettre en perspective le fait que l'histoire n'est pas une téléologie, mais plutôt une série de hasards qui se succèdent et qui expliquent le présent⁵. Par rapport à la téléologie, Nietzsche offre un exemple très clair de ce qu'il en pense dans *La*

4 Nous préférons utiliser le terme de régression à celui de décadence, puisque chez Nietzsche ce terme prend une tournure spécifique. C'est-à-dire que pour ce dernier, tout phénomène, toute institution, toute représentation est en décadence dès qu'elle existe, et il en est ainsi pour toutes les choses humaines. Malgré le fait que Saar utilise le terme « decay », nous croyons que le terme régression évite de devoir analyser le principe de décadence, puis de vérifier s'il est ou non une composante de la généalogie chez Nietzsche, en plus de devoir regarder du côté de Foucault pour voir quelle est la place de ce concept au sein de son œuvre.

5 Le terme hasard est peut-être mal choisi, puisque les événements qui se succèdent ne sont pas une suite de coïncidence. Ce que nous voulons laisser transparaître ici c'est que pour expliquer le moment présent par rapport à une institution, une norme, une représentation sociale ou une valeur, il faut remonter dans le passé et voir de quelle façon différents événements se sont passés, de façon synchronique et diachronique, puisque si l'un de ceux-ci ne s'était pas passé de cette façon et bien tout aurait pu changer. Maintenant lorsqu'on cumule l'ensemble de ces possibles variations on peut voir que le présent, et le fait qu'il soit exactement ce qu'il est relève en quelque sorte du hasard et c'est ce qui explique que c'est le terme que nous avons emprunté. Il est à noter que nous reviendrons sur le terme lorsqu'il sera question de Foucault, puisque celui-ci cherche à le clarifier lorsqu'il parle de Nietzsche. Nous voulions toutefois simplement effectuer cette mise en garde ici, afin d'éviter une mauvaise compréhension de nos intentions.

généalogie de la morale (2000). Les deux premiers aphorismes sont en effet très clairs et ils démontrent que toute la question de l'histoire doit passer par un questionnement vis-à-vis de l'origine :

Il me semble flagrant en premier lieu que cette théorie recherche et fixe le véritable foyer d'émergence du concept de "bon" là où il n'est pas : le jugement "bon" n'émane pas de ceux à qui on témoigne de la "bonté"! Ce sont tout au contraire "les bons" eux-mêmes, c'est-à-dire les nobles, les puissants, ceux qui occupent une position élevée et ont l'âme élevée qui ont ressenti et fixé eux-mêmes et leur agir comme bon, à savoir de premier rang, par opposition à tout ce qui est bas, d'âme basse, commun et plébéien. (GM I, § 2)

Il pose ce qu'il entend ici par histoire, en recherchant à travers l'origine de ce qui est considéré comme étant le bien. Pour Nietzsche, cette entreprise de découvrir l'origine d'un concept représente l'esprit historique que ses prédécesseurs et contemporains n'ont pas su saisir : « Mais il est malheureusement certain que l'esprit historique leur fait défaut, qu'ils ont été abandonnés à leur sort par tous les esprits bienveillants de l'histoire. » (GM I, § 2) La question généalogique passe donc par la recherche de l'origine. Il ne s'agit toutefois pas de retrouver l'origine perdue d'un phénomène ou sa réelle nature. Nietzsche cherche plutôt à démontrer le caractère très arbitraire de l'origine de la morale, ainsi que son caractère variable. Ce que Nietzsche reproche à ses prédécesseurs qui se sont penchés sur la question du bon, c'est de ne pas avoir remarqué la filiation entre bon et noble et ainsi la possibilité de mettre à jour tout un ensemble de phénomènes ayant permis le concept du bon tel qu'il existe à son époque (GM I, § 4-5). Nietzsche reproche à ses prédécesseurs et contemporains leur incapacité à saisir les subtilités de l'histoire et le fait que la toile que ceux-ci dépeignent soit tellement grossière qu'il est impossible d'en tirer quelque chose. Il s'agit d'une difficulté inhérente de toute démarche historique : « Il n'y a rien d'étonnant à cela : toutes les choses *de longue durée* sont difficiles à voir, à saisir d'un regard englobant. » (GM I, § 4)

Si Nietzsche discrédite en quelque sorte le regard englobant que peut être celui de l'histoire, c'est que le regard historique au sein de la méthode généalogique ne cherche pas à englober, mais plutôt à décomposer. Lorsqu'il observe la question du bien et du mal, Nietzsche cherche la réponse par exemple au niveau de l'étymologie et se rend compte que ces mots ont connu des variations au sein de l'histoire (GM I, § 4) Le regard historique de Nietzsche passe par plusieurs questions et non par une seule grande question. En d'autres termes, il ne s'agit pas de se demander « Qu'est-ce que le bien et le mal? », mais plutôt : « Qui décide ce qui est bien ou mal? Comment le font-ils, Pourquoi le font-ils, etc. » Il s'agit donc d'un ensemble de questions qui permettent de sortir du regard global de l'histoire et d'ouvrir la problématique autrement en l'assaillant sur ses flancs plutôt qu'en la prenant de front.

Ce lien entre l'histoire et la méthode généalogique serait donc l'une des caractéristiques de la méthode généalogique. En fait, selon Saar, la méthode généalogique est une façon spécifique d'écrire l'histoire sur certains objets (2002, p. 234). La question historique se trouve donc au centre de la méthode, puisque celle-ci serait une façon d'écrire l'histoire. Cette histoire peut se faire sur n'importe quel objet, mais s'attarde à analyser un type d'objet en particulier⁶. Selon Saar, il est possible de définir ces objets de la façon suivante : « What exactly is historicized by a genealogy, what are its objects? It historicizes things that had no significant history before; the field of the historical is expanded. (cf. Veyne 1978) » (2002, p. 233) Les objets de la méthode généalogique sont donc l'ensemble des éléments au sein d'une société qui apparaissent comme y étant inscrites, mais qui n'ont jamais été questionnés ou du moins dont l'histoire n'aurait jamais été écrite, discutée, approfondie. Le généalogiste devrait, selon Nietzsche, chercher à remonter vers l'origine lorsqu'il pose un diagnostic :

6 Cet aspect de la polyvalence de l'objet comme caractéristique de la méthode généalogique sera plutôt analysé au sein du troisième chapitre lorsqu'il sera question de Lash. Nous nous contentons donc pour l'instant de la nommer, mais la démonstration à cet effet ne viendra que plus tard.

Le développement de cette métaphorique permet donc de traduire le processus généalogique par lequel le corps malade engendre des interprétations décadentes; par l'odorat, le philosophe médecin repère en effet ce qui n'est que le symptôme, l'air vicié et irrespirable, mais est ensuite fondé à remonter de ce symptôme à son origine. (Wotling 1995, p. 135)

L'objectif derrière la méthode généalogique serait donc de mettre en évidence ce qui est à l'origine d'un phénomène, d'une valeur, d'une norme, d'une institution, d'une représentation sociale :

Le second moment montre que la généalogie recouvre également la genèse historique; elle est aussi l'instrument qui permet par l'étude de l'histoire d'un phénomène de culture, de montrer sous l'effet de quelles forces il s'est constitué et transformé, de comprendre dans quelle direction tel ou tel type de valeur oriente le développement de l'homme. (Wotling 1995, p. 186-187)

Cette préoccupation historique s'inscrit en partie dans la volonté de rompre avec la métaphysique que nous avons déjà exposée auparavant. En effet, on cherche à sortir de ce qui pourrait être ou de ce qu'il faudrait retrouvé, redécouvrir, mettre à jour et on tombe dans ce qui est. C'est-à-dire qu'en mettant l'emphase sur l'origine d'un phénomène et sur ses différentes bifurcations au fil du temps, Nietzsche cherche à comprendre les différents facteurs qui ont influencé le présent. Cette analyse qui part du présent pour comprendre le passé permet de s'attarder au concret, à ce qui influence directement les corps, et ainsi de mettre en veilleuse toutes les interrogations sur une nature préexistante ou sur une essence qu'il faudrait retrouver. Cela a aussi comme particularité de permettre une sortie du concept de l'intentionnalité, ce que nous verrons plus en détail lorsque nous verrons quelques précautions de méthodes avec Foucault.

Parallèlement au souci historique dont il a été question jusqu'à présent, il faut aussi mettre l'accent sur la non-universalité qui peut se traduire comme étant le concept d'interprétation. Par contre, avant de poser ce principe, il nous semble important de mettre en évidence que par défaut la méthode renonce au positivisme qu'une méthode historique pourrait laisser sous-entendre : « This revealing of historical shifts and

therefore the variability of epistemic conventions and social norms is initially neutral and in a certain sense 'positivist', but revealing contingency can never be fully neutral. » (Saar 2002, p. 233) Ce que Saar dit ici c'est tout simplement que cette forme d'écriture de l'histoire pose l'implication de celui qui l'écrit.

La problématisation de la culture par Nietzsche permet justement de comprendre ce phénomène :

La culture apparaît, dans une perspective généalogique, comme une forme d'humanisation de la nature consistant à imposer autoritairement à celle-ci des régularités, à la rendre nécessaire et calculable. L'histoire de la culture est réductible à l'histoire des moyens inventés pour parvenir à cette fin. (Wotling 1995, p. 215)

Tout le principe de l'interprétation qui a été présenté auparavant est au centre la méthode généalogique :

[...] et que l'interprétation ne puisse jamais faire l'économie d'une démarche généalogique : le sens n'est décelé que lorsque le symptôme est mis en relation avec ses origines, lorsque le philosophe médecin réussit à isoler le couple formé par un phénomène culturel prépondérant et la cristallisation d'instincts dont il est l'interprétation. (Wotling 1995, p. 119)

Le concept d'interprétation se couple donc à celui de l'origine ou de l'historisation d'un phénomène. En effet, l'interprétation prend en compte de reconstruire le trajet parcouru par un phénomène, afin de comprendre les raisons qui l'ont amené à suivre la voix qu'il a suivie. Ce concept d'interprétation s'inscrit dans un processus de subjectivation. C'est-à-dire qu'un sujet se trouve au centre de la possibilité même d'interpréter. Il s'agit selon Martin Saar d'une caractéristique inhérente à la méthode généalogique : « Genealogy always deals with relation to self and with (however abstract) reflexivity. » (2002, p. 232) L'interprétation et la réflexivité se joignent dans la perspective où il n'existerait pas une bonne interprétation, mais plusieurs possibles considérant comme nous venons de le mentionner que le concept même d'interprétation suggère cette multiplicité des possibles. Lorsqu'il sera question de Foucault, ce point reviendra, puisque ce dernier, du moins une partie de son œuvre,

est associé aux processus de subjectivations et à la constitution du sujet en tant que sujet.

Il serait possible de résumer ce que représente la méthode généalogique comme suit : « Doing genealogy then is : telling the subject the story of the powers working on him, telling it the story of it's own becoming. » (Saar 2002, p. 236) Il s'agit donc de cet alliage entre l'historicisation de sa condition et l'écriture de celle-ci partir d'une position particulière, celle du sujet qui l'écrit, qui peut résumer le plus efficacement à ce que représente l'entreprise généalogique telle que pensée par Nietzsche.

Ce processus d'historicisation se fait donc en questionnant le présent. En effet, Nietzsche parle lui-même d'une histoire du présent dès l'ouverture de la *Généalogie de la morale* (2000) : [...] nous aussi, il nous arrive de nous froter les oreilles *après coup* et de nous demander, totalement stupéfaits, totalement déconcertés : « “Qu'avons-nous vécu là au juste?”, plus encore : “Qui sommes-nous au juste?” [...] » (GM « Préface », § 1) Cette position de Nietzsche découle naturellement de ce qui vient d'être présenté par Saar, c'est-à-dire que pour questionner ce qui affecte l'auteur, celui-ci se retrouve à questionner le monde qui l'entoure et s'intéresse à ce qui lui est contemporain.

1.2 Michel Foucault : la réappropriation de la méthode généalogique

L'œuvre de Foucault est multiple et plusieurs sont tentés de la séparer en plusieurs temps⁷. Il existe toutefois un autre courant de pensée qui pose une certaine

⁷ Cette habitude de séparer deux Foucault provient principalement du courant anglo-saxon qui se base sur l'ouvrage de Dreyfus et Rabinow (1983) afin de faire cette affirmation. C'est-à-dire qu'il existerait un Foucault généalogiste et un Foucault archéologue. Dans le paragraphe qui suit, nous tenterons au contraire de démontrer qu'il existe bien entendu des variations chez Foucault, mais qu'on peut parler de variation sur un même thème. Pour ce faire, nous nous baserons principalement sur les écrits de Foucault. Je tiens aussi à souligner l'apport de Marcio Alves da

homogénéité à cette œuvre. Il s'agit de cette dernière thèse qui sera ici défendue. Il ne s'agit pas de prétendre que les écrits de Foucault suivent une ligne continue, mais que malgré les différents chemins qu'il a empruntés, les objectifs poursuivis étaient souvent les mêmes. À ce sujet, il suffit de regarder chez Foucault lui-même qui mentionne à plusieurs reprises cette continuité ou plutôt la présence d'un fil conducteur au sein de son œuvre. Dans « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » qui est un des derniers entretiens qu'il a donné avant sa mort, Foucault pose en quelque sorte cette espèce de ligne directrice qui a parcouru son œuvre.

En réalité, ce fut toujours mon problème, même si j'ai formulé d'une façon un peu différente le cadre de cette réflexion. J'ai cherché à savoir comment le sujet humain entrait dans des jeux de vérité, que ce soit des jeux de vérité qui ont la forme d'une science ou qui se réfèrent à un modèle scientifique, ou des jeux de vérités ceux qu'on peut trouver dans des institutions ou des pratiques de contrôle. C'est le thème de mon travail *Les mots et les choses*, où j'ai essayé de voir comment, dans des discours scientifiques, le sujet humain va se définir comme individu parlant, vivant, travaillant. C'est dans les cours au Collège de France que j'ai dégagé cette problématique dans sa généralité. (2001 b, p. 1527-1528)

Cette même affirmation d'une ligne directrice n'est pas quelque chose de nouveau. Lors d'un entretien à l'Université catholique de Louvain⁸, il pose le même regard sur son œuvre. C'est-à-dire qu'il émet le fait que ses recherches ne représentent pas un long fleuve continu, mais qu'elles ont toujours suivi sensiblement le même chemin.

Fonseca qui m'a encouragé dans cette voie lors d'une conférence qu'il a donnée à l'Université de Montréal le 2 octobre 2014. Il a non seulement défendu cette position devant certaines questions de la salle, mais il fut aussi possible de lui parler personnellement après la conférence et il confirma les premières bribes argumentaires que j'avais préparées, afin de défendre cette hypothèse. Dans le même sens, Martin Saar défend le point, en mentionnant que *L'archéologie du savoir* (2008a) représente une exception dans l'œuvre de Foucault (Saar, 2002, p. 233) Pour lui, il s'agit d'une tentative unique qu'on pourrait tout simplement oublier sans pour autant ne rien enlever à la méthode foucauldienne. Nous n'allons pas aussi loin, puisque même si nous reconnaissons le caractère particulier de *L'archéologie du savoir* (2008a), nous ne dirions pas qu'il n'y a pas d'éléments qui sont repris plus tard par Foucault. Nous pensons principalement à sa définition du discours telle que nous la mobiliserons ici même. La réception anglo-saxonne de Foucault à elle seule pourrait faire l'objet d'un ouvrage, puisqu'elle est plus fertile que la réception francophone et qu'à notre sens elle pose des interprétations particulières et surprenantes de l'œuvre de Foucault.

⁸ Il est possible de visionner cette entrevue sur internet :

https://www.youtube.com/watch?v=132QZ_C3ovs

Pour reprendre l'analogie maritime, il serait possible de dire que toutes les rivières représentées par les différentes recherches de Foucault partent d'un même lac et ont fini par se jeter dans la même mer. À partir de ce constat, il semble possible de prétendre que l'œuvre de Foucault possède une certaine cohérence et qu'il n'existe pas de rupture claire de méthode au sein de son œuvre.

Il faut aussi prendre le temps de mentionner qu'il peut exister des liens entre la sociologie et la méthode foucauldienne, puisqu'un des objectifs est justement de vérifier s'il peut y avoir compatibilité entre les deux. Il faut prendre en compte que selon certains auteurs, tels Veyne (1999, 2010), Hacking (2002) et Otero (2006) il existe effectivement une sociologie chez Foucault⁹. Il ne s'agit pas de prétendre que Foucault est un sociologue au sens classique du terme, mais l'intérêt qu'il porte pour la constitution du sujet et la façon dont ses comportements sont régis dans nos sociétés contemporaines permet d'effectuer ce rapprochement. Nous ne voulons pas trop nous étendre sur le sujet, puisque cela nous détournerait de notre objectif principal, mais nous souhaitons à tout le moins souligner que les recherches de Foucault et la sociologie pouvaient être compatibles.

1.2.1 L'héritage nietzschéen

Dans un premier temps, il convient de s'attarder aux références directes que Foucault fait à l'œuvre de Nietzsche. Cela permettra de mettre en évidence les bases sur lesquelles Foucault s'appuie lorsqu'il fait usage de la méthode généalogique. Les références à la partie précédente seront donc communes dans cette première introduction à l'œuvre de Foucault. Toutefois, Foucault ne reprend pas l'œuvre de

⁹ Il faut noter que nous reviendrons brièvement sur les positions de Veyne et Hacking lorsque nous traiterons plus spécifiquement de leurs écrits, soit respectivement à la fin de ce chapitre et au début du suivant.

Nietzsche en parfaite filiation, il ne peut pas être identifié comme son « disciple ». L'objectif sera donc à la fois de rapprocher les deux auteurs, mais aussi de les éloigner en s'assurant de mettre l'accent sur les moments où Foucault a pris ses distances par rapport à Nietzsche et sa philosophie.

Selon Saar, il n'est pas rare que la filiation entre Foucault et Nietzsche soit faite (2002, p. 231). Pourtant chez Hacking par exemple, il y a une tentative de l'éloigner de Nietzsche et de la rapprocher de Kant (2002, p. 3) Koopman lui tente à la fois de le garder près de Nietzsche, mais mentionne l'influence kantienne comme point de distinction purement foucauldien (2013, p. 7). Toutefois pour Saar la filiation nietzschéenne est renforcée par Foucault lui-même qui prétend reprendre la méthode généalogique :

« In the case of genealogy this situation is made even more difficult by the fact that Foucault himself in his famous Nietzsche essay from 1971, 'Nietzsche, Genealogy, History', apparently subscribed to this concept without reservations and modifications whereas it is far from being a neutral and easy notion. » (2002, p. 231)

Ce que Saar nous dit ici, c'est que Foucault brouille lui-même les pistes par rapport à Nietzsche et plus principalement au concept de méthode généalogique ce qui nous amène à nous attarder à la fois à ce que Foucault dit de Nietzsche, afin de cerner où il se situe exactement par rapport à celui-ci, puis à regarder de quelle façon il fait référence à la méthode généalogique au sein de son œuvre. Saar (2002,2008), Leclerc (2001), Koopman (2013) et Dunkle (2010) seront mobilisés, afin de tenter de mettre en contraste l'approche foucauldienne vis-à-vis de l'approche nietzschéenne. Par la suite, nous verrons plus directement ce que Foucault aura écrit sur Nietzsche, mais nous pensons que ce premier tour d'horizon permettra de mettre en perspective ce que Foucault a écrit et ainsi d'avoir un meilleur portrait global de ce que représente Nietzsche pour Foucault. C'est-à-dire que nous tenterons de contourner la difficulté à laquelle Saar fait référence lorsqu'il parle du rapprochement entre Foucault et Nietzsche comme étant quelque chose de trop facilement pris pour acquis.

Pour Leclerc le passage par Nietzsche est un prérequis, afin de comprendre la théorie foucauldienne : « Il nous faut donc, si nous voulons comprendre certains aspects de la pensée de Foucault, revenir à son inspiration nietzschéenne. » (2001, p. 206) Il va même plus loin en affirmant que Foucault reprend sensiblement les mêmes problématiques que Nietzsche :

Ce n'est pas Foucault, mais Nietzsche, qui a inventé le concept d'*histoire de la vérité*. Il est bien connu que le créateur de l' "archéologie" a emprunté nombre de ses concepts et de ses problématiques au philosophe allemand. C'est le cas en particulier pour le concept nietzschéen de "volonté de puissance". Certes, c'est plutôt le concept de "volonté de savoir" que l'on rencontre chez Foucault. Mais ces deux concepts sont liés chez l'un et l'autre : la volonté de puissance/volonté de vérité chez Nietzsche; volonté de pouvoir/volonté de savoir chez le penseur français. Chez le premier, on trouve l'opposition entre savoir et puissance; chez le second, celle entre vérité et pouvoir. (2001, p. 206)

Nous ne voulons pas nous attarder à l'ensemble de cette affirmation de Leclerc, puisque nous avons déjà émis nos positions sur ces sujets¹⁰, mais nous pensons que celle-ci démontrait bien qu'il existait une certaine parenté théorique chez Nietzsche et Foucault. L'autre point, que cette citation permet de mettre en évidence, est le fait que ces rapprochements peuvent souvent être rattachés à la méthode généalogique.

Du côté de Dunkle, l'importance de Nietzsche pour Foucault peut se traduire de la façon suivante : c'est lorsqu'il analyse Nietzsche que Foucault est le plus clair sur ses propres intentions, sa méthode et ses *a priori* (2010, p. 3). Le fait de passer par la lecture que Foucault fait de Nietzsche devrait donc nous aider à mieux comprendre ce que Foucault cherche à faire. Koopman tient tout de même à nous rappeler qu'il existe des points de divergences entre les deux auteurs et qu'il ne faut pas étiqueter la

10 Nous nous questionnons principalement au sujet du terme archéologie sur lequel nous avons déjà donné notre opinion et notre analyse en nous basant sur Saar entre autres. Sinon, nous serions aussi tentés d'effectuer une certaine nuance quant au principe de la « volonté de savoir » qui reprendrait la volonté de puissance nietzschéenne. C'est-à-dire qu'il peut exister une parenté entre les deux auteurs, mais il serait faux de prétendre que Foucault se pose comme disciple de Nietzsche, puisque ses influences sont multiples (il sera par ailleurs possible d'approfondir ce point lorsque Hacking sera mobilisé) et qu'il ne se réclame pas que de Nietzsche.

démarche foucauldienne comme une démarche nietzschéenne (2013, p. 16-23). Pour Koopman, Foucault reprend en partie la méthode nietzschéenne, mais repousse ses limites vers des horizons que Nietzsche lui-même n'avait pas anticipés et la combine avec d'autres méthodes et pensées, celle de Kant étant celle principalement mise de l'avant par Koopman.

1.2.2 Nietzsche selon Foucault

Dans son article intitulé « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », Foucault traite abondamment de Nietzsche et de sa théorie. Il s'agit donc d'un passage obligé, afin de mettre en évidence les liens qui existent entre Foucault et Nietzsche. Cela nous permettra aussi d'élaborer autour de certaines caractéristiques de la méthode généalogique. Premièrement, il est possible de revenir brièvement sur ce qui a été vu auparavant lorsqu'il fut question de Nietzsche, soit qu'il y ait une volonté de la généalogie de s'inscrire comme méthode incorporant l'histoire et non comme s'en détachant : « La généalogie ne s'oppose pas à l'histoire comme la vue altière et profonde du philosophe au regard de taupe du savant; elle s'oppose au contraire au déploiement métahistorique des significations idéales et des indéfinies téléologies. Elle s'oppose à la recherche de l'«origine». » (Foucault 2001a, p. 1004) Le concept d'origine (*Ursprung*) mérite toutefois quelques éclaircissements selon Foucault. Celui-ci dénote deux façons d'amener le terme pour Nietzsche, soit en l'utilisant de façon neutre, soit en le plaçant avec d'autres mots qui tendent à lui faire perdre toute prétention (Foucault 2001a, p. 1005). En d'autres termes, lorsqu'il est neutre, le terme origine peut être remplacé par des synonymes. Cependant, lorsqu'il cherche à marquer le terme, Nietzsche le met en relation avec des termes qui le déprécient ou font ressortir son côté artificiel et frauduleux.

Ce flou conceptuel s'accroît puisque : « Des termes comme *Entstehung* ou *Herkunft* marquent mieux que *Ursprung* l'objet propre de la généalogie. On les traduit d'ordinaire par "origine", mais il faut essayer de restituer leur utilisation propre. » (Foucault 2001a, p. 1008) Nous allons donc maintenant nous attarder avec Foucault aux définitions de l'*Entstehung* et de l'*Herkunft* chez Nietzsche.

L'*Entstehung* pourrait se traduire par l'émergence (Foucault 2001a, p. 1011). Le concept d'émergence se définit de la façon suivante :

[...] l'émergence désigne un lieu d'affrontement; encore faut-il se garder de l'imaginer comme un champ clos où se déroulerait une lutte, un plan où les adversaires seraient à égalité; c'est plutôt – l'exemple des bons et des mauvais le prouve – un "non-lieu", une pure distance, le fait que les adversaires n'appartiennent pas au même espace. Nul n'est donc responsable d'une émergence, nul ne peut s'en faire gloire; elle se produit toujours dans l'interstice. (Foucault 2001a, p. 1012)

Ce concept d'émergence cherche à rompre avec l'idée de l'histoire qui suit un plan continu. En effet, l'histoire que cherche à restituer la généalogie est celle d'une multitude de scènes qui se ressemblent ou non et qui ne suivent pas une logique particulière. En d'autres termes, la généalogie remet en perspective les combats incessants qui découlent de la vie humaine :

L'humanité ne progresse pas lentement de combat en combat jusqu'à une réciprocité universelle, où les règles se substitueront, pour toujours, à la guerre; elle installe chacune de ces violences dans un système de règles, et va ainsi de domination en domination. (Foucault 2001a, p. 1013)

Il faut comprendre ici qu'il existe plusieurs dominations qui cohabitent les unes avec les autres et ainsi qu'il existe une multitude de combats simultanément.

De son côté l'*Herkunft* peut se traduire par provenance (Foucault 2001a, p. 1008). On peut rattacher deux points importants au concept de la provenance. Tout d'abord, il s'inscrit directement dans les corps :

Le corps : surface d'inscription des événements (alors que le langage les marque et les idées les dissolvent), lieu de dissociation du Moi (auquel il essaie de prêter la chimère d'une unité substantielle), volume en perpétuel effritement. La généalogie, comme

analyse de la provenance, est donc à l'articulation du corps et de l'histoire. Elle doit montrer le corps tout imprimé d'histoire, et l'histoire ruinant le corps. (Foucault 2001a, p. 1011)

La provenance s'intéresse donc à ce qui module les pratiques. Elle interroge directement les corps, afin de voir de quelles façons ceux-ci se conduisent et se pose la question sur les raisons menant à cette conduite particulière : « La recherche de la provenance ne fonde pas, tout au contraire : elle inquiète ce qu'on percevait immobile, elle fragmente ce qu'on percevait uni; elle montre l'hétérogénéité de ce qu'on imaginait conforme à soi-même. » (Foucault 2001a, p. 1010) Le corps représente donc cet espace uni en apparence, mais au sein duquel s'entrecroise une multitude de traits.

Dans un deuxième temps, la provenance cherche à exposer ces différentes parties se cachant sous la façade unifiée : « La provenance permet aussi de retrouver sous l'aspect unique d'un caractère, ou d'un concept, la prolifération des événements à travers lesquels (grâce auxquels, contre lesquels) ils se sont formés. » (Foucault 2001a, p. 1009) Cette multiplicité de causes permettant à une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale d'exister contribue à la possibilité de remettre en question cette même valeur, institution, norme ou représentation sociale. En fait, pour Foucault, il s'agit là d'une des caractéristiques de la généalogie :

La généalogie ne prétend pas remonter le temps pour rétablir une grande continuité par-delà la dispersion de l'oubli; sa tâche n'est pas de montrer que le passé est encore là, bien vivant dans le présent, l'animant encore en secret, après avoir imposé à toutes les traverses du parcours une forme dessinée dès le départ. Rien qui ressemblerait à l'évolution d'une espèce, au destin d'un peuple. Suivre la filière complexe de la provenance, c'est au contraire maintenir ce qui s'est passé dans la dispersion qui lui est propre : c'est repérer les accidents, les infimes déviations – ou au contraire les retournements complets –, les erreurs, les fautes d'appréciation, les mauvais calculs qui ont donné naissance à ce qui existe et vaut pour nous; c'est découvrir qu'à la racine de ce que nous connaissons et de ce que nous sommes il n'y a point la vérité et l'être, mais l'extériorité de l'accident. C'est pourquoi sans doute toute origine de la morale, du moment qu'elle n'est pas vénérable – et la *Herkunft* ne l'est jamais –, vaut critique. (2001a, p. 1009)

On peut voir que les concepts de provenance et d'émergence permettent de se distancer du concept classique de l'origine. En effet, l'éclatement des causes au sein de la provenance et la multiplicité des combats de l'émergence ne permettent pas de retracer une origine unique et identifiable. Il s'agit en quelque sorte d'une décomposition des valeurs, des institutions ou des représentations sociales qui se présentent comme étant unifiées. La recherche de l'origine s'attarde à retrouver cette unicité, cette façade homogène qui ne laisse transparaître aucune aspérité. C'est ultimement ce qui pousserait Nietzsche à s'éloigner de l'origine :

Pourquoi Nietzsche généalogiste récuse-t-il, au moins en certaines occasions, la recherche de l'origine (Ursprung)? Parce que d'abord on s'efforce d'y recueillir l'essence exacte de la chose, sa possibilité la plus pure, son identité soigneusement repliée sur elle-même, sa forme immobile et antérieure à tout ce qui est externe, accidentel et successif. Rechercher une telle origine, c'est essayer de retrouver "ce qui était déjà", le "cela-même" d'une image exactement adéquate à soi; c'est tenir pour adventices toutes les péripéties qui ont pu avoir lieu, toutes les ruses et tous les déguisements; c'est entreprendre de lever tous les masques, pour dévoiler enfin une identité première. Or, si le généalogiste prend soin d'écouter l'histoire plutôt que d'ajouter foi à la métaphysique, qu'apprend-il? Que derrière les choses il y a "tout autre chose" : non point leur secret essentiel et sans date, mais le secret qu'elles sont sans essence, ou que leur essence fut construite pièce par pièce à partir de figures qui lui étaient étrangères. (Foucault 2001a, p. 1006)

Il y a donc cette volonté dans la généalogie nietzschéenne de remettre de l'avant le hasard des choses ou tout simplement, le fait que rien ne soit immuable, que tout puisse être changé et remodelé comme bon nous semble. À ce sujet, Foucault cherche justement à préciser ce que Nietzsche entend en utilisant le terme hasard :

Encore ne faut-il pas comprendre ce hasard comme une simple tirage au sort, mais comme le risque toujours relancé de la volonté de puissance qui à toute issue du hasard oppose pour la maîtriser le risque d'un plus grand hasard encore. Si bien que le monde tel que nous le connaissons n'est pas cette figure, simple en somme, où tous les événements se sont effacés pour que s'accusent peu à peu les traits essentiels, le sens final, la valeur première et dernière; c'est au contraire une myriade d'événements enchevêtrés; il nous paraît aujourd'hui "merveilleusement bariolé, profond, plein de sens"; c'est qu'une "foule d'erreurs et de fantasmes" lui a donné naissance et le peuple encore en secret. (2001a, p. 1016)

Le concept de volonté de puissance reprend en quelque sorte ce que nous mentionnions plus haut, soit le fait que le changement et la différence sont la trame de fond de l'histoire et que celle-ci ne suit pas une linéarité quelconque lui permettant d'arriver à une destination préétablie.

En mettant l'accent sur ce point, Foucault remet donc en évidence la volonté de Nietzsche de rompre avec la recherche de l'essence. Pour ce faire, il donne en quelque sorte la marche à suivre :

De là, pour la généalogie, une indispensable retenue : repérer la singularité des événements, hors de toute finalité monotone; les guetter là où on les attend le moins et dans ce qui se passe pour n'avoir point d'histoire – les sentiments, l'amour, la conscience, les instincts; saisir leur retour, non point pour tracer la courbe lente d'une évolution, mais pour retrouver les différentes scènes où ils ont joué des rôles différents; définir même le point de leur lacune, le moment où ils n'ont pas eu lieu (Platon à Syracuse n'est pas devenu Mahomet...). (Foucault 2001a, p. 1004)

Cette affirmation revient sur le particularisme présent dans la méthode nietzschéenne. Ce particularisme peut se comprendre de deux façons. Dans un premier temps, il est question d'objets particuliers, soit ceux qui n'ont pas d'histoire¹¹, puis, dans un deuxième temps d'événements singuliers¹². En fait, cette deuxième caractéristique est clairement identifiée par Foucault : « Il y a toute une tradition de l'histoire (théologique ou rationaliste) qui tend à dissoudre l'événement singulier dans une continuité idéale – mouvement théologique ou enchaînement naturel. L'histoire "effective" fait ressortir l'événement dans ce qu'il peut avoir d'unique et d'aigu. » (2001a, p. 1016) La méthode généalogique s'intéresse à démontrer les différents

11 Étant donné que cette formulation d'historiser ce qui n'a pas d'histoire reviendra tout au long du mémoire, nous voulons tout de suite mettre les choses au clair, afin d'éviter les ambiguïtés. Certaines choses sont vues comme des évidences et dès lors, elles n'ont plus d'histoire, elles sont tout simplement acceptées et assumées. Plusieurs philosophes et sociologues ont entrepris des recherches allant dans ce sens, qu'on pense à Mirowski et son analyse du processus de mathématisation de l'économie ou bien à la sociologie des émotions qui cherche à contextualiser les émotions, il s'agit de recherches cherchant à historiser ce qui n'a pas d'histoire. Il ne s'agit toutefois pas automatiquement de généalogies, puisque celle-ci ne se résume pas à cette seule caractéristique.

12 Cette notion sera approfondie lorsque Paul Veyne sera mis à contribution.

filaments, qui, une fois, tissés donnent l'impression de cette toile continue. En fait, cette distinction entre les événements est à la base de la méthode généalogique : « Si la généalogie pose à son tour la question du sol qui nous a vus naître, de la langue que nous parlons ou des lois qui nous régissent, c'est pour mettre au jour les systèmes hétérogènes qui, sous le masque de notre moi, nous interdisent toute identité. » (Foucault 2001a, p. 1022)

La reprise de l'histoire, afin de parvenir à remplir les objectifs que se donnent le ou la généalogiste se base sur la modalité suivante :

L'histoire, généalogiquement dirigée, n'a pas pour fin de retrouver les racines de notre identité, mais de s'acharner au contraire à la dissiper; elle n'entreprend pas de repérer le foyer unique d'où nous venons, cette première partie où les métaphysiciens nous promettent que nous ferons un retour; elle entreprend de faire apparaître toutes les discontinuités qui nous traversent. (Foucault 2001a, p. 1022)

L'histoire telle qu'utilisée par la généalogie serait donc au service de l'émergence et de la provenance plutôt qu'au service de l'origine.

Cet article permet de saisir où se situe Nietzsche par rapport à Foucault, puisque ce dernier prend la peine de bien étayer sa vision de la méthode nietzschéenne. Il permet donc de comprendre certaines bases que Foucault reprend pour effectuer ses propres généalogies par la suite.

De façon plus générale, Foucault, dans son article « Préface à la transgression », positionne l'œuvre de Nietzsche sensiblement au même endroit où Wotling le fait, soit à un point de rupture entre la métaphysique et le positivisme :

En replaçant l'expérience du divin au cœur de la pensée, la philosophie depuis Nietzsche sait bien, ou devrait bien savoir, qu'elle interroge une origine sans positivité et une ouverture qui ignore les patiences du négatif. Nul mouvement dialectique, nulle analyse des constitutions et de leur sol transcendantal ne peut apporter de secours pour penser une telle expérience ou même l'accès à cette expérience. (2001a, p. 267)

Cette affirmation de Foucault amène deux éclaircissements par rapport à ce qu'il est possible de puiser chez Nietzsche. Premièrement, il pose que la philosophie

nietzschéenne aurait permis à la fois de sortir de la transcendance et du positivisme. C'est-à-dire qu'il n'existe plus de fondement sacré qui ne peut être remis en question, ce qui revient au concept d'interprétation tel qu'il fut présenté précédemment. Deuxièmement, il met en évidence qu'une telle rupture permet une nouvelle approche vis-à-vis du concept d'origine. En effet, la question même de l'origine prend un sens particulier dans une épistémologie de ce genre.

Au sein de plusieurs entrevues qu'il donne, il faut aussi noter les nombreuses mentions qu'il fait à la fois de Nietzsche, de sa philosophie ou directement de la méthode généalogique. Une des analogies qu'il utilise le plus souvent pour parler de la généalogie nietzschéenne est celle du fouilleur des bas-fonds où il fait référence au fait que la généalogie cherche à gratter sous la surface de ce qui semble beau, lisse et sans aspérité.

1.2.3 La méthode généalogique : de nouvelles perspectives

Même s'il ne cache pas son intérêt pour la philosophie nietzschéenne, il serait faux d'affirmer que Foucault est resté collé à celle-ci sans tenter de la modifier ou de la remodeler. C'est du moins ce que nous sommes efforcés de démontrer auparavant lorsque nous avons tenté de clarifier les différences de contrastes qui existaient entre Nietzsche et Foucault. Il sera donc maintenant question de la méthode généalogique et des usages qu'en fit Foucault. À l'inverse nous ne prétendons pas non plus que ce que Foucault fit se démarque totalement de l'entreprise nietzschéenne et il est normal que plusieurs similarités soient notées entre ce qui fut présenté chez Nietzsche et ce qui sera maintenant présenté chez Foucault.

Premièrement Foucault, comme le remarque Saar, inscrit sa démarche envers des objets différents de ceux de Nietzsche. En effet, Nietzsche demeurerait dans des

champs plus classiques de la philosophie comme la morale et la nature humaine qu'il cherchait à désacraliser et à contextualiser, tandis que Foucault s'intéresse plus particulièrement aux éléments du social qui permettent de régir le rapport entre le normal et l'anormal (Saar 2002, p. 233). En d'autres termes, Foucault cherche à mettre l'emphase sur les différents sujets constitués dans l'épistémè moderne et qualifie son entreprise comme étant une tentative de désacraliser le présent en mettant en évidence son émergence et sa provenance. Les objets auxquels il accorde une importance sont donc principalement les corps et la façon dont ceux-ci sont traversés par de nombreuses relations de pouvoirs qui les modèlent. Cette modélisation se fait selon le couple normal/anormal (ou pathologique).

Les ouvrages de Foucault renforcent le fait que la méthode généalogique cherche à rompre avec le positivisme, puisque l'histoire qui y est faite est automatiquement reliée à un caractère subjectif. En effet, dans ses différentes recherches ce que Foucault cherche à démontrer de quelle façon des valeurs, normes, institutions ou représentations sociales se sont développées et de quelles façons celles-ci orientent nos choix et notre univers des possibles (Saar 2002, p. 233). L'histoire que nous raconte Foucault est celle du présent dans lequel il vit et dans lequel, il tente de mettre en évidence le caractère historique et donc non naturel de ce qui modifie nos vies (Saar 2002, p. 233).

Ce que nous voulons démontrer ici, c'est que l'histoire que fait la méthode généalogique, et de façon claire chez Foucault, cherche à remettre en question les différentes naturalités qui sont présentes dans nos vies. Pour ce faire, il faut se pencher sur les différentes facettes du pouvoir. En effet, autant le couple savoir/pouvoir que les dispositifs du pouvoir (règlements, punitions, récompenses, surveillance, etc.) sont à étudier, afin de parvenir à ouvrir de nouvelles possibilités (Saar 2002, p. 233-234). En fait, il faut considérer que l'effet même de ces différentes

facettes du pouvoir permet de concevoir certaines choses et en rejette totalement d'autres :

Foucault claims that epistemic frames and the conditions of power shape and structure the ways in which individuals understand and express themselves, relate to themselves, but also how they can be seen, described and counted on by others. » (Saar 2002, p. 233-234)

La question de l'après se pose, puisqu'il faut voir de quelle façon la méthode généalogique tente de régler les problématiques auxquelles elle s'attaque. C'est-à-dire qu'il faut voir si elle évite le piège de simplement changer le fondement d'une nouvelle épistémè et ainsi de recréer ce qu'elle vient analyser. Ce que Foucault tente de poser à l'aide de ses analyses, ce n'est pas de créer la fin du sujet, mais plutôt de regarder comment le sujet est constitué et de quelle façon le sujet lui-même peut parvenir à modifier sa propre constitution (Foucault, 2001 b, p. 1527-1548) (Saar 2002, p. 234). Ce que la démarche foucauldienne cherche à faire, ce n'est pas de créer une nouvelle épistémè, mais plutôt de faire éclater celle qui existe, non dans la perspective de l'abandonner, mais dans la perspective de voir les frontières qui la délimitent demeurer mouvantes. Cette idée de la mouvance est cruciale chez Foucault, alors que celui-ci cherche justement à ce que les généalogies soient continuellement appliquées sur des objets qui seraient alors en perpétuelles mutations. Le terme mutation ici fait référence au fait qu'il n'y a pas de réécriture complète de l'histoire, mais que le présent découle d'éléments passés.

1.3 Paul Veyne : le dialogue entre l'histoire, la philosophie et la sociologie

Paul Veyne représente un cas particulier lorsque vient le temps de traiter de la méthode généalogique. Il est historien de formation et les rapprochements avec Nietzsche sont plus ténus considérant qu'il s'inspire beaucoup de Max Weber. Ce contemporain de Foucault a écrit sur la méthode historique et sur l'apport de Foucault

vis-à-vis de celle-ci. Il tend à se positionner de façon antagoniste par rapport à Foucault¹³ et c'est ce qui augmente à notre sens la pertinence de son utilisation ici. En effet, l'objectif du mémoire n'est pas de donner une définition restrictive de ce qu'est la méthode généalogique, mais plutôt d'en dresser les contours de façon large et de voir de quelle façon certains auteurs l'ont amené dans des directions différentes. L'analyse se basera principalement sur *Comment on écrit l'histoire* (1999), puisque ce livre est celui où Veyne discute abondamment de la méthode qu'il préconise.

Premièrement, il faut voir en quoi, d'après Veyne, l'histoire diffère de la sociologie. En effet, cela permettra de justifier le fait que nous pouvons inclure cet auteur à l'analyse qui est en cours. Pour lui, ce qui différencie principalement les deux disciplines ce sont les moments étudiés : le passé serait du ressort de la discipline historique et le présent de la discipline sociologique (1999, p. 169 et 314). Toutefois, pour Veyne il serait erroné de prétendre qu'il existe des cloisons fermées entre les deux disciplines. L'histoire se nourrit de la sociologie :

[...] on peut poser d'emblée que le dilemme est à dépasser, qu'il faudra s'intéresser à la "sociologie" des partis politiques à travers l'histoire et tâcher d'inventer, par comparatisme heuristique, une "sociologie" sur mesure des partis politiques sous la République romaine. (1999, p. 176)

Il renchérit plus loin en critiquant ses collègues historien-ne-s :

C'est pourquoi les naïfs qui ne se refusent pas l'accès de cette expérience sous le prétexte que la sociologie ne serait pas de l'histoire sont au fond les vrais habiles, et ceux qui se moquent d'eux ne sont que des demi-habiles. (1999, p. 210)

En fait, Veyne pousse un peu plus son argumentaire et affirme pratiquement que la sociologie ne peut exister que comme extension de l'histoire et que toute prétention à l'autonomie est vaine :

13 Veyne propose à tout le moins une vision de la théorie foucauldienne qui est particulière et qui n'est pas reprise pas beaucoup de commentateurs. Il ne représente pas l'antithèse de la théorie foucauldienne, mais il tente de situer la méthode généalogique de façon différente par rapport à Nietzsche et Foucault et c'est dans ce sens que nous le voyons comme étant divergent de ceux-ci.

La sociologie, je veux dire la sociologie générale, n'existe pas. Il existe une physique, une économie (et une seule), mais il n'est pas *une* sociologie; chacun se fait la sienne, de même que chaque critique littéraire se fait une phraséologie à son goût. La sociologie est une science qui voudrait être, mais dont la première ligne n'a pas encore été écrite et dont le bilan scientifique est exactement nul; elle n'a rien révélé qu'on ne sût déjà : aucune anatomie de la société, aucune relation causale que le bon sens ne connût. En revanche, l'apport de la sociologie à l'expérience historique, à l'allongement du questionnaire, est considérable et il le serait encore plus, si la finesse était la chose du monde la mieux partagée et si les préoccupations scientifiques ne l'étouffaient parfois; tout l'intérêt de la sociologie est dans cette finesse. (1999, p. 362)

Cette position ne ferait certainement pas l'unanimité de la communauté sociologique¹⁴, mais ce que nous voulions mettre en évidence c'est que pour Veyne la seule sociologie valable provient de l'histoire contemporaine. En d'autres termes, il n'existe qu'une seule sociologie, toutes les autres prétentions à la sociologie ne passant pas par l'histoire contemporaine, ne serait donc que des entreprises veines. Puisque l'histoire contemporaine est un des champs d'activité de la sociologie, il devient possible de tirer des éléments de la méthode généalogique chez Veyne, afin de la transposer dans la définition de la méthode que nous proposerons dans le troisième chapitre.

Pour Veyne, le concept d'interprétation est au centre sa méthode et c'est ce qui nous permet de le lier à ce qui a été écrit auparavant sur Nietzsche et sur Foucault. C'est-à-dire que Veyne remet en question le principe même de généralité, et c'est là que se situe le point central de sa critique vis-à-vis de la sociologie, puisque pour lui on ne peut parler d'un objet général :

La sociologie d'autrefois tombait souvent dans le piège du notionnel; elle commençait par de l'histoire comparée pour susciter à la fin des êtres de raison; par amour de la

14 La position de Veyne est tranchée et nuancée à la fois. Cela fait en sorte qu'il faudrait s'éloigner de l'objet de ce mémoire pendant un long moment, afin de traiter celle-ci et de vérifier sa validité. L'objectif ne se situe pas à ce niveau, et c'est pourquoi nous resterons relativement silencieux par rapport à une critique de cette affirmation. Nous pensons, en effet, que de diluer notre propos nuirait à la présentation qui est ici faite de la méthode généalogique et qu'il serait impossible de produire une réplique satisfaisante en quelques lignes ou dans une note de bas de page. Nous vous demandons donc d'accepter que cette nouvelle problématique ne soit pas traitée avec l'attention qui devrait être sienne, puisqu'il s'agit d'une entreprise qui compromettrait les objectifs ayant été fixés vis-à-vis de ce mémoire.

généralité (il n'est de science que du général), elle imaginait une catégorie sociologique appelée criminalité et mettait dans ce même sac les hold-up des sociétés industrielles, les bagarres et viols au Far-West, la vendetta en Corse ou dans l'Italie de la Renaissance et le banditisme de la misère en Sardaigne. (1999, p. 182)

C'est-à-dire qu'on retrouve ici un principe extrêmement semblable à celui de l'épistémè chez Foucault. En effet, Foucault nous disait qu'une catégorie qui semble aussi naturelle que la biologie a pourtant été plusieurs sciences qui n'ont à peu près rien à voir les unes avec les autres et que notre définition actuelle du terme rejette certaines définitions antérieures. Cette interprétation passe donc nécessairement par le scientifique qui pose son regard sur un objet donné:

Il n'est pas toujours possible de tirer des documents "de sa période" la réponse à ces questions; au contraire, ces documents prendront le sens que leur donnera la réponse que chacun fait à ces questions et la réponse sera tirée d'autres périodes, si l'historien a de la culture, ou de ses préjugés, c'est-à-dire du spectacle de l'histoire contemporaine. L'expérience historique est donc composée de tout ce qu'un historien peut apprendre à droite et à gauche dans sa vie, ses lectures et ses fréquentations. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il n'existe pas deux historiens ou deux cliniciens qui aient la même expérience, et que les querelles sans fin ne soient pas rares au chevet du malade. (1999, p. 210)

Ce que Veyne nous dit ici, c'est que chacun-e possède un bagage culturel qui lui est propre et que ce bagage modifie notre regard sur les objets que nous regardons. Il n'existe donc pas des objets naturels, puisqu'il est impossible de trouver l'essence même du social. Ce que Veyne cherche à illustrer ici, c'est que tous les objets étudiés doivent être remis dans leur contexte. Les objets existent dans leur contingence et ne peuvent être analysés hors de ceux-ci. Il s'agit en fait de la distinction que Veyne pose entre le concret et l'abstrait : le concret est ce qui est situé, alors que l'abstrait est ce qui veut définir une généralité (1999, p. 184-185). Ce qui pose problème avec l'abstrait c'est la confusion conceptuelle qui en découle (Veyne 1999, p. 185). En d'autres termes, considérant que les termes généraux ne peuvent représenter la même chose pour chacun-e, ils prennent plusieurs sens à la fois et perdent ainsi toute valeur explicative, puisqu'ils ne permettent plus de produire un référent unique. Afin, de

pallier à ce problème Veyne propose de passer par l'événementiel. C'est-à-dire que l'analyse doit se faire en fonction d'événements singuliers identifiables. Cela ne veut pas dire que des rapprochements ne peuvent être effectués entre des événements semblables ou que la comparaison soit hors de notre atteinte, mais simplement qu'un événement diffère d'un autre (Veyne 1999, p. 182-185).

Pour Veyne l'événementiel ne passe pas non plus par un isolement des événements qui s'exécutent tous indépendamment les uns des autres. Au même titre que Nietzsche et Foucault, il cherche plutôt à comprendre comme ces différents événements s'influencent et ainsi permettent d'expliquer une situation donnée. Pour ce faire, Veyne nous présente le concept de l'intrigue qu'il définit de la façon suivante :

Les faits n'existent pas isolément, en ce sens que le tissu de l'histoire est ce que nous appellerons une intrigue, un mélange très humain et très peu "scientifique" de causes matérielles, de fins et de hasards; une tranche de vie, en un mot, que l'historien découpe à son gré et où les faits ont leurs liaisons objectives et leur importance relative : la genèse de la société féodale, la politique méditerranéenne de Philippe II ou un épisode seulement de cette politique, la révolution galiléenne. (1999, p. 51)

Ce que Veyne nous présente ici se rapproche beaucoup de la façon qu'ont Nietzsche et Foucault d'aborder les problématiques avec lesquelles ils travaillent. Il s'agit de chercher à reconstruire les liens entre les événements permettant d'expliquer un moment donné. Veyne met bien l'accent sur ce caractère de reconstruction :

Cette intrigue ne s'ordonne pas nécessairement selon une suite chronologique : comme un drame intérieur, elle peut se dérouler d'un plan à l'autre; l'intrigue de la révolution galiléenne mettra Galilée aux prises avec les cadres de pensée de la physique au début du XVIIe siècle, avec les aspirations qu'il sentait vaguement en lui-même, avec les problèmes et références à la mode, platonisme et aristotélisme, etc. (1999, p. 50-51)

Parallèlement à cette caractéristique de l'intrigue, il y a la prise en compte que l'événement ne devient jamais réductible à un commencement. En effet, Veyne mentionne clairement que l'événement ne se comprend que dans une toile plus large où se côtoient de nombreux événements :

Un événement, quel qu'il soit, implique un contexte, puisqu'il a un sens; il renvoie à une intrigue dont il est un épisode, ou plutôt à un nombre indéfini d'intrigues; inversement on peut toujours découper un événement en événements plus petits. (1999, p. 53)

Ce que Veyne nous dit ici c'est que l'événement en soi n'existe pas s'il n'est pas placé dans un contexte où il dépend en même temps qu'il influence les autres événements. Ce sont ces relations entre les événements qui créent l'intrigue en question et l'intrigue devient l'objet sur lequel l'historien jette son regard. Veyne utilise le concept d'intrigue, puisqu'il rejette le déterminisme qu'une téléologie historique pourrait vouloir imposer : « L'intrigue peut donc être coupe transversale des différents rythmes temporels, analyse spectrale : elle sera toujours intrigue parce qu'elle sera humaine, sublunaire, parce qu'elle ne sera pas un morceau de déterminisme. » (1999, p. 52) En d'autres termes, ce que Veyne nous dit ici c'est qu'il y aura toujours de nouvelles intrigues et que des personnes devront se pencher sur celles-ci, puisqu'il en est ainsi de toute chose humaine.

Veyne apporte des précisions par rapport à Nietzsche et Foucault en mettant l'emphase sur l'événementiel et la façon dont il est possible de l'appréhender avec l'intrigue. En effet, sa démonstration contribue à mettre en évidence certaines précautions auxquelles il faut faire attention lorsqu'on traite de l'événement, soit le fait que l'événement peut toujours se décomposer et qu'il en est de la responsabilité des chercheur-e-s de constituer leur propre intrigue, afin d'expliquer l'événement sur lequel ils ou elles se penchent. L'intrigue permettra d'expliquer et de comprendre comment un événement arrive à se produire, mais elle ne permettra jamais de mettre en branle un déterminisme. Il s'agit d'un autre point qui s'approche de ce que nous avons vu chez Nietzsche et Foucault qui cherchent à récuser les grandes téléologies historiques permettant de prédire dans quelles directions de futurs événements devraient s'aligner. Finalement, il pose le caractère unique de chaque événement. Cette unicité provient à la fois de l'interprétation unique de chaque chercheur-e, ainsi

que de l'intrigue qui est constituée par différents événements dans différentes temporalités et spatialités.

CHAPITRE II

QUELQUES PRÉCISIONS AUTOUR DE LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE

Maintenant que les bases de la méthode ont été présentées autour des œuvres de Nietzsche, Foucault et Veyne, il faut approfondir ce qui a été présenté dans le chapitre précédent. Pour ce faire nous nous concentrerons principalement sur les auteurs de la deuxième vague. Les auteurs, que nous appelons ceux de la deuxième vague, ont écrit sur la méthode après Nietzsche, Foucault et Veyne, et ont plutôt cherché à en préciser les usages, les contours et les particularités. Il est donc logique de les voir à la suite des trois premiers.

Tout de même avant de passer directement à ce nouveau groupe d'auteurs nous ferons un détour par Foucault et Hacking. Ce choix nous semble essentiel, puisqu'il est possible de mettre en parallèle ce que disent les deux auteurs à des moments très précis de leurs œuvres respectives. Foucault, dans *Il faut défendre la société* (1997) donne des précautions de méthode qui peuvent être rattachées à la méthode généalogique. Cela fera contraste avec les éléments plus flous que nous avons présenté au cours du chapitre précédent et apporte des précisions autour de la méthode généalogique. Dans le cas de Hacking, celui-ci n'est pas un généalogiste, mais l'ontologie historique qu'il présente se rapproche de la méthode généalogique. Foucault et Hacking serviront donc à préciser ce qui a été dit auparavant, puisque ces deux auteurs ont clarifié certaines caractéristiques de la méthode généalogique. Cette section permettra de mettre en évidence des éléments spécifiques de la méthode et ainsi il sera possible de commencer à la délimiter de façon plus claire.

Les auteurs de la deuxième vague suivront donc, afin de pouvoir continuer à approfondir la méthode généalogique. Ceux-ci ont écrit sur cette méthode ou ont tenté

de l'appliquer en se basant sur les travaux de Nietzsche, Foucault et Veyne. L'analyse de leurs positions permettra donc de continuer à ajouter des précisions par rapport à ce que représente la méthode, ainsi qu'à mieux définir ses contours. Cette section permettra d'augmenter la cohésion de la méthode en explicitant de façon plus directe différents concepts qui feront référence à ce qui a été présenté auparavant.

La présentation rassemblera un peu plus les auteurs que précédemment. Il sera plutôt question de certains aspects et concepts de la méthode généalogique et donc, lorsque plusieurs auteurs ont traité d'un même concept, nous allons tous les voir les uns à la suite des autres. Puis nous reprendrons avec le prochain concept. Dans certains cas, cela voudra dire que nous ne présenterons qu'un auteur, mais parfois, il y en aura quelques-uns, afin de s'assurer d'apporter suffisamment de précisions autour des concepts qui seront présentés. Nous tenterons tout de même de garder une certaine ouverture par rapport à la méthode et c'est pourquoi il y aura une présentation auteur par auteur pour chacun des aspects ou concepts exposés. Cela est à notre sens, la façon la plus efficace pour présenter les différentes variations que prend la méthode chez plusieurs auteurs. Certains commentateurs que nous avons vus auparavant reviendront, puisque certains d'entre eux ont pris le temps dans leurs écrits de parler plus directement sur la méthode. L'objectif ici est de parvenir à tisser des liens entre l'ensemble de ce qui aura été dit, afin de parvenir, dans le prochain chapitre, à donner une définition à la méthode généalogique.

2.1 Foucault et Hacking : quelques clarifications de méthodes

Foucault et Hacking sont deux auteurs qui ont émis à un certain moment de leur parcours quelques clarifications de méthodes autour de la méthode généalogique. Il s'agit maintenant de vérifier en quoi celles-ci consistent et de les analyser, afin de

commencer à extraire des éléments permettant de mieux définir la méthode généalogique. Cette analyse permettra à la fois de faire des liens entre la méthode généalogique et la sociologie, ainsi que de préciser certains fondements de la méthode. Il s'agit en quelque sorte d'un complément à la présentation faite jusqu'à présent ce qui permettra de mettre en évidence certains points qui reviendront au troisième chapitre où une définition de la méthode généalogique sera présentée. Il s'agissait d'une étape primordiale, puisqu'il s'agit d'un des rares moments où un auteur comme Foucault donne des points plus précis sur la méthode généalogique.

2.1.1 Foucault et les précautions de méthodes

Dans la leçon du 14 janvier 1976 du cours *Il faut défendre la société* (1997), Foucault présente cinq précautions de méthodes qui lui semblent essentielles lorsque vient le temps de traiter du pouvoir. Ces précautions « étaient requises pour essayer de suivre cette ligne, qui tentait de court-circuiter, ou de biaiser avec la ligne générale de l'analyse juridique. » (Foucault 1997, p.25) Son objectif était de démontrer que :

Le système du droit et le champ judiciaire sont le véhicule permanent de rapport de domination, de techniques d'assujettissement polymorphes. Le droit, il faut le voir, je crois, non du côté d'une légitimité à fixer, mais du côté des procédures d'assujettissement qu'il met en œuvre. (Foucault 1997, p. 24)

En d'autres termes, Foucault cherche ici à sortir de l'analyse du droit comme un vecteur d'application de la justice. Il s'intéresse plutôt aux formes de pouvoir et de dominations qui en émergent depuis le Moyen-Âge pour mener jusqu'au droit tel que nous le connaissons aujourd'hui. Nous pouvons maintenant passer aux cinq précautions qu'il donne et qui apportent des éclaircissements au sujet de la méthode généalogique.

La première précaution vise principalement à clarifier de quelle façon l'objet d'analyse doit être abordé.

Précautions de méthode; celle-ci d'abord : il ne s'agit pas d'analyser les formes réglées et légitimes du pouvoir en leur centre, dans ce que peuvent être ses mécanismes généraux ou ses effets d'ensemble. Il s'agit de saisir, au contraire, le pouvoir à ses extrémités, dans ses derniers linéaments, là où il devient capillaire; c'est-à-dire : prendre le pouvoir dans ses formes et ses institutions les plus régionales, les plus locales, là surtout où ce pouvoir, débordant les règles de droit qui l'organisent et le délimitent, se prolonge par conséquent au-delà de ces règles, s'investit dans des institutions, prend corps dans des techniques et se donne des instruments d'intervention matériels, éventuellement même violents. (Foucault 1997, p.25)

Foucault présente ici la nécessité de regarder non du côté du fondement de quelque chose comme la justice, mais plutôt de regarder comment celle-ci fonctionne. Il pose donc comme nous l'avons vu précédemment l'importance de l'événement quotidien, des pratiques quotidiennes, afin d'observer les transformations d'une valeur, d'une institution, d'une norme ou d'une représentation sociale :

Un exemple, si vous voulez : plutôt que de chercher à savoir où et comment dans la souveraineté, telle qu'elle est présentée par la philosophie, soit du droit monarchique soit du droit démocratique, se fonde le droit de punir, j'ai essayé de voir comment, effectivement, la punition, le pouvoir de punir prenaient corps dans un certain nombre d'institutions locales, régionales, matérielles, que ce soit le supplice ou que ce soit l'emprisonnement, et ceci dans le monde à la fois institutionnel, physique, réglementaire et violent des appareils effectifs de la punition. Autrement dit, saisir le pouvoir du côté de l'extrémité de moins en moins juridique de son exercice : c'était la première consigne donnée. (Foucault 1997, p.25)

En d'autres termes, la méthode généalogique s'intéresse à ce qui se passe concrètement avec une idée : quels sont les mécanismes régulant les pratiques par rapport à une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale? Lorsque Foucault parle ici du droit de punir, celui-ci s'inscrit dans l'exercice du droit qui se base lui-même sur des principes d'égalité et de justice. Plutôt que de s'attaquer aux fondements métaphysiques de telles idées, la méthode généalogique s'intéresse plutôt à ce qui est fait au nom de ces idées. On retrouve l'épistémologie nietzschéenne qui fut présentée auparavant et qui met justement l'accent sur les corps et la façon

dont ceux-ci sont transformés. En effet, l'objectif derrière cette précaution est de mettre en évidence de quelle façon nos pratiques sont modifiées par un ensemble de règles qui favorisent certaines pratiques et en proscrivent d'autres. Cette première précaution permet donc de faire un lien avec l'entreprise sociologique, puisqu'elle met l'accent sur une observation empirique des comportements face aux changements demandés par une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale.

La deuxième précaution que Foucault formule porte sur la façon d'aborder les phénomènes étudiés. Comme il a été possible de le voir précédemment, la méthode généalogique pose une façon d'appréhender les problématiques qui est particulière :

Deuxième consigne : il s'agissait de ne pas analyser le pouvoir au niveau de l'intention ou de la décision, de ne pas chercher à le prendre du côté intérieur, de ne pas poser cette question (que je crois labyrinthique et insortable) qui donc à le pouvoir? Qu'est-ce qu'il a dans la tête? Et que cherche-t-il, celui qui a le pouvoir? Mais d'étudier le pouvoir, au contraire, du côté où son intention – si intention il y a – est entièrement investie à l'intérieur de pratiques réelles et effectives; d'étudier le pouvoir, en quelque sorte, du côté de sa face externe, là où il est en relation directe et immédiate avec ce qu'on peut appeler, très provisoirement, son objet, sa cible, son champ d'application, là, autrement dit, où il s'implante et produit ses effets réels. (Foucault 1997, p.25)

L'analyse porte donc sur ce qui se passe et non sur ce qui devrait arriver selon le discours légitime qui est porté par l'institution en question. Il s'agit en quelque sorte de placer le moment de l'analyse au niveau du quotidien. C'est-à-dire qu'il faut poser nos questions de recherches et nos problématiques à partir de ce qui se passe, de ce qui est visible, de ce qui se vit et non à partir d'une théorisation du réel. Le social a une consistance et c'est celle-ci qu'il faut étudier. On peut voir cette précaution comme étant reliée à l'événementiel de Veyne, puisqu'il ne faudrait pas s'attaquer aux grands ensembles (temporels, spatiaux ou spatiaux-temporels), mais bien à ce qui se passe à un moment précis dans un endroit précis. En d'autres termes, on ne peut déduire de lois générales à partir d'un événement, puisque les contextes ne sont jamais exactement les mêmes.

La troisième précaution de méthode que présente Foucault s'attarde plus spécifiquement au pouvoir, mais elle permet tout de même de mettre en évidence une des caractéristiques de la méthode généalogique. Il s'agit du principe de décomposition. C'est-à-dire qu'il n'existerait aucune totalité homogène, mais plutôt plusieurs facteurs indépendants qui ont mené à cette apparence d'unité. Foucault se sert du pouvoir et de l'individu pour faire cette démonstration :

En réalité, ce qui fait qu'un corps, des gestes, des discours, des désirs sont identifiés et constitués comme des individus, c'est précisément cela l'un des effets premiers du pouvoir. C'est-à-dire que l'individu n'est pas le vis-à-vis du pouvoir; il en est, je crois, l'un des effets premiers. L'individu est un effet du pouvoir et il est en même temps, dans la mesure même où il en est un effet, le pouvoir transite par l'individu qu'il a constitué. (Foucault 1997, p. 27)

Ce qu'il faut retenir ici c'est que l'individu existe, il est possible d'observer ce qu'on peut appeler l'individu, mais que celui-ci n'est en rien une totalité, il est plutôt un ensemble de parties qui sont façonnées par différents rapports de pouvoir qui le constituent. En fait, pour Foucault, ces rapports ne sont pas localisés en un seul endroit, mais ils sont mouvants et l'individu est donc en quelque sorte constituant de ces rapports et constitués par ceux-ci.

Le pouvoir, je crois, doit être analysé comme quelque chose qui ne fonctionne qu'en chaîne. Il n'est jamais localisé ici ou là, il n'est jamais entre les mains de certains, il n'est jamais là approprié comme une richesse ou un bien. Le pouvoir fonctionne. Le pouvoir s'exerce en réseau et, sur ce réseau, non seulement les individus circulent, mais ils sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir. Ils ne sont jamais la cible inerte ou consentante du pouvoir, ils en sont toujours les relais. Autrement dit, le pouvoir transite par les individus, il ne s'applique pas à eux. (Foucault 1997, p.26)

Il existe donc une espèce de renvoi constant entre ce qui serait la totalité, l'individu dans l'exemple foucauldien, et ce qui modèle cette totalité, le pouvoir dans l'exemple qui vient d'être énoncé. D'une façon générale cela veut dire que les phénomènes sociaux ne sont jamais fixes, mais toujours en mouvement et que ce qui les constituent est aussi pris dans ce jeu mouvant ce qui empêche de fixer ou de rendre immuable des totalités. L'objectif de Foucault ici n'est pas de nier qu'il existe quelque

chose comme l'individu, seulement que la façon qui est prise pour aborder celui-ci change complètement la façon dont il est possible de l'analyser et ainsi les analyses mêmes qu'il est possible de faire.

La quatrième précaution de méthode continue de mettre de l'avant le principe de la décomposition. Il s'agit en fait d'inverser l'angle classique d'approche de l'analytique du pouvoir. Encore une fois, il est possible de généraliser à partir de cet exemple spécifique, afin de faire ressortir une caractéristique de la méthode généalogique :

Je veux dire ceci : il me semble que – ce serait là donc la quatrième précaution de méthode – l'important, c'est qu'il ne faut pas faire une sorte de déduction du pouvoir qui partirait du centre et qui essaierait de voir jusqu'où il se prolonge par le bas, dans quelle mesure il se reproduit, il reconduit jusqu'aux éléments les plus atomistiques de la société. Je crois qu'il faut, au contraire, qu'il faudrait – c'est une précaution de méthode à suivre – faire une analyse ascendante du pouvoir, c'est-à-dire partir des mécanismes infinitésimaux, lesquels ont leur propre histoire, leur propre trajet, leur propre technique et tactique, et puis voir comment ces mécanismes de pouvoir, qui ont donc leur solidité et, en quelque sorte, leur technologie propre, ont été et sont encore investis, colonisés, utilisés, infléchis, transformés, déplacés, étendus, etc., par des mécanismes de plus en plus généraux et des formes de dominations globales. (Foucault 1997, p.27)

Ce point revient en quelque sorte réaffirmer ce qui avait été présenté au point précédent, c'est-à-dire que chacun des éléments constituant la totalité profite d'une certaine indépendance dans son développement et ainsi qu'il faut s'assurer d'analyser ces éléments dans leur unicité et de les historiser. En effet, il y aurait un certain danger à les analyser *a posteriori* sans les remettre dans leur contexte.

On pourrait dire ceci, et ce serait l'analyse descendante dont, je crois, il faut se méfier : la bourgeoisie est devenue, à partir de la fin du XVIe et au XVIIe siècle, la classe dominante. Cela étant dit, comment peut-on en déduire l'internement des fous? La déduction, vous la ferez toujours; elle est toujours facile, et c'est précisément ce que je lui reprocherai. Il est, en effet, facile de montrer comment le fou étant précisément celui qui est inutile dans la production industrielle, on est bien obligé de s'en débarrasser. [...] Je crois que n'importe quoi peut se déduire du phénomène général de la domination de la classe bourgeoise. Il me semble que ce qu'il faut faire c'est l'inverse, c'est-à-dire voir comment historiquement, en partant du bas, les mécanismes de contrôle ont pu jouer quant à l'exclusion de la folie, à la répression à l'interdiction de la sexualité; comment, au niveau effectif de la famille, de l'entourage immédiat, des

cellules, ou aux niveaux les plus bas de la société, ces phénomènes-là, de répression ou d'exclusion, ont eu leurs instruments, leur logique, ont répondu à un certain nombre de besoins; montrer quels en ont été les agents, et chercher ces agents non pas du tout du côté de la bourgeoisie en général, mais des agents réels, qui ont pu être l'entourage immédiat, la famille, les parents, les médecins, le plus bas degré de police, etc.; et comment ces mécanismes de pouvoir, à un moment donné, dans une conjoncture précise, et moyennant un certain nombre de transformations, ont commencé à devenir économiquement profitables et politiquement inutiles. (Foucault 1997, p. 28-29)

Il s'agit ici d'une des descriptions les plus explicites de ce que Foucault entend par méthode généalogique. Il pose comme condition de revenir à l'émergence et à la provenance des phénomènes. Comme il a été possible de le voir précédemment la question de l'origine¹⁵ était centrale chez Nietzsche et elle l'est tout autant chez Foucault. La mise en place d'une analyse qui ne part pas du centre pour aller vers les extrémités semble donc être en quelque sorte ce que représente la méthode généalogique. L'objectif d'une telle analyse est de retracer ce qui a permis l'émergence d'un phénomène et non simplement ce qui l'a reconduit. En passant par l'origine, il est possible de comprendre quelles sont les causes d'un phénomène et ainsi d'ouvrir la voie au changement.

Cette quatrième précaution nous amène directement à la cinquième précaution qui s'attaque à la notion d'idéologie et introduit plutôt le couple savoir/pouvoir comme étant un nœud nécessaire à résoudre pour des analyses généalogiques :

C'est-à-dire que le pouvoir, quand il s'exerce dans ses mécanismes fins, ne peut pas le faire sans la formation, l'organisation et la mise en circulation d'un savoir ou, plutôt, d'appareils de savoir qui ne sont pas des accompagnements ou des édifices idéologiques. (Foucault 1997, p.30)

En d'autres termes, il revient sur ce qui vient d'être présenté avec la quatrième précaution, c'est-à-dire que l'idéologie découle d'une totalité déjà formée et ne forme pas une totalité. Il faut dire que cette précaution de méthode peut être comprise dans le contexte où elle a été mise de l'avant, soit à un moment où l'épistémologie marxiste

15 Il faut garder en tête ici les nuances que nous avons apportées face au terme même d'origine et le voir comme une combinaison de l'émergence et de la provenance.

qui mettait l'emphase sur les appareils idéologiques d'État (l'école de Francfort, Althusser) était dominante¹⁶. Ce que Foucault cherche à mettre de l'avant, c'est le fait que l'idéologie se construit à partir d'un amalgame de valeurs, d'institutions, de normes et de représentations sociales qui se développent chacune de leur côté, puis qui sont regroupées par l'idéologie. Il y a donc aussi une volonté polémique derrière ces affirmations et bien que l'objectif ici ne soit pas de les relever, il convient de les prendre en compte, afin d'expliquer quel vide la méthode généalogique pouvait chercher à combler. Cette cinquième précaution change aussi le regard du généalogiste, puisque ses objets se trouveront du côté des modes d'emploi, des règlements, d'ouvrages, de livres, de feuillets, etc. qui sont destinés à encourager une marche à suivre et à proscrire certains comportements. Ces documents ne se justifient pas, ils ne cherchent pas à expliquer leur existence, mais donnent plutôt une marche à suivre dans une situation donnée en prévoyant des sanctions lorsque ce qu'ils exigent n'est pas respecté. Ils peuvent être diffusés par une institution particulière soit par rapport à son fonctionnement interne, soit par rapport à une façon d'agir dans le social en général. Le généalogiste s'intéresserait donc à ce qui modifie les conditions matérielles et non à ce qui prétend les justifier ou les mettre en place.

On peut donc voir que pour Foucault la méthode généalogique peut se rattacher à une volonté d'observer les rapports qui existent entre un discours et des individus. Ce que nous voulons dire ici par discours, c'est que Foucault s'intéresse à la façon dont les individus sont amenés à faire certaines choses et à ne pas en faire d'autres par toute une série de valeurs, normes, institutions (du moins par leurs règlements) ou représentations sociales qui modèlent les sujets. Les cinq précautions de méthode

16 L'objectif ici n'est pas de prendre position dans le débat face au marxisme, puisque ce courant de pensée a connu plusieurs changements depuis que Foucault a donné cette leçon au Collège de France. Il s'agissait tout simplement de mettre en évidence ce qui a amené Foucault à présenter cette précaution de méthode.

qu'il donne cherchent toutes à donner des outils aux chercheur-e-s, afin de pouvoir lancer des recherches de type généalogique vis-à-vis des objets différents des siens.

2.1.2 Hacking et l'ontologie historique

Dans son livre *Historical ontology* (2002), Hacking s'attarde à clarifier une méthode qu'il nomme ontologie historique. Il est possible de l'utiliser, afin d'approfondir la démarche généalogique foucauldienne, puisqu'il y fait référence à plusieurs reprises et que l'ontologie historique nous apparaît comme étant très proche de la méthode généalogique. À l'aide de Hacking, il y aura à la fois l'objectif de réinscrire la méthode utilisée par Foucault au sein de la sociologie et l'objectif de clarifier certains éléments de la méthode généalogique. Toutefois, nous devons ici effectuer la même mise en garde qui avait été faite à propos de la position de Veyne : Hacking ne se prétend pas généalogiste et se réclame davantage de Kant que de Nietzsche (Hacking 2002, p. 119). Les liens qui seront faits avec la méthode généalogique le seront puisque Hacking démontre une certaine sensibilité à l'œuvre de Foucault dans l'ensemble de son ouvrage. Son ontologie historique s'approche aussi suffisamment de la méthode généalogique, pour qu'il soit possible d'effectuer des liens entre les deux démarches méthodologiques. Considérant que certains auteurs comme Koopman mentionnent aussi qu'une des particularités de Foucault est son côté kantien (2013, p.13-17), il nous semble pertinent d'approfondir une méthode se réclamant de Kant.

Tout d'abord, voici ce que Hacking a à dire sur les travaux de Foucault :

« Foucault's book are mostly about practices and how they affect and are affected by the talk in which we embed them. [...] Moreover, it is precisely his intellectual work, his philosophical work, that directs our attention away from our talk and on to our practices. » (2002, p. 47)

En fait, ce que Hacking nous dit ici c'est tout simplement ce qui avait été relevé auparavant lorsque nous avons mentionné que pour Foucault la définition de discours relevait des pratiques. Il dira à ce sujet que : « For all the abstract schemes for which Foucault has become famous, he is also the most concrete of writers. » (2002, p. 74) Il existe donc au sein même de la méthode foucauldienne une sensibilité pour le concret ce qui met en évidence la rupture avec la métaphysique qui était aussi présente chez Nietzsche. En fait, pour Hacking le rapport savoir/pouvoir et la constitution de l'individu sont au centre de sa philosophie : « Here Foucault's "archeology" may yet to grasp prove useful, not in order to "display the shape of the flybottle" but at least to grasp the interrelations of power and knowledge that literally constitute us as human beings. » (2002, p. 50) Il présente cet apport de la théorie foucauldienne comme étant une rencontre entre l'histoire et la philosophie : « That would be the strongest impact of history upon philosophy. » (2002, p. 50) En d'autres termes, on peut définir ce que représente la méthode foucauldienne comme étant une méthode qui s'efforce d'historiser le présent. Cette historisation se fait en analysant de quelle façon un phénomène a pu s'ancrer au sein d'une société donnée et s'est développé pour devenir ce qu'il est devenu. Cette définition se rapproche de ce qui a été mentionné lorsque nous nous sommes concentrés sur Foucault à partir de ses écrits, ainsi qu'à l'aide des commentateurs. Il est donc possible de convenir qu'il existe une sensibilité du concret chez Foucault et que celui-ci s'intéresse à ce qui modifie directement les personnes touchées par les objets qu'il analyse. Cela se rapproche des conclusions que nous avons tirées des cinq précautions de méthodes de Foucault que nous venons de présenter.

Parallèlement à son interprétation de la théorie foucauldienne, Hacking élabore les contours d'une théorie qui peut se rapprocher de la méthode généalogique. Il convient maintenant de regarder en quoi consiste la proposition de Hacking et de mettre

l'accent sur les similarités qui existent entre son questionnement et celui des trois auteurs que nous avons déjà traités.

Pour Hacking toute philosophie des sciences humaines nécessiterait de passer par l'histoire :

« In brief, despite all that I have learned from T. S. Kuhn, I think that there is an important way in which history does not matter to the philosophy of the natural sciences, while it does matter to the philosophy of at least some of the human sciences. » (2002, p. 28)

Ce que Hacking dit ici, c'est que les sciences humaines et sociales, ainsi que les différentes épistémologies qui les composent ont à gagner en passant par l'histoire. L'histoire leur est importante, puisque leurs objets ne sont pas les mêmes que ceux des sciences naturelles. Cette différence augmente l'importance de la contextualisation historique, afin de clarifier l'objet étudié.

Cependant, ce concept de clarification ne tient pas tout seul dans la théorie que nous présente Hacking. En fait, il faut voir sa définition des révolutions, ici entendue au sens de révolutions au sein d'une science, afin de bien comprendre ce qu'il cherche à affirmer :

« 6. *Revolutions*. Ruptures, mutations, epistemological breaks, cuts – whatever metaphor you wish – occur in bodies of knowledge. Typically, a concept, category or mode of classification may not survive a revolution intact. Even if we preserve the same word, it may express a new concept superseding an old one. We need not to succumb to the excesses of incommensurability here. We need not suppose that post-revolutionary speakers have trouble understanding pre-revolutionary ones who stick to the old ways. But it does follow from this, plus the preceding premise, that concepts may have beginnings and endings. » (Hacking 2002, p. 36)

Nous voulons retenir deux choses de la définition que pose Hacking. Premièrement, un mot peut avoir différentes significations à travers l'histoire. Cela rejoint sensiblement la position de Foucault lorsqu'il prend la biologie en exemple et démontre qu'il existe deux sciences biologiques distinctes selon l'époque où nous l'étudions. Deuxièmement, Hacking pose aussi la contingence des concepts. C'est-à-

dire que les concepts ne sont pas éternels ou ne réfèrent pas à une essence cachée, mais sont tributaires d'une façon de voir les choses qui ont lieu à un moment donné.

Lorsqu'il définit ce qu'il entend par ontologie historique, Hacking va dans la même direction :

« Historical ontology is about the ways in which the possibilities for choice, and for being, arise in history. It is not to be practiced in terms of grand abstractions, but in terms of the explicit formations in which we can constitute ourselves, formations whose trajectories can be plotted as clearly as those of trauma or child development, or, at one remove, that can be traced more obscurely by larger organizing concepts such as objectivity or even facts themselves. Historical ontology is not so much about the formation of character as about the space of possibilities for character formation that surround a person, and create the potentials for "individual experience". » (Hacking 2002, p. 23)

Hacking met ici en évidence l'objet de l'ontologie historique. Il existe bien entendu quelques différences de contrastes entre ce qu'il dit et ce qui a été illustré jusqu'à maintenant par rapport à la méthode généalogique, mais il semble que l'un des points se rapproche de l'entreprise foucauldienne. Il s'agit notamment du point où l'ontologie historique cherche à mettre l'emphase sur ce qui entoure le sujet, afin de comprendre de quelle façon ce dernier peut se concevoir : l'individu se conçoit comme sujet à partir des modalités qui lui sont transmises par les différents dispositifs l'entourant. Par contre cette subjectivation n'est pas nécessairement totale, mais elle peut être différente selon les moments, les endroits et elle ne sera pas toujours mobilisée de la même façon :

« But notice how I emphasize that traumatology and child development do present themselves as positive knowledge, the bearers of general facts and testable truths about the human condition. They are fragments of knowledge in which a person is constituted as a certain type of being : a victim of trauma, a developing child. A person becomes able to act on others in such and such ways. The person becomes a special type of moral agent with both responsibilities and exculpations. » (Hacking 2002, p. 24)

Hacking approfondit donc sur deux aspects à propos de cette subjectivation. Dans un premier temps, elle découle d'un rapport savoir/pouvoir qui s'exerce au moment où ce

savoir est celui qui dicte la marche à suivre. Certains savoirs sont plus englobants socialement parlant, tandis que d'autres ne s'appliquent que dans des situations particulières. Dans un deuxième temps, le sujet est porteur d'un rôle précis pour lequel il existe des attentes autant externes, qu'interne : le sujet s'attend à certaines réactions de la part des sujets qui l'entourent, mais en revanche ces autres sujets ont des attentes par rapport au rôle que le sujet joue. Il faut aussi noter que les attentes ne sont pas nécessairement équilibrées et que certains rôles peuvent demander une plus grande responsabilisation de la part du sujet.

Cette subjectivation telle que présentée au sein de l'ontologie historique prend donc en considération le caractère multiple de l'identité, ainsi que la possibilité que les rôles (et les attentes externes et internes par le fait même) se juxtaposent et nécessitent une certaine réflexivité de la part du sujet. C'est-à-dire qu'elle reprend une caractéristique de la méthode généalogique, elle s'attarde au présent : « At its boldest, historical ontology would show how to understand, act out, and resolve present problems, even when in so doing it generated new ones. » (Hacking 2002, p. 24) Il faut donc comprendre que contrairement à ce que son nom pourrait laisser entendre l'ontologie historique ne s'intéresse pas à l'histoire en premier lieu, mais se sert plutôt de l'histoire (ou du passé), afin de comprendre, d'élucider un problème du présent. Cette caractéristique de la méthode généalogique sera notamment approfondie lorsque l'aspect critique et le style de la méthode seront mobilisés dans les prochaines pages, puisqu'il s'agit d'une des particularités de la méthode.

Pour Hacking la méthode généalogique pourrait donc se rattacher à l'étude du possible et de l'impossible. Ce que nous voulons dire ici c'est que l'ontologie historique que nous présente Hacking cherche à analyser de quelles façons les sujets sont construits et quels sont les paramètres de cette construction. Cette problématisation porte sur le présent et s'intéresse au rapport savoir/pouvoir, afin

d'arriver à cerner ces régimes de possibles et d'impossibles¹⁷. L'ontologie historique s'approche donc de la méthode généalogique en faisant apparaître le caractère contingent des régimes de possibles et d'impossibles et en démontrant qu'ils sont rattachés à des savoirs qui doivent être désacralisés et peuvent être remis en question.

2.2 La deuxième vague : les nouveaux regards sur la méthode généalogique

Cette section mettra l'accent sur un ensemble d'auteurs qui ont écrit sur la méthode généalogique. Ces nouveaux auteurs sont Raymond Geuss et Fred Evans. Il faut ajouter à ces derniers Saar, Koopman et Dunkle que nous avons déjà mobilisé comme commentateurs pour Nietzsche et/ou Foucault dans le chapitre précédent. À partir de ceux-ci, il sera possible d'accentuer et de préciser ce qui a été entrepris auparavant, c'est-à-dire qu'il y aura clarification de certains concepts de la méthode généalogique, afin de mieux illustrer en quoi celle-ci consiste. La division se fera en concept et non par auteur, ce qui veut dire que certains auteurs reviendront puisqu'ils ont traité de plus d'un concept.

2.2.1 La méthode généalogique : une méthode critique

Le premier élément de la méthode généalogique que nous décrivons est celui du caractère critique de la méthode. Nous utiliserons les articles de Raymond Geuss (2002) et de Fred Evans (2001), le livre de Colin Koopman (2013) et le mémoire Ian Douglas Dunkle (2010), afin de traiter de cet aspect de la méthode généalogique. Nous verrons qu'il existe quelques nuances au niveau de la terminologie entre ces

¹⁷ Nous empruntons cette expression des régimes de possibles et d'impossibles à Danilo Martucelli qui nous a ouvert cette façon de conceptualiser lors d'une conférence qu'il faisait autour de son ouvrage : *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité.* (2014)

auteurs, mais il est possible de voir des liens entre leur conception respective de ce que veut dire critique.

Tout d'abord, il convient de se demander ce que peut représenter au juste le caractère critique d'une méthode. Selon Geuss, il est possible de prendre en compte trois significations pour ce terme. Les trois usages sont de distinguer, de diviser et de séparer (Geuss 2002, p. 214). Il faut ici prendre le sens de critique comme l'objet de l'analyse. En d'autres termes, la méthode généalogique dans son analyse cherche à découper ses objets, à porter le particulier ou l'événementiel pour reprendre le concept que nous avons déjà abordé chez Veyne.

Il faut aussi faire attention à ne pas voir la critique comme étant quelque chose de purement négatif : « I cannot be said to 'criticise' a certain position if all I do is simply repudiate or oppose it. » (Geuss 2002, p. 209) La critique cherche à pousser le raisonnement plus loin. En d'autres termes, celle-ci passe par un approfondissement de la remise en question d'un principe ou d'un concept (Geuss 2002, p. 209). Au sein de la méthode généalogique, cette remise en question peut être comprise comme un « pensé autrement » (Geuss 2002, p. 210). Ce pensé autrement cherche à sortir du caractère dialectique de la critique. Il ne s'agit pas d'accepter les arguments en faveur d'un concept et d'expliquer pourquoi certains de ceux-ci ne semblent pas valables, il s'agit plutôt de chercher à sortir du cadre de la critique telle que mise de l'avant-pas Kant et donc de sortir du dogme de la raison (Geuss 2002, p. 210). Il est possible de voir la critique comme : « What is more, the critical ethos of enlightenment, as it is understood by Foucault, is better seen as a tireless encouragement to go beyond the alleged limits of reason than as an attempt somehow to limit the exercise of the latter. » (Geuss 2002, p. 211) En fait, pour Geuss, il faut comprendre la critique de la méthode généalogique de cette façon :

« These reflections thus yield our third sense of 'critique': critique as putting into question, or as a way of problematising something. What does such a critical process

of problematising concretely look like, and how does it effectively proceed? The principal targets of this problematising approach are the apparently self-evident assumptions of a given form of life and the (supposedly) natural or inevitable and unchangeable character of given identities » (2002, p. 211)

Ce que Geuss nous décrit ici c'est la forme de problématisation qu'induit la méthode généalogique.

Evans pose aussi la méthode généalogique comme étant critique. Il s'agit à son sens d'un des versants de la méthode, l'autre étant son caractère affirmatif que nous verrons plus tard dans ce chapitre. Il résume le caractère critique de la méthode en posant trois principes directeurs de cette critique :

« The first two are to reveal and to evaluate cultural values and social institutions in terms of the forces they serve and often conceal. The third task is to reveal how one and the same word, practice, or institution can serve successive and distinct, even opposed, forms of life and therefore take on a new significance at every turn (GM 77; NGH 371-2, 378, 382). » (2001, p. 46)

Cette définition de la critique s'articule concrètement de la façon suivante : « In other words, they show that 'chance' and 'disparity', instead of an 'involiable identity' are at the historical beginning of things (NGH 371-2). » (Evans 2001, p. 50) Ce qui est particulier de la position d'Evans c'est qu'il sépare le côté critique et le côté affirmatif de la méthode. Nous verrons en effet que sa définition de la critique rejoint Geuss et Koopman, mais que son concept d'affirmation le rapproche de Dunkle. Sa définition de la critique l'amène à concevoir la méthode généalogie comme une méthode à caractère historique cherchant à rompre avec le transcendantal.

Du côté de Dunkle il tente d'articuler le rapport qu'il peut y avoir entre la critique et l'historicisme de la méthode généalogique. Pour ce dernier, la critique mise de l'avant par Foucault dans la méthode généalogique rejoint dans un sens la critique kantienne. Elle la rejoint, puisqu'elle se veut une critique du maintenant (Dunkle 2010, p. 7). Cette histoire du présent que nous avons déjà remarqué lorsque nous avons analysé Nietzsche et Foucault semble donc se retrouver dans la critique généalogique. Dunkle

propose toutefois une version modifiée de la critique par rapport à Geuss, puisqu'à son sens le généalogiste n'est pas obligé de présenter un pessimisme nihiliste lorsqu'il s'attarde à un objet (Dunkle 2010, p. 36). Pour lui la généalogie dépasse l'entreprise nietzschéenne et foucaldienne qui était aux prises avec ce problème (Dunkle 2010, p. 36)¹⁸. Il affirme que la généalogie peut et doit s'ancrer dans des valeurs :

« From the perspective of the genealogist, though, the world need not be valueless. On the one hand, Foucault dissolves the timelessness of our values and the practices and discourses built upon them. But on the other hand, by acknowledging that this dissolution is not on its own an objection to these values, the Foucauldian can resist a lapse into a nihilistic pessimism. The genealogist remains, to some degree at least, rooted in the admittedly historically contingent value-commitments of the present (a fact evinced in Foucault's non-academic life. » (2010, p. 36-37)

Ce que Dunkle cherche à dire ici c'est que le généalogiste ouvre des possibilités sans pour autant ne répudier aucune de celles-ci¹⁹. Pour lui le caractère critique de la méthode généalogique est donc de permettre de donner des alternatives, aux valeurs

18 Nous devons mettre de l'avant le fait que nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec les conclusions de Dunkle par rapport à sa lecture de Nietzsche et surtout de Foucault, puisque ce dernier est l'auteur à partir duquel il défend ses positions. En effet, bien que Foucault refuse de donner préséance à une façon de vivre sa sexualité (pour garder l'objet du mémoire de Dunkle), il ne prétend pas non plus qu'il n'y ait aucune bonne façon de le faire. Ce que Foucault dit c'est que chaque personne peut choisir sa façon de vivre sa sexualité et qu'il faut demeurer conscient-e-s qu'il s'agit d'un choix entre partenaires sexuels qui peut être modifié lorsque celui-ci ne nous convient plus. Nous ne serions donc pas prêts à avancer que la seule conclusion possible des généalogies nietzschéennes et foucaldiennes soit un pessimisme nihiliste ou même un relativisme extrême. Nous pensons tout de même que Dunkle amène certains points intéressants sur la généalogie et c'est pourquoi nous tenions à présenter ses positions.

19 Encore une fois, nous voulons simplement mettre de l'avant le fait que la lecture de Dunkle nous semble particulière et qu'il ne fait qu'exposer une évidence de la démarche foucaldienne et, plus globalement, généalogique. En effet, lorsque Foucault se penche sur un objet pour mettre à jour sa mise au monde et son caractère arbitraire, il ne prétend pas qu'on peut faire *tabula rasa* par rapport aux incidences de cet objet sur nos pratiques. L'objectif de l'entreprise foucaldienne nous semble justement être de rouvrir le champ des possibles et de laisser les individus décider seuls ou collectivement de la façon dont il faut construire nos pratiques. Les actions non académiques auxquelles Dunkle fait référence viennent à notre sens confirmer le point que nous défendons : l'objectif de Foucault dans *Surveiller et punir* n'est pas de dire qu'il faut détruire la prison, simplement de se demander pour quelles raisons, le crime est aujourd'hui traité d'une seule façon l'emprisonnement. Lorsqu'il s'implique au G.R.I.P. son objectif est de donner aux détenu-e-s de meilleures conditions de vie. En aucun cas, celui-ci ne tombe dans le penchant destructeur que cherche à lui prêter Dunkle.

ou aux pratiques dominantes lorsqu'il est question d'un objet en particulier. Il va même un peu plus loin, en prétendant justement que la généalogie ne fait pas qu'ouvrir des alternatives, mais doit servir de guide jusqu'à un certain point, afin de discréditer certaines options au profit de d'autres. Il tente à ce moment de prendre une position qui se rapproche de la critique que Habermas fait à la méthode foucauldienne : il est impossible de ne pas prendre position, lorsqu'on discute d'objets qui nous sont contemporains.

Koopman rejette de son côté cette affirmation en affirmant ne pas comprendre cette obligation à prescrire ou proscrire quelque chose (2013, p. 91). Nous aurions tendance à aller dans le même sens que Koopman qui est justement le prochain auteur que nous analyserons par rapport à ce qu'il entend lorsqu'il parle de la méthode généalogique comme étant une méthode critique.

Il nous faut donc maintenant présenter sa position, afin de pouvoir synthétiser la position des quatre auteurs que nous aurons vus. Le lien entre généalogie et critique est assez simple à voir pour Koopman, si l'on ne fait que se référer au titre de son ouvrage qui est *Genealogy as critique* (2013). Pour Koopman la critique se définit de cette façon : « I understand critique, in Kant's sense, to refer to an inquiry into the limits of a certain form of rationality on the basis of exploring the conditions of the possibility of that form of rationality. » (2013, p. 111) En d'autres termes, ce que Koopman mentionne ici c'est le fait que le concept de critique se résume à se poser la question des conditions de possibilités d'un objet particulier. Pour Koopman, la méthode généalogique propose une critique historique, en opposition à une critique transcendantale (2013, p. 118). La principale distinction entre les deux passe par le type de questionnement qui émane de la méthode (Koopman 2013, p. 118). La critique transcendantale cherche les bases universelles de notre compréhension et de nos actions, tandis que la critique historique s'attaque à la contingence et à l'arbitraire de nos pratiques qui sont répandues et présentées comme étant naturelles (Koopman

2013, p. 118). Cela revient à présenter le questionnement généalogique comme étant une volonté de comprendre le présent. Ce thème d'histoire du présent revient donc ici encore une fois.

Il est possible de résumer la position de Koopman de cette façon : « In Foucault's hands, genealogy was part of a local critique of some of our moral practices, the effect of which was to problematize these practices in a way that opened them up for future transformation. » (2013, p. 93) Le caractère critique de la méthode serait donc la problématisation et la façon dont celle-ci s'articule face à un objet.

Cela nous amène à la synthèse qu'il est possible de tirer des auteurs que nous venons de voir. Chez les quatre auteurs, il est possible de centrer le caractère critique de la méthode généalogique par rapport à la problématisation que la méthode demande. En effet, il fut possible de constater chez les quatre auteurs que le questionnement généalogique se pose d'une façon particulière. La forme du questionnement généalogique passe par une volonté de démontrer le caractère contingent et donc non transcendantal des valeurs, des pratiques, des représentations sociales. Cet aspect avait été abordé de façon indirecte lorsque nous avons présenté les pensées de Nietzsche et Foucault. Par contre, il s'agit d'un questionnement qui cherche à amener une réflexion et non à diriger un changement. Le type de réflexion auquel nous faisons allusion ici peut se résumer ainsi : une possibilité de remettre en question les différentes valeurs, normes, institutions ou représentations sociales auxquelles une personne est confrontée, afin de se réapproprier une certaine autonomie politique en refusant les naturalisations et les fatalismes qui imposent des choix en fermant toute possibilité d'alternatives. Même Dunkle, qui tente de modifier cet aspect de la méthode qui lui semble être une des limites de celle-ci, décrit les analyses nietzschéennes et foucauldiennees comme allant en ce sens. Il faudra garder la position de Dunkle en tête lorsque nous verrons Evans et le concept d'affirmation plus loin. En effet, bien qu'il donne une définition semblable à Geuss et Koopman, Evans se

rapproche beaucoup plus de Dunkle dans sa perspective de ce que représente la méthode généalogique. Il sépare toutefois le caractère critique et affirmatif de celle-ci comme étant deux de ses caractéristiques indépendantes l'une de l'autre.

2.2.3 Quel style d'écriture pour la méthode généalogique?

Le côté critique de la méthode engendre un type de problématisation. Il s'agit du moins de ce que nous avons essayé de démontrer dans la partie précédente. Il appert que selon Saar, la méthode généalogique demande aussi un style particulier au niveau de l'écriture. Nous allons donc maintenant nous pencher sur ce style qui selon Saar est une caractéristique de la méthode généalogique le style d'écriture qu'elle comprend. C'est-à-dire qu'en plus des caractéristiques qu'il a fait ressortir chez Nietzsche et Foucault, il lui semble qu'il existe cette caractéristique unificatrice au sein des auteur-e-s qui ont utilisé la méthode généalogique : « Genealogies are a specific kind of text and textual practice. » (Saar 2002, p. 239) Ce style peut se résumer comme suit :

« Their rhetorical-narrative tools are: hyperbole and exaggerating gesture, the theatrical effect; the thick description on the level of material, almost technological and systemic processes; the construction of broad historical lines and developments (the emergence and fall of institutions, practices, norms etc. over a span of time; finally the contrastive and often surprising periodization, the construction of 'primal scenes' and paradigmatic moments that can take the form of a chronological and rather artificial distinguishing of certain dates and moments or even individual biographies. » (Saar 2002, p. 239)

Ce style littéraire permet à la méthode d'atteindre ses objectifs : « They expose single configurations of the social to the blinding light of analysis, where the artificiality of the allegedly natural and the hidden violence behind norms gets cast into sharp profile » (Saar 2002, p. 239) Cela s'inscrit parallèlement au principe interprétatif que nous avons vu auparavant. Le caractère artificiel auquel Saar fait référence vient du

fait que l'interprétation n'appartient pas au schème classique du dévoilement, ni à celui de la construction sociale²⁰.

Par contre, ce style ne résume pas à cette seule caractéristique. En effet, selon Saar, la deuxième caractéristique littéraire de la méthode généalogique pourrait se résumer comme suit : « But their effectiveness and sense of urgency is also due to a second formal trait, namely their directedness or 'adress'. » (2002 p. 239) C'est-à-dire que dans la volonté de faire ressortir les processus de subjectivations et de faire une histoire du présent, les textes généalogiques s'adressent directement à leurs lecteurs : « The reader is supposed to understand him- or herself as the subject and object of those very processes of subjectivation that are being recounted. » (Saar 2002, p. 239) L'objectif du texte généalogique serait donc de permettre à ses lecteurs et lectrices de prendre conscience de leur propre situation sans tomber dans le penchant moraliste ou déterministe pour la suite des choses. C'est-à-dire que la personne lisant le texte ne fait qu'obtenir un ensemble de questionnement vis-à-vis d'une valeur, d'une norme, d'une institution ou d'une représentation sociale et qu'elle doive elle-même faire le processus réflexif qui s'ensuit.

Geuss avance dans la même direction que Saar comme nous l'avons vu lorsqu'il fut question du caractère critique de la méthode. En effet, pour Geuss, cette critique ne cherche pas à donner un jugement moral vis-à-vis de l'objet de l'enquête généalogique, ni à prescrire ou proscrire des pratiques. L'objectif de la généalogie est tout simplement de mettre en garde contre certaines choses (Geuss 2002, p. 213). Malgré ses dissonances par rapport à Geuss face au concept de critique, Dunkle aussi parle d'une mise en garde, d'une mise à jour de mécanismes œuvrant dans l'ombre (2010,

20 Ce qui démarque le principe interprétatif du constructivisme vient du fait que le premier ne prétend pas étudier une réalité construite, mais plutôt que nous construisons une réalité qui est là et qui existe. Le second courant, lui aurait tendance à prétendre que cette réalité même est une construction. Nous sommes conscients que le constructivisme ne résume par aussi simplement et il en est de même pour la méthode généalogique, mais nous voulions simplement expliquer le choix de mots que nous utilisons.

p. 34). Cette mise en garde s'exprime en mettant l'emphase sur le fait que ce qui est décrit par la recherche généalogique touche directement la vie des lecteurs et lectrices. Il est possible de résumer ce point du style particulier en mettant l'emphase sur le fait que la méthode généalogique fasse appel à une contribution active de son lectorat. En effet, puisqu'elle cherche à soulever un questionnement sans donner de réponses, elle laisse une partie du travail de recherche aux lectrices et aux lecteurs qui doivent décider de ce qu'ils feront de l'information obtenue.

2.2.4 L'affirmation

La question de l'affirmation reprend ce que Geuss dit. C'est-à-dire que la méthode généalogique ne cherche pas à dicter quoi que ce soit. Cependant, un auteur comme Evans s'est penché sur l'affirmation au sein de la méthode généalogique. Cette question nous semble essentielle, afin de démontrer un autre versant de la méthode. Cette position rejoint aussi en quelque sorte ce que nous avons commencé à effleurer avec Dunkle précédemment et ce dernier reviendra donc aussi dans cette section, puisque ses positions s'approchent de celles d'Evans.

Evans se sert de Mikhail Bakhtin, afin de combler ce qu'il trouve être une faiblesse de la méthode généalogique. Il se rapproche de la critique que Habermas²¹ fait à Foucault, mais ne la reprend pas totalement non plus. Il défend plutôt une position disant que le fait que l'affirmation ne soit pas claire au sein de la méthode

21 Nous avons brièvement abordé cette critique dans ce chapitre, alors que Dunkle et Koopman furent mis en opposition face à celle-ci. La critique habermassienne peut se résumer de la façon suivante : il est impossible de ne pas mettre de l'avant de nouvelles valeurs lorsqu'on présente un point de vue critique. Nous avons déjà répondu à l'aide de Koopman à cette critique et nous ne reprendrons donc pas notre argumentaire, mais il sera au moins possible de voir un autre penchant de cette critique avec Evans.

généalogique risque d'entraîner une déviation de la part des généalogistes qui imposeront une certaine normativité.

Tout d'abord, il faut voir ce qui permet à Evans de considérer Bakhtin comme un généalogiste s'inspirant de Nietzsche et Foucault. Il se base sur la définition du langage de Bakhtin : « Bakhtin says that each social language is 'characterized by its own objects, meanings and values' (DN 292; see also 382, 356) and is reflexive and evaluative, that is, 'a particular point of view on the world and on oneself'. » (Evans 2001, p. 45) Cette définition permet de voir le langage comme un outil de communication qui crée sa propre réalité et qui s'adapte à celle-ci. Une deuxième caractéristique permet à Evans de relier Bakhtin à la généalogie :

« From the beginning, social languages and those who articulate them respond to one another; from the beginning, social languages form a system or community in which their identity and trajectory of development are determined through their relationship with one another. » (2001, p. 45)

En d'autres termes, le langage pour Bakhtin s'articule dans un processus relationnel et n'est donc jamais fixé en un point précis du social. Il serait donc possible de définir le langage chez Bakhtin comme étant à la fois formé par le social et formateur du social. Cette description ressemble beaucoup à celle qu'il serait possible de faire à partir du concept de pouvoir chez Foucault.

Pour Evans, il demeure qu'il y a un problème avec la méthode généalogique, et ce sur son côté affirmatif. Il reproche à la volonté de puissance chez Nietzsche d'être trop anonyme (2001, p. 51). Cet anonymat amène deux conséquences qui favorisent l'inaction :

« The anonymity problem, then, has to related dimensions : first specifying the relation between value-creating powers and subjects like ourselves; second, the difficulty of how we could, or why we should, affirm anything so anonymous as the will-to power – how we could or why we should transfigure nihilism into an equally inhuman will-to-power of 'active forces'. » (Evans 2001, p. 51)

Evans pose la même critique de l'anonymat à Foucault. Pour lui, cet anonymat présent chez Nietzsche et Foucault limite la possibilité d'action découlant de la méthode généalogique.

Il ajoute un deuxième point à sa critique : l'indétermination. Il s'attaque plus à Foucault qu'à Nietzsche avec cette deuxième remarque. Le tout part principalement du concept de liberté chez Foucault qu'il présente de la façon suivante :

« Foucault still feels that freedom leaves enough room for us to valorize it in terms of what it makes possible : 'new forms of subjectivity' (SP 216), 'permanent creations of ourselves autonomy' (WE 314), 'the claims of bodies, pleasures, and knowledges, in their multiplicity and their possibility of resistance (to power)' (HS 157). » (2001, p. 52)

Il l'applique principalement au fait que Foucault refuse de donner des pistes de solutions claires et cela crée une nouvelle sorte d'anonymat :

« While one might agree with Foucault's eschewal of fixed identities, his equation of freedom with a field of possibilities for comportment and with creativity – the production of new forms of existence – seems indeterminate and, for that reason, to share in the anonymity of Nietzsche's value-creating forces. » (2001, p. 53)

Sans son côté affirmatif, la méthode ne serait donc qu'une critique qui ne proposerait aucune voie de sortie. On se rapproche ici de Dunkle qui prétend justement que la méthode généalogique ne peut demeurer dans le flou normatif et que celle-ci doit plutôt assumer de façon plus directe les conclusions de ses enquêtes.

Toutefois, Evans n'est pas aussi direct dans sa critique et il explique les raisons qui ont pu mener à cet anonymat et cette indétermination :

« Part of Foucault's reason for linking freedom with creating new forms of existence, for keeping his characterization of freedom as undetermined as possible, is his desire to avoid 'the programs for a new man that the worst political systems have repeated throughout the twentieth century' (WE 316) » (2001, p. 52)

On peut constater qu'Evans fournit plus de nuance à sa critique que ne le fait Dunkle. En effet, pour ce dernier, il s'agit d'une erreur qui nuit au caractère critique de la méthode, tandis qu'Evans en séparant le côté critique et affirmatif sort du raisonnement de Dunkle. En fait, il démontre les raisons qui ont amené à ce manque

du côté de l'affirmation et ne reprend pas la critique habermassienne de la normativité cryptée. Il déplore tout simplement le fait que les conclusions des généalogies laissent place à une sorte de vide que les sujets peuvent difficilement remplir et c'est pourquoi il tente de renforcer le côté affirmatif de la méthode.

Il nous faut donc maintenant voir, ce à quoi fait référence Evans, lorsqu'il mentionne le concept d'affirmation. Il tente de récupérer un concept de Bakhtin, celui de voix, qu'il redéfinit pour en élargir la portée conceptuelle (Evans 2001, p. 53). Le concept de voix remodelé se définit de la façon suivante :

« Because Bakhtin appears to restrict voice to linguistic exchanges, we must first enlarge that notion to involve a combination of the non-linguistic structures of institutions, including the different kinds of economic structures at play in a given society (e.g. capitalist, state, cooperative, and non-profit), and the discourses that are also part of these institutions. These discourses ensure that the institutions are self-reflective – they can comment on themselves and have both the vertical and lateral relationship with other social languages that is typical of 'voices'. (Evans 2001, p. 53)

Le concept de voix peut donc s'appliquer à l'ensemble du social qu'il s'agisse d'individus, de regroupement d'individus, d'institutions, de valeurs ou de représentations sociales. Cet élargissement ne permet toutefois pas de sortir de l'anonymat qui ressort des concepts nietzschéens et foucaaldiens. Afin, de combler cette lacune il faut trouver une solution qui ne sépare pas la voix des sujets ou qui ne subordonne pas ces derniers aux différentes voix présentes dans le social (Evans 2001, p. 54). Evans propose donc un concept relationnel de double conversion entre les voix et le sujet :

« In order to capture the intimacy between the two, we must think of their relationship as if it were one of a 'double conversion' : subjects convert the social languages of the community into an interplay among voices, and simultaneously, these voices establish the parameters of the subjects' existence and their status as participants in society's multi-voiced body. » (2001, p. 54)

Ce concept de la double conversion permet donc d'introduire de façon plus claire de quelle façon le sujet est touché par les voix et de quelle façon, il peut s'impliquer dans

leurs compréhensions et leurs modifications. Voix et sujets deviennent les deux faces d'une même médaille : « Subjects and voices are two 'sides' of the same dialogic event and thus do not require that one of them bring together what we mistakenly think of as two separate actors. » (Evans 2001, p. 54) Il s'agit d'un premier pas, afin de s'attaquer au problème de l'anonymat. La mise en place des différentes voix sociales et leurs échos au sein du sujet permettent, ainsi à celui-ci de retrouver sa place au sein du discours généalogique. Il y a donc un sujet qui s'ancre concrètement dans sa société et qui peut la modifier :

« These conjunctures begin to give shape to what genealogy might be affirming : society as the continual metamorphosis of what we are calling a multi-voiced body. We can include 'metamorphosis' here because the production of a new voice means that the other voices in dialogue with it are now different from what they were before : the emergence of the new voice requires that the others adjust to its presence – either in assonance to or dissonance from it – and that they therefore have new significance or identity in relation to one another. » (Evans 2001, p. 55)

On peut donc comprendre que l'anonymat est ici combattu, puisque le sujet (les lecteurs et les lectrices) d'une généalogie devient les acteurs et actrices permettant la remise en question amenée par le côté critique de la généalogie.

Il nous faut maintenant comprendre, en quoi, les concepts de voix et de double conversion permettent aussi de se sortir de l'indétermination. Le tout passe par l'interdiscours, soit le fait qu'aucune des voix n'est dans un vase clos, mais plutôt que celles-ci sont en relations constantes. Cela permet, alors de sortir de l'indétermination :

« Because of this interrelationship, the affirmation of any one of these voices is the affirmation of all the rest, including their differences from each other; and it is also the affirmation of the interplay among them that brings about the creation of new voices and the metamorphosis of the multi-voiced body. Insofar as genealogy takes place in the name of the multi-voiced body that gives rise to it, it identifies freedom with, and valorizes, what we can call 'the interplay (not just the plurality) of equally audible voices' – to the degree that this audibility is practically possible. The identification of freedom with this 'principle of democracy' removes the indeterminacy of Foucault's 'undefined work' formulation of freedom and also provides an interpretation for Nietzsche's 'controversing gods'. Genealogy, therefore, affirms this principle as well as

the creativity and novelty related to it; and never the one – equal audibility or creativity – over the other. » (Evans 2001, p. 56)

Ce qu'Evans affirme ici, c'est que les voix s'influencent entre elles et que les nouvelles voix émergent des relations entre d'autres voix. Cela rejoint le point que nous avons déjà soulevé sur l'impossibilité de la *tabula rasa* dans la méthode généalogique (à tout le moins chez Nietzsche, Foucault et Veyne) et que Dunkle semble oublier.

Le concept d'affirmation chez Evans ne se veut donc pas en tant que critique de la méthode généalogique en soi, mais peut se comprendre comme un ajout à celle-ci. La conception du sujet et de son action dans le social qui l'entoure peut être plus aisément comprise lorsqu'on prend en compte les concepts de voix, de double conversion et d'interdiscours. Par le fait même, cela ajoute une composante concrète à la méthode et permet de répondre plus facilement à la critique du vide que nous avons évoqué principalement à travers l'apport de Dunkle.

CHAPITRE III

LA MÉTHODE GÉNÉALOGIQUE : DÉFINITION ET COMPATIBILITÉ AVEC LA SOCIOLOGIE

À l'aide de tout ce qui a été mis en évidence, nous donnerons maintenant une définition plus claire de la méthode généalogique. Cette première partie permettra de fournir un cadre épistémologique et un ensemble de concepts clés qui illustrent ce que représente la méthode généalogique. Il ne s'agit pas de chercher à confiner celle-ci à un mode d'emploi particulier, mais plutôt à cerner et à identifier les différents concepts pouvant être rattachés à la méthode généalogique. Nous pourrions ainsi faciliter son usage pour les chercheur-e-s en sciences humaines et sociales. Il s'agira de synthétiser et regrouper ce qui a été vu dans les deux chapitres précédents, afin de mettre en évidence des caractéristiques de la méthode généalogique. Il s'agit à notre sens d'une excellente façon de faire, afin de répondre au problème soulevé par Koopman lorsqu'il mentionne la popularité de la méthode, mais la difficulté qu'on ceux et celles l'utilisant de la définir. L'identification des principaux concepts de la méthode permettra de sortir du flou autour de celle-ci. Cela permettra aussi d'éviter que des auteurs, nous pensons précisément à Erben que nous avons vu précédemment, présentant une autre méthode puissent se réclamer de la méthode généalogique. En présentant les différents concepts de façon indépendante, nous donnerons aussi une définition qui se veut non contraignante, puisqu'il n'est pas nécessaire que l'ensemble de ces caractéristiques soient présentes, afin de pouvoir parler d'une recherche généalogique. En effet, il n'est pas nécessaire que chacune des caractéristiques que nous présenterons soit présente, afin qu'on puisse parler d'une généalogie, puisque certaines de celles-ci peuvent être passées plus rapidement dans certaines études, mais nous pensons tout de même que celles-ci doivent s'y trouver en majorité pour

parler d'une généalogie. Il sera toujours possible d'identifier des tentatives ne reprenant qu'un ou deux concepts comme s'inspirant de la méthode généalogique, mais non comme étant une recherche utilisant cette méthode. Nous laisserons ainsi des outils conceptuels qui pourront être repris dans le cadre d'analyse généalogique, mais aussi dans des analyses ne reprenant pas la méthode généalogique.

En reconstruisant la méthode de cette façon, il sera aussi possible de vérifier si la méthode généalogique et la sociologie peuvent être compatibles. Il s'agira de la deuxième partie de ce chapitre. Cette section se divisera en deux, alors que dans un premier temps, nous présenterons les positions de différents auteurs qui rapprochent la méthode généalogique et la sociologie. Cela nous permettra d'introduire un argumentaire faisant ce rapprochement et de ne pas donner l'impression de le forcer. Par la suite, nous exposerons les liens qu'il est possible de mettre en évidence entre les caractéristiques que nous aurons identifiées au début de ce chapitre, afin de voir de quelle façon celles-ci correspondent aussi avec la sociologie. Il s'agira principalement d'une tentative de réponse à Dunkle qui prétend que la méthode généalogique a le potentiel de remplacer la sociologie et les analyses sociologiques, alors qu'à notre sens, il s'agit d'une méthode utilisable par la sociologie et non une méthode cherchant à évincer la sociologie. Cette discipline est composée d'une panoplie de méthodes et de postures épistémologiques et ne peut se résumer à une façon unique de procéder.

L'objectif de ce chapitre est de donner des balises larges qui permettront au chercheur-e-s en sciences humaines et sociales de se réappropriier la méthode généalogique. La définition de la sociologie que nous exposerons se situera dans le même esprit, alors que nous tenterons d'en donner une définition large et non contraignante.

3.1 La méthode généalogique : une définition par concepts

Il est maintenant temps de synthétiser ce que nous avons présenté précédemment à propos de la méthode généalogique, afin de donner des balises claires à celle-ci. La prétention d'une telle entreprise est d'identifier les caractéristiques communes qu'il a été possible de retracer chez les différents auteurs qui ont été utilisés depuis le début.

La première caractéristique qui sera présentée retracera le caractère historique particulier de la méthode, puisque celle-ci cherche à faire une histoire du présent. Par la suite, il sera question du concept de l'origine qui penche pour une redéfinition du concept via la contingence de l'émergence et de la provenance des valeurs, des institutions, des normes et des représentations sociales. La troisième caractéristique s'intéressera au principe critique qui se trouve au sein de la méthode. Il s'agira d'expliquer ce en quoi consiste exactement ce caractère critique. La quatrième caractéristique se rapportera à ce que cherche à démontrer une recherche généalogique. Il y a aura alors une fusion entre le style d'écriture dont nous parle Saar et le concept d'affirmation tel que présenté par Evans, puisque ce concept permet de rendre plus explicite ce que la méthode cherche à démontrer. À notre sens ces deux concepts demeurent collés et ne peuvent être séparés si l'on veut saisir plus efficacement ce en quoi consiste la méthode généalogique. Finalement, la cinquième caractéristique sera appelée la décomposition. Il s'agit en quelque sorte d'une fusion entre l'événementiel de Veyne et les précautions de méthode de Foucault que nous avons exposées dans le deuxième chapitre.

3.1.1 Une histoire du présent

La première caractéristique qu'il convient d'identifier peut se définir comme suit :

La méthode généalogique est une historicisation qui s'attarde à comprendre un phénomène qui lui est contemporain. C'est-à-dire, comme nous avons pu le voir, que la méthode généalogique s'intéresse à l'histoire, afin de comprendre quelle est ou quelles sont les origines d'une valeur, d'une institution, d'une norme ou d'une représentation sociale. Cette volonté de retracer l'histoire d'un phénomène qui lui est contemporain peut être rattachée à la volonté de désacraliser ce qui apparaît comme allant de soi, comme étant naturel ou comme étant une évolution inévitable. Il s'agit de la caractéristique la plus globale de la méthode généalogique qui comprend en son sein, les deux prochaines que nous verrons : l'origine et la critique.

Une telle recherche permet principalement de mettre en évidence deux caractéristiques de ces valeurs, institutions, normes ou représentations sociales : leurs contingences et leurs conditions de possibilités. La contingence sera approfondie avec la deuxième caractéristique de la méthode qui suivra, puisqu'elle est rattachée à la provenance. Les conditions de possibilités quant à elles réfèrent au caractère contemporain de l'interrogation généalogique. Il s'agit en fait de se demander quelles sont les forces en jeu et de quelles façons celles-ci se déploient? Cela rejoint en quelque sorte le concept d'émergence que nous aborderons dans la prochaine caractéristique, mais au lieu de se trouver au commencement, les conditions de possibilité touchent le présent. Il sera possible d'approfondir ce concept, lorsque nous aborderons la troisième caractéristique de la méthode.

Ultimement, cette première caractéristique réfère au type d'objet qui est celui de la méthode généalogique. En effet, la méthode généalogique peut enquêter sur des valeurs, des institutions, des normes ou des représentations sociales qui affectent nos vies²² au quotidien. Il faut ici garder en tête ce que nous avons vu avec Saar à propos

22 Nous utilisons nos vies ici, mais il convient de garder en tête que cela ne vise pas nécessairement des objets qui touchent directement les chercheur-e-s qui les traitent. Il s'agit d'objets qui sont observables par le chercheur au sein de la société dans laquelle il ou elle vit et ce même si l'objet

du style d'écriture et du fait que les résultats de la méthode généalogique s'adressent directement à ses lecteurs et lectrices²³. Il s'agit de la caractéristique permettant aux autres d'exister. En effet, l'ensemble de ce que nous avons exposé ici sera approfondi dans les autres caractéristiques que nous présenterons.

3.1.2 La recherche de l'origine : la contingence devant la transcendance

La deuxième caractéristique pourrait donc découler comme suit :

Derrière la façade, c'est-à-dire ce qui est observable ou ce qui justifie un objet dans sa contemporanéité, il existe une multiplicité de causes qui en se juxtaposant ont permis l'émergence de l'objet visible. On sort d'une analyse basée sur l'intentionnalité et on opte plutôt pour une analyse qui s'intéresse au fonctionnement direct du pouvoir, soit à l'observation concrète des effets du pouvoir. Il faut revenir ici aux concepts d'émergence et de provenance tels que nous les avons traités dans le premier chapitre.

L'émergence se définit comme étant le moment de lutte qui permet à une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale de s'imposer et d'imposer ses règles à un moment donné dans le social. Il s'agit donc d'observer sous quelles conditions ces valeurs, institutions, normes ou représentations sociales ont réussi à s'imposer.

La provenance fait plutôt référence à ce qui marque directement les corps et module les pratiques à un moment donné. Le corps agit ici comme une forme unifiée et l'objectif est de faire ressortir les différentes valeurs, institutions, normes et représentations sociales qui s'articulent en son sein et poussent dans des directions

étudié ne touche qu'à une catégorie particulière de personne dont le/la chercheur-e est exclu-e.

23 Cette caractéristique sera abordée plus loin dans le chapitre, alors que nous la poserons comme une précaution méthodologique.

différentes. Le corps agit donc comme le terrain d'étude du généalogiste, puisque c'est à travers lui que sont décelables les modifications demandées par les valeurs, normes, institutions et représentations sociales. C'est l'endroit même où il est possible de constater à la fois les différents conflits entre différentes composantes ainsi que les victoires de certaines composantes. L'observation des luttes permet de démontrer que les valeurs, institutions, normes ou représentations sociales se sont construites arbitrairement et ne présentent pas une évolution naturelle et unifiée. Le caractère arbitraire permet par la suite la critique des valeurs, institutions, normes et représentations sociales. En d'autres termes, le concept de provenance permet de remettre en question les valeurs, institutions, normes et représentations sociales en les réinsérant dans leurs contextes. Ainsi, la méthode désacralise les objets qu'elle traite.

L'émergence et la provenance définissent en quelque sorte le type de recherche que permet la méthode généalogique. Ces deux concepts présentent la façon dont l'enquête généalogique sera menée. Il s'agit donc de la démarche inhérente à la méthode généalogique. L'émergence et la provenance orientent vers des matériaux de recherches qui permettent de mener une enquête généalogique.

3.1.3 Une méthode critique

La troisième caractéristique passe par le caractère critique de la méthode. Cette caractéristique découle de celle que nous venons de voir. En effet, l'aspect critique de la méthode s'inscrit directement dans le type de démarche que celle-ci propose. Nous synthétiserons donc les définitions du concept de la critique, telle que vue chez Geuss (2002), Evans (2001), Dunkle (2010) et Koopman (2013).

On peut définir l'aspect critique de la méthode de la façon suivante :

Il s'agit de la remise en question de la transcendance d'une valeur, d'une institution, d'une norme ou d'une représentation sociale. Ce que nous voulons dire ici, c'est que le côté critique est directement lié à l'émergence et à la provenance. L'objectif derrière la critique est d'ouvrir un ensemble de possible en démontrant que la valeur, l'institution, la norme ou la représentation sociale étudiée ne représente pas le seul possible et qu'il existe d'autres façons de penser et de conceptualiser le réel. En d'autres termes, il existe d'autres schèmes d'interprétations que ceux qui nous sont donnés quotidiennement.

En contextualisant son objet, la méthode permet d'ouvrir des voix alternatives. La méthode ne cherche pas à définir ces voix alternatives, elle se consacre uniquement à mettre en évidence qu'une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale ne provient pas d'un chemin unique ou d'une l'évolution naturelle, mais que cette valeur, institution, norme ou représentation sociale représente un seul possible parmi un ensemble de possibles. L'objectif de la critique est de sortir des cadres de raisonnements qui nous sont fournis, afin de mettre en évidence tout ce que ceux-ci laissent dans l'ombre.

La critique émanant de la méthode généalogique est avant tout la forme de problématisation qui est inhérente à la méthode. Cette problématisation pose le caractère contingent des valeurs, institutions, normes et représentations sociales et ainsi ouvre la porte au changement en remettant en question les chemins uniques et les frontières inhérents aux valeurs, normes, institutions et représentations sociales qui nous touchent. Elle cherche à remettre de l'avant les non-dits et ce qui est caché, afin d'élargir les horizons de la réflexion. La critique généalogique cherche donc à élargir les cadres de la réflexion en refusant de se confiner aux catégories qui sont données par les cadres d'analyses préexistant à l'enquête généalogique.

Ce type de problématisation oriente donc ce que cherche à faire la méthode généalogique. Elle laisse cependant une certaine latitude quant aux objets et aux façons dont ils seront traités, puisqu'elle peut proposer le changement de ces formes les plus graduelles à ces formes les plus radicales.

3.1.4 Un style particulier, afin de s'affirmer

La méthode généalogique produit des recherches qui ont un objectif particulier et qui doivent être formulées d'une certaine façon. Cela se traduit à la fois par le style d'écriture particulier qui est le sien, ainsi que par la compréhension du concept d'affirmation tel que présenté par Evans.

Il faut voir cette quatrième caractéristique comme étant une précaution de méthode qu'il faut garder en tête, lorsqu'on fait une recherche utilisant la méthode généalogique. En effet, cette précaution permet d'esquiver la critique habermassienne que nous avons vue dans le chapitre précédent.

Cette précaution peut se définir comme suit :

La méthode généalogique s'adresse directement à ses lecteurs et lectrices et les laisse décider de la suite des choses. Son objectif est de faire apparaître des liens qui semblaient ténus et de remettre en perspective les luttes qui ont mené à ce qu'une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale soit adoptée à un moment donné.

Dans un premier temps, il a été possible de voir que la méthode cherche à passer par ses lectrices et lecteurs. En effet, elle ne cherche pas à prescrire quelque chose, mais simplement à initier un mouvement réflexif qui peut partir dans plusieurs directions. On peut alors voir la méthode généalogique comme une méthode cherchant à détruire

les appels à la seule voie possible et à donner à son lectorat des outils pour argumenter à l'encontre du fatalisme.

Ensuite, pour que cette participation des lecteurs et lectrices puisse être possible, il faut aussi garder en tête le concept de voix tel que présenté par Evans. La méthode généalogique représente une voix qui s'insère dans l'interdiscours et devient alors un outil que tous et toutes peuvent utiliser à leur convenance. La méthode généalogique ne doit pas prêcher une façon de faire ou d'être plutôt qu'une autre, elle doit chercher à rappeler le caractère contingent des choses.

Cette première précaution de méthode sert donc à donner des balises à ce que la méthode généalogique peut et ne peut pas dire. C'est cette précaution qui évite de faire tomber la méthode dans un jeu politique partisan qui pourrait l'amener à se ranger dans un camp particulier et ainsi prêcher une orthodoxie, plutôt que de laisser un hétérodoxie des discours.

3.1.5 La décomposition ou l'événementiel

L'événementiel tel que nous l'avons vu avec Veyne peut se résumer de la façon suivante :

L'histoire et les faits sociaux ne sont pas des récurrences qui se retrouvent en dehors d'un contexte particulier. Toute analyse nécessite donc qu'une mise en contexte soit effectuée, puisque la spatialité et la temporalité sont des facteurs qui modifient les objets sur lesquels nous nous penchons.

Il est possible de voir cette dernière caractéristique comme étant une deuxième précaution de méthode lorsque vient le temps de pratiquer une recherche généalogique. Elle impose en effet de regarder du côté du particulier et de laisser de côté les grandes généralités. Ce que nous voulons dire ici, c'est que la méthode

généalogique doit mettre en évidence qu'un phénomène qui se produit à un moment donné possède des caractéristiques qui lui sont propres et qu'il serait hasardeux d'en déduire des lois générales. Ces lois générales chercheraient à prédire le futur, alors qu'il est impossible de connaître celui-ci, puisque nous ne pouvons savoir d'avance quelles seront les forces en jeu à un moment futur. L'événementiel s'insère donc au sein de la méthode comme un rappel face à la posture historique que préconise la méthode. Il ouvre aussi la voie à des analyses comparatives, puisqu'il est possible de mettre en parallèle deux événements se ressemblant, afin de voir quelles furent les similitudes et les différences ayant menées à chacun de ces deux événements.

La méthode généalogique cherche donc à détruire cette métahistoire qui emprisonne les événements au sein du grand fleuve du progrès universel et propose plutôt de redonner à chaque valeur, institution, norme ou représentation sociale sa propre histoire qui ne peut se comprendre que par son contexte particulier. Il y a donc remise en place de la contingence, de façon sortir de l'ombre l'émergence de ces valeurs, institutions, normes et représentations sociales, ainsi qu'à remettre à l'ordre du jour leurs conditions de possibilité (et par le fait même d'impossibilité).

L'événementiel serait donc la condition de méthode qui dirige la façon même de mener une enquête généalogique. Il s'agit de la posture historique que prend la méthode au sein de l'ensemble des trois caractéristiques que nous avons vues préalablement.

3.2 Méthode généalogique et sociologie

La méthode généalogique telle que nous l'avons décrite jusqu'à maintenant peut-elle rejoindre la sociologie? Il s'agit de la question que nous devons nous poser maintenant que nous avons proposé une définition à partir de la démonstration que

nous avons effectuée dans les deux premiers chapitres du mémoire. Cette partie se divisera en trois sections. Tout d'abord, nous mettrons l'emphase sur certains auteurs qui font des liens entre la méthode généalogique et la sociologie. Il sera possible à partir de leur argumentaire de renforcer les liens qu'il est possible de faire entre la méthode généalogique et la sociologie. C'est le fait qu'une telle idée soit déjà présente dans la littérature qui nous permette de la passer si rapidement, puisque cette seule question aurait pu être la seule préoccupation du mémoire. Par la suite, nous donnerons une définition large de ce que représente l'analyse sociologique et des objets de la sociologie. L'objectif sera, comme ce fut le cas avec la définition de la méthode généalogique que nous avons produite, de donner une définition large qui permette à la discipline sociologique de conserver son pluralisme et sa diversité théorique. Pour ce faire, nous verrons individuellement trois définitions, puis nous les synthétiserons en une seule définition. Finalement, nous nous attarderons à renforcer les liens entre la méthode généalogique et la sociologie à l'aide de la définition que nous aurons produite pour chacune d'entre elles. Cela permettra de démontrer que la méthode généalogique est une des méthodes qu'il est possible d'utiliser en sociologie. Cette dernière section cherchera aussi à répondre à l'affirmation de Dunkle voulant que la méthode ne s'insère pas au sein de la sociologie, mais plutôt qu'elle la remplace.

3.2.1 La méthode généalogique et la sociologie : quels sont les liens possibles?

Nous ne sommes pas les premiers à faire des liens entre la méthode généalogique et la sociologie. Nous présenterons donc ici les positions de différents auteurs, Gérard Leclerc, Scott Lash et Paul Veyne, qui ont défendu cette position. L'exposition de leur argumentaire permettra de jeter les bases d'un rapprochement entre la méthode généalogique et la sociologie.

Tout d'abord, il sera question de Gérard Leclerc qui lie la méthode généalogique à la sociologie, en reformulant un des concepts présents dans les enquêtes généalogiques de Foucault. Il s'agira donc, comme avec Evans, de bien contextualiser la position de Leclerc, afin de bien comprendre sa position et la modification conceptuelle qu'il effectue. Par la suite, nous nous attarderons à Lash qui utilise le concept de versatilité de la méthode, afin de lier celle-ci à la sociologie. Il sera aussi brièvement question de Veyne qui donne une définition particulière de la sociologie, que nous venons de voir dans la partie qui précède, et qu'il voit dans un lien avec la méthode généalogique.

Chez Leclerc le lien entre la méthode généalogique et la sociologie passe par le concept de vérité²⁴ : « Foucault n'a fait qu'esquisser – faute de temps peut-être – une sociologie historique (une “généalogie”) des positions institutionnelles d'énonciation, c'est-à-dire des formes historiques possibles de la fonction d'auteur. » (2001, p. 219) C'est ce glissement qui s'attarde à l'énonciateur qui permet de faire glisser Foucault du côté de la sociologie. En effet, pour Leclerc : « Il s'agit alors de passer de l'histoire de la vérité à l'histoire de l'autorité, et de faire l'hypothèse que l'histoire de la vérité prend sociologiquement la forme d'une histoire de l'autorité. » (2001, p. 219) C'est-à-dire qu'il faudrait faire une espèce d'étude comparée permettant de comprendre qui peut posséder l'autorité (quel énonciateur détient la vérité) et que c'est ce glissement qui permet de prétendre à la sociologie à l'aide de la méthode généalogique. Le tout passerait donc par le changement de perspective présenté par Leclerc et qui s'intéresse aux autorités (individuelles et institutionnelles). Le fait de passer du côté de l'autorité permettrait de donner un caractère concret au concept de vérité, ainsi que de lui donner un côté situé. C'est-à-dire qu'à partir du moment où un énonciateur que ce soit un individu, un groupe d'individus ou une institution, est identifiée et bien il y a un objet que la sociologie peut questionner.

24 Point que nous avons légèrement élaboré lorsque nous avons mobilisé Leclerc, afin de faire des liens entre Nietzsche et Foucault.

Pour Lash ce glissement de l'objet n'est pas nécessaire. En fait, pour ce dernier la méthode généalogique se prête à l'analyse sociologique, et ce sans effort:

« Genealogy can not only potentially serve for sociology, taken in it's very broadest sense, as a method. [...] It has, moreover and most of all, been understood by its main proponents to be a possible successor to Marxism a doctrinal basis for the multiplicity of micro-struggles in today's fragmented capitalism. » (1984, p. 1)

Celui-ci pose que la méthode généalogique peut et doit servir à la sociologie, car elle peut étudier les luttes situées et spécifiques qui ont lieu dans nos sociétés contemporaines. Cette espèce de microsociologie qui serait inhérente à la méthode lui conférerait donc une appartenance à la théorie sociologique. Selon lui, elle a même une fonction encore plus spécifique, soit celle de remplacer le marxisme. Nous ne voulons pas nous inscrire dans ce dernier débat, puisque celui-ci demanderait une analyse comparative qui n'a pas été abordée jusqu'ici et qui pour des raisons d'espace ne pourra pas l'être. Par contre, sa capacité à saisir le micro confère aussi à la méthode généalogique une pertinence pour analyser nos sociétés contemporaines. En effet, Lash est assez clair à ce sujet, lorsqu'il mentionne que la méthode permet de se pencher sur les fragments de luttes sociales qui nous intéressent.

Finalement Paul Veyne pose aussi un lien entre sociologie et méthode généalogique, puisqu'à son sens, la sociologie est l'étude historique des sociétés contemporaines. Au lieu de s'intéresser au passé comme l'histoire, la sociologie doit se pencher sur le présent, afin de comprendre les différentes dynamiques à l'œuvre au sein de nos sociétés. Il propose que la même méthode soit utilisable pour l'histoire et la sociologie, puisque les deux disciplines sont uniquement différentes sur les époques (passées ou contemporaines) qu'elles étudient.

Il fallait tout de même mettre en évidence que le lien entre méthode généalogique et sociologie pouvait être fait et qu'il avait été fait de façon directe par certains auteurs, et ce même si les raisons sont différentes. L'objectif était de démontrer qu'il s'agit d'un rapprochement qui existe dans la littérature. De cette façon, nous pensons réussir à

renforcer notre propre argumentaire qui émanera de la définition de la sociologie que nous collerons à notre définition de la méthode généalogique.

3.2.2 La sociologie

Avant de pouvoir vérifier si la méthode généalogique et la sociologie peuvent se rejoindre, il nous faut donner une définition de la sociologie. Pour ce faire, nous synthétiserons les positions d'Albert Ogien, Max Weber et Émile Durkheim par rapport à la sociologie dans l'optique de donner une définition large de cette discipline. Nous commencerons par traiter chacun des auteurs indépendamment, puis nous combinerons les positions de ceux-ci, afin de les réunir en une seule définition. Nous tenons à préciser que l'objectif n'est pas de s'inscrire dans les débats épistémologiques autour de ce qu'est ou non la sociologie et d'entrer dans la critique de chacune de ces approches. Les trois auteurs que nous utilisons proviennent d'horizons théoriques différents²⁵ et le fait d'extraire les points communs de leurs définitions respectives nous permettra de contourner ces débats²⁶. Nous ne prétendons pas définir ce qu'est précisément la sociologie, mais plutôt de tracer des frontières larges.

Ogien, dans *Les règles de la pratique sociologique* (2007), tente de donner une définition actualisée de ce qu'est la sociologie. Nous tenterons donc de résumer sa

25 La conception de la sociologie chez Weber et Durkheim est souvent mise en opposition. Ogien de son côté tente de reprendre quelques éléments à Durkheim, mais s'inspire surtout de l'interactionnisme symbolique et de l'ethnométhodologie. En plus, on ne peut pas dire qu'aucun de ces auteurs soit près de la généalogie, puisqu'Ogien la critique et Durkheim s'inscrit dans un cadre épistémologique complètement différent. Avec Weber la distance est plus floue, mais on peut affirmer sans se tromper que Weber n'est pas un généalogiste.

26 Nous contournerons ces débats, puisque nous ne prenons pas le temps de les attaquer de front. Une telle entreprise nécessiterait un argumentaire beaucoup plus long que celui que nous présenterons et que nous ne pouvons réellement considérer, puisqu'il y a des limites d'espaces et de temps qui sont inhérentes à la production d'un mémoire.

démonstration de façon délimiter quelques éléments nous permettant de reconnaître ce qu'est la sociologie.

Premièrement, selon Ogien la sociologie a évolué de deux façons différentes :

La sociologie s'est alors développée en donnant deux conceptions : la première, statique et omnipotente, fondée sur la morphologie des sociétés et dans laquelle la contrainte est conçue comme l'effet d'un mécanisme d'intériorisation ou d'incorporation de "valeurs"; la seconde, dynamique et ouverte s'intéressant à l'ordre de l'interaction et dans laquelle la contrainte est envisagée comme un phénomène que les individus doivent reconnaître et vis-à-vis duquel ils adoptent, en raison des circonstances qu'ils sont en mesure d'évaluer, l'attitude qu'ils pensent être acceptable aux yeux d'autrui. (2007, p. 15)

Malgré cette distinction entre deux entreprises qu'il présente comme étant différentes, Ogien les relie à un même objectif :

Voilà pourquoi on peut prétendre que, bien qu'elle se divise en deux branches, la sociologie poursuit une même visée : être une science de l'obligation et du rapport à l'obligation, qu'elle soit positive (celle de faire) ou négative (celle de ne pas faire). (2007, p. 15)

Selon Ogien, l'objet de la sociologie serait donc les rapports sociaux et il faudrait observer de quelles façons ceux-ci se déploient. Pour ce faire, il est possible de partir du social et de vérifier comment il s'incorpore dans chaque individu ou bien dans des groupes d'individus et d'observer de quelles façons ceux-ci interagissent dans le social.

Il nous faut maintenant exposer ce qu'Ogien entend par social. Il le définit de la façon suivante : « C'est à cela que rapporte le point de vue du collectif, lorsqu'il ne repose pas sur une idée abstraite et unifiée de la "société", mais renvoie à l'ordre des pratiques guidées par la référence aux obligations de l'impersonnalité. » (2007, p. 226)

En d'autres termes, ce qu'Ogien nous dit ici c'est que le social sur lequel se penche la sociologie est celui des relations entre individus et de ce qui régit ces actions. Il ne faut pas chercher une définition idéale-typique du social, on peut l'observer.

Nous pouvons maintenant aller regarder du côté du deuxième auteur que nous avons retenu : Max Weber. Dans *Économie et société* (1995), Weber nous donne la définition suivante de ce que serait la sociologie :

Nous appelons sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme utilisé avec beaucoup d'équivoques) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. (1995, p. 18)

Weber continue en expliquant un peu plus les concepts qu'il introduit dans cette définition :

Nous entendons par "activité" un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif. Et par activité "sociale", l'activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement. (1995, p. 18)

Ces précisions conceptuelles de Weber permettent de préciser sa définition de la sociologie. On peut résumer sa définition de la façon suivante : la sociologie s'intéresse aux actions des agents qui sont produites par une double relation entre l'agent ou les agents et les attentes auxquelles il doit ou ils doivent répondre.

L'objectif de la sociologie est de dégager le sens des actions, afin de permettre une compréhension du social et des règles qui le régissent. Il faut noter quel sens prend la définition suivante pour Weber :

La notion de "sens" veut dire ici ou bien (a) le sens visé subjectivement en réalité, α) par un agent dans un cas historiquement donné, β) en moyenne ou approximativement par des agents dans une masse donnée de cas, ou bien (b) ce même sens visé subjectivement dans un *pur* type construit conceptuellement par l'agent ou les agents *conçus* comme des types. Ce n'est donc pas un sens quelconque objectivement "juste" ni un sens "vrai" élaboré métaphysiquement. C'est en cela que consiste la différence entre les sciences empiriques de l'activité, comme la sociologie et l'histoire [...] (1995, p. 19)

La particularité de la sociologie serait donc de rendre compte de ce qui se passe sans entrer dans le jeu spéculatif de la métaphysique. La sociologie cherche à comprendre des faits et non à dicter une marche à suivre. Elle s'efforce de rechercher parmi les

phénomènes sociaux d'une période donnée, ce qui permet de comprendre qu'une chose se soit passée plutôt qu'une autre. Lorsque Weber dit que le protestantisme nous permet de comprendre de quelle façon le capitalisme s'est développé, il cherche à nous expliquer de quelle façon l'éthos protestant permettait plus aisément aux individus y adhérant d'adhérer aux principes du capitalisme. Il ne pose aucune fatalité, il cherche à comprendre pourquoi le capitalisme s'est développé d'abord dans certaines régions et non dans d'autres.

La troisième définition que nous retenons est celle de Durkheim. Nous avons décidé de retenir celle-ci, puisque Durkheim s'inscrit dans un cadre épistémologique qui n'a rien à voir avec celui de la méthode généalogique. Tout de même, comme il sera possible de le voir, sa définition de la sociologie n'exclut pas la méthode généalogique.

Pour Durkheim, la règle centrale en sociologie est d'étudier les faits sociaux comme s'ils étaient des choses (2001, p. 24) Le domaine d'étude de la sociologie serait donc les faits sociaux et ceux-ci se définissent de la façon suivante :

Un fait social se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus; et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence. Cependant, on peut le définir aussi par la diffusion qu'il présente à l'intérieur du groupe, pourvu que, suivant les remarques précédentes, on ait soin d'ajouter comme seconde et essentielle caractéristique qu'il existe indépendamment des formes individuelles qu'il prend en se diffusant. (Durkheim 2001, p. 21)

Ce que Durkheim nous dit ici c'est que la sociologie s'intéresse aux faits collectifs qui présentent des tendances s'appliquant à la majorité du corps social.

Nous éviterons de pousser plus loin la présentation de la définition de Durkheim, puisque la citation que nous venons d'utiliser comprend sa définition de la sociologie. Par la suite, Durkheim tend surtout à prendre une position philosophique particulière qui donne aux faits sociaux une existence *sui generis*, ce qui voudrait dire que les

faits sociaux existent en tant qu'entité. Cette vision diffère de celle de la méthode généalogique qui tente justement de montrer que les faits sociaux ne sont rien d'autres que ce qu'ils sont et qu'il est de notre ressort de les changer. Il s'agit à ce niveau d'un débat paradigmatique et épistémologique que nous ne pouvons traiter efficacement dans ce mémoire. Nous voulions tout de même le mentionner.

Si nous regardons les trois définitions que nous avons présentées de la sociologie, nous pouvons identifier trois grands principes qui se retrouvent dans chacune d'elles. Ces trois grands principes nous serviront de base, afin de vérifier si la méthode généalogique et la sociologie peuvent être compatibles.

Premièrement, la sociologie cherche à étudier ce qui modifie les actions des individus. Les définitions ne présentent pas le même niveau d'analyse, alors que pour certaines le rapport de contrainte s'étudie dans les relations entre les individus et que pour d'autres elles émanent des faits sociaux. On ne cherche pas la contrainte nécessairement à la même place, mais on la cherche.

Deuxièmement, et directement relié à la première, on s'intéresse au caractère collectif de la contrainte. Ce qu'il faut comprendre par caractère collectif de la contrainte, c'est qu'il ne s'agit pas de comprendre pourquoi x peut dicter à y sa conduite, mais qu'est-ce qui légitime que x dicte sa conduite à y et que ce soit généralement accepté sans aucune remise en question. Il faut encore une fois mentionner que selon les définitions x peut représenter aussi bien des valeurs, institutions, normes ou représentations sociales.

Troisièmement, la sociologie cherche à identifier ce qui se cache derrière ces contraintes. Autant dans la volonté de Durkheim de retrouver les faits sociaux qui dirigent les actions individuelles, que dans celle de Weber qui tente de comprendre les raisons qui font que tel groupe agit de telle façon, alors que tel autre agit de telle

autre façon ou dans celle d'Ogien qui s'intéresse à la subjectivation des attentes sociales, il y a une volonté de mettre en évidence ce qui dicte les conduites.

On pourrait donc définir la sociologie de la façon suivante :

La sociologie est l'étude des jeux de contraintes qui modifient les actions individuelles. Son objectif est de comprendre et d'expliquer de quelles façons ces jeux arrivent à modifier les comportements dans un contexte particulier.

3.2.3 La méthode généalogique : une méthode sociologique?

Selon les auteurs que nous venons de voir, il serait donc possible de faire des liens entre la méthode généalogique et la sociologie. Toutefois, cette position nous confronte à Dunkle (2010) qui affirme plutôt que la méthode généalogique est une alternative aux recherches sociologiques et ainsi que la sociologie n'aurait plus vraiment de raisons d'être. Considérant que nous avons effectué une démarche analogue à celle de Dunkle (2010), soit celle d'essayer de clarifier ce que représente la méthode généalogique, mais que nous n'arrivons pas à la même conclusion, il nous semble pertinent d'expliquer ce qui nous amène à voir la méthode généalogique comme une méthode sociologique et non comme une méthode remplaçant la sociologie.

Tout d'abord, si nous revenons sur la définition de la sociologie que nous avons donnée préalablement dans ce chapitre, il semble que la méthode généalogique corresponde à l'une des facettes de la sociologie. En effet, l'objectif de la méthode généalogique est de remettre en perspective, une valeur, une norme, une institution ou une représentation sociale, afin de démontrer de quelle façon cette valeur, institution, norme ou représentation sociale s'est formée. Il s'agit de démontrer que celle-ci ne tient pas d'un ordre des choses qui nous serait extérieur, mais bien que nos valeurs,

nos normes, nos institutions et nos représentations sociales, appartiennent à un contexte particulier dont elles ne peuvent être séparées. La méthode généalogique cherche donc à retracer une contrainte qui émane d'une valeur, d'une institution, d'une norme ou d'une représentation sociale, afin de présenter de quelle façon cette contrainte s'est construite.

Deuxièmement, il est possible de constater que la méthode généalogique échappe à la volonté de prescrire les actions à entreprendre et se situe plutôt du côté de la démonstration. En d'autres termes, la méthode ne cherche pas à dicter une marche à suivre, elle cherche à illustrer le caractère contingent d'une règle, afin de démontrer la possibilité de changement. La méthode entrevoit le social comme étant quelque chose de mouvant qui ne doit pas nécessairement être cristallisé. Il s'agit d'une position épistémologique particulière, mais celle-ci ne contrevient pas à l'étude des contraintes et de la façon dont elles modifient les comportements.

Troisièmement, la méthode s'intéresse à ce qui modifie concrètement les conditions matérielles d'existences des gens vivant au sein d'une société. Si nous revenons à la définition que Foucault nous donne des discours comme étant ce qui modifie les pratiques, on peut constater que la méthode généalogique s'intéresse à nos actions et tente de comprendre de quelle façon ces actions sont orientées par les valeurs, les normes, les institutions et les représentations sociales. Son objet de recherche a donc une consistance dans le social qui échappe à la spéculation métaphysique de certaines philosophies. La méthode généalogique ne serait donc pas uniquement philosophique, mais aussi sociologique.

Si nous prenons en compte ce que nous venons d'établir comme lien entre la méthode généalogique et la sociologie, par rapport à l'affirmation de Dunkle (2010, p. 55-58) sur le fait que la méthode peut et doit remplacer les analyses sociologiques, nous devons de mentionner que nous ne pouvons pas partager son affirmation.

Premièrement, comme nous avons pu le voir lorsque nous avons présenté trois définitions de la sociologie, il n'existe pas une définition claire de la discipline. Cela vient du fait que ses objets de recherches peuvent être abordés de plusieurs façons et ainsi qu'il n'existe pas qu'un seul type d'analyse sociologique. L'analyse sociologique se décline en plusieurs niveaux et différents types d'analyses sociologiques présentent différentes visions paradigmatiques et épistémologiques. Il serait donc malvenu de prétendre qu'une seule méthode puisse remplacer cette pluralité. En effet, bien que la méthode généalogique permette de répondre aux questions que se posent la sociologie, elle le fait avec ses propres *a priori* et ceux-ci ne sont pas les seuls qui puissent permettre de mener une recherche valide.

Bien entendu, comme nous l'avons vu, la méthode généalogique possède une certaine versatilité et elle-même ne peut se réduire à une démarche trop stricte. C'est justement cette versatilité et cette capacité d'adaptation à différents objets qui lui permet de s'insérer au sein des analyses sociologiques. Elle peut donc représenter un type de recherche fécond en sociologie. Ce qui lui donne cette capacité à s'intégrer à la sociologie est qu'elle peut observer directement ce qui se passe sur les corps. Si l'on regarde *Surveiller et punir* (1993) de Foucault, il est possible de voir qu'il s'intéresse aux façons dont le système carcéral a créé une façon de dicter les conduites (démarche, posture, utilisation du temps, etc.) qui a pu se répandre dans d'autres institutions. Son observation passe par la façon dont les corps eux-mêmes sont marqués de façon différente entre l'époque des supplices et celle de la prison. Ses analyses du rapport entre le savoir et le pouvoir reprend le même cheminement, alors qu'il va observer de quelles façons différents régimes de savoir vont favoriser différents types de comportements. Ce qui intéresse la généalogie ultimement ce n'est pas la façon dont les choses sont dites ou se présentent, mais plutôt la façon dont les comportements sont modifiés par des valeurs, des normes, des institutions ou des représentations sociales. La méthode généalogique est capable de répondre aux

interrogations de la sociologie et de s'attarder aux objets normalement rattachés à la sociologie, il n'y a aucune raison qui nous amène à proscrire son utilisation dans cette discipline. Il s'agit toutefois d'une méthode qu'il est possible d'utiliser et non de la méthode à utiliser. Il nous était important de répéter cette position, puisque nous voulions être le plus clair possible sur nos objectifs derrière la démonstration que nous avons faite.

CONCLUSION

Nous en sommes maintenant rendus au moment où nous devons revenir sur notre recherche et nous demander si nous avons atteint les objectifs que nous avons établis au tout début.

En premier lieu, nous reviendrons sur les deux questions de recherches que nous avons exposées au commencement du mémoire. Nous présenterons les réponses qui découlent des trois chapitres précédents, en explorant chacune des questions à tour de rôle. Nous en profiterons pour résumer la démarche et l'argumentaire qui aura été déployé autour de chacune d'elles.

Ensuite, nous exposerons quelles sont les retombés que nous pouvons attendre de ces réponses. En effet, les réponses que nous pouvons maintenant fournir suite à l'écriture de ce mémoire permettent de mieux saisir ce à quoi la méthode généalogique peut servir. Il est possible de se pencher sur ce qu'elle apportera pour la communauté de chercheur-e-s en sciences humaines et sociales.

Finalement, nous aborderons les limites des réponses que nous avons exposées. Cette dernière section se divisera en deux temps. Tout d'abord, il sera question des aspects qui ont été peu effleurés dans le mémoire, puisque nous ne pouvions pas traiter de tout. Ensuite, à partir de ces réflexions, nous tenterons d'établir quelques pistes de recherches qui pourraient être intéressantes pour répondre à certaines des limites que nous aurons exposées.

4.1 Réponses aux questions de recherche

L'objectif du mémoire était de reconstruire la méthode généalogique, afin de bien saisir ce en quoi elle consistait. Cette tâche nous apparaissait essentielle, puisque comme le faisait bien remarquer Koopman, plusieurs auteur-e-s se réclament de la méthode généalogique, mais il était difficile de trouver une définition de celle-ci. En fait, il semble que la plupart des auteur-e-s s'en réclamant avaient de la difficulté à répondre à la question : qu'est-ce que la méthode généalogique? Cela laissait donc place à une possibilité que la méthode généalogique n'existe pas vraiment et qu'elle soit plutôt une démarche utilisée de façon complètement différente chez une panoplie d'auteur-e-s. Nous pensions toutefois que cette hypothèse s'avérait fautive et nous avons plutôt cherché à démontrer qu'une telle méthode existait et qu'elle possédait des caractéristiques qui lui étaient propres.

Afin d'arriver à accomplir cette tâche, nous avons décidé de revenir à la source, alors que Nietzsche, Foucault et Veyne furent explorés. Chez chacun de ces auteurs, nous avons fait ressortir ce que représentait dans leurs recherches la méthode généalogique. Ils furent les trois choisis, puisqu'ils représentent le début de la méthode : Nietzsche en tant que premier à l'utiliser, puis Foucault en la reprenant et la remodelant, pour finalement mener à Veyne qui la remodèle en se positionnant différemment de Foucault. Par la suite, nous avons exploré certains auteurs contemporains, afin d'apporter plus de précisions à ce que représentait la méthode généalogique. Cela nous permettait aussi de nous démarquer de la littérature existante qui s'arrêtait la plupart du temps à une analyse de Nietzsche et Foucault. Nous pensions qu'il s'agissait de la meilleure façon pour répondre à notre question par rapport à ce que représentait la méthode généalogique.

Comme il fut possible de le voir, il existe bel et bien une méthode généalogique et celle-ci peut se définir en suivant cinq grands principes : l'historicisation du présent,

la contingence de l'origine, son versant critique, l'affirmation par le style, ainsi que l'événementiel. Ces cinq caractéristiques se déclinent dans l'ordre et nous avons déterminé que les trois premières étaient interdépendantes les unes des autres et caractérisaient dans l'ordre : l'objet, la question de recherche et forme de problématisation inhérentes à la méthode généalogique. La quatrième et la cinquième, quant à elles, apportent certaines précisions au niveau méthodologique. Elles consistent en une orientation épistémologique particulière qui s'attarde au particulier : une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale qui doit être mise en contexte lorsque vient le temps de l'étudier et dont on ne peut tirer de conclusions générales. L'avantage d'une définition par concepts comme nous l'avons fait était de garder une méthode généalogique souple qui pourrait s'adapter à ses différents usages et à différentes disciplines.

Parallèlement à cette première question, nous nous demandions aussi si la méthode généalogique pouvait être utilisée en sociologie. Puisqu'il n'y avait aucune définition claire de la méthode, cette question ne pouvait pas trouver de réponse au tout début du mémoire et c'est donc à la toute fin que cette question fut traitée. Une des raisons pour laquelle nous voulions répondre à cette question était pour revenir sur l'affirmation de Dunkle à l'effet que la méthode généalogique devait remplacer la sociologie. Il nous semblait que cette affirmation était problématique à plusieurs égards.

Afin de répondre à cette deuxième question, nous avons, tout d'abord, tout au long des deux premiers chapitres tentés de mettre en évidence les moments où on pouvait se rapprocher de la sociologie à partir des auteurs que nous analysions. Par la suite, nous avons présenté les arguments d'auteurs, Lash, Leclerc et Veyne, qui faisaient ces liens entre la méthode généalogique et la sociologie. Cela nous a, finalement, amené à vérifier à l'aide de notre définition de la méthode généalogique s'il y avait effectivement compatibilité. Cependant, pour ce faire, nous avons dû produire une

définition de la sociologie, puisque cette discipline connaît plusieurs définitions. Pour y arriver, nous avons présenté trois définitions provenant de trois horizons théoriques différents, puis nous les avons synthétisés. Cette synthèse nous permettait de produire une définition qui se voulait le plus consensuelle possible, puisque nous voulions éviter d'entrer dans l'ensemble des débats épistémologiques qui secouent cette discipline. Cela nous permettait aussi de contrer en partie l'argumentaire de Dunkle, puisque la définition que nous avons donnée dépasse le cadre des recherches utilisant la méthode généalogique. Il nous fut possible de constater que la méthode généalogique et la sociologie sont compatibles.

4.2 Les retombées pour la communauté de chercheur-e en sciences humaines et sociales

Il nous faut maintenant nous questionner sur les retombées que peut avoir la recherche que nous venons de mener. Tout d'abord, il ne faut pas se leurrer, le public, qui s'intéressera probablement à celle-ci, est celui des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales. En effet, il s'agit d'un traité méthodologique qui a pour objectif de permettre à une méthode, la méthode généalogique dans ce cas-ci, d'être plus facilement identifiable et utilisable.

Nous pensons avoir réussi à préciser ce qu'était la méthode généalogique et de quelle façon, elle pouvait être utilisée globalement, en plus de nous être attardé au fait qu'elle puisse servir en sociologie. En effet, bien que nous ayons voulu vérifier si elle avait une utilité pour les recherches en sociologie, nous ne voulons pas non plus confiner la méthode à cette seule discipline. Elle peut apporter des éléments à d'autres sciences humaines et sociales comme la philosophie, l'histoire ou l'économie par exemple.

Nous trouvons qu'une des principales utilités de la méthode généalogique est de parvenir à donner des voix alternatives lorsqu'une façon de voir les choses domine dans une discipline donnée. Par contre, cette utilité ne se limite pas qu'à un domaine en particulier. En effet, si l'on prend le paradigme économique dominant à l'heure actuelle, le néo-libéralisme, et bien la méthode généalogique permet d'ébranler ses fondations non seulement du côté de l'économique, mais aussi du côté du politique, de la gestion, de l'éducation, etc. En d'autres termes, la méthode généalogique ne permet pas seulement aux économistes de remettre en question le néo-libéralisme, mais elle permet aussi aux sociologues ou aux politologues par exemple de remettre en question certains postulats néo-libéraux qui régissent nos vies en société. Nous avons pris l'exemple du néo-libéralisme ici, puisqu'il représente un paradigme pluridisciplinaire qui est d'actualité et qui permet de démontrer de façon plus concrète ce à quoi peut servir la méthode généalogique. Il faut aussi mentionner que Philip Mirowski (2009) s'intéresse particulièrement au néo-libéralisme et que celui-ci utilise une démarche s'apparentant à la généalogie, afin de démontrer de quelle façon le mouvement a pris de l'ampleur au cours du Xxe siècle. Mirowski (1986, 1989, 1991, 1993, 2004, 2012) cherche aussi principalement à démontrer de quelle façon toute la science économique fut reprise par les néo-libéraux et donc comment ceux-ci ont modifié son développement scientifique selon leur propre agenda. Le néo-libéralisme nous semble donc être un objet de choix pour la méthode généalogique dans la société occidentale contemporaine.

La méthode ouvre aussi certaines possibilités pour l'étude d'objets moins conventionnels. En effet, son objet demeurant le présent, elle possède une démarche et une problématisation qui peuvent s'adapter à la majorité des objets et ce peu importe que l'on veuille prendre un angle plus sociologique ou plus philosophique par exemple.

Par-dessus tout, la méthode généalogique est une méthode de l'espoir. Elle ne cherche pas à ouvrir la voie à un idéal particulier, ni à juger moralement les objets sur lesquels elle se penche. Tout ce qu'elle cherche à faire, c'est de démontrer qu'il existe toujours d'autres façons de faire les choses. En effet, en remettant en perspective la contingence des objets sur lesquels elle porte son attention, ainsi que le hasard qui mène à leur constitution actuelle, la méthode remet en question tous les discours fatalistes ou naturalistes qui tentent de restreindre les possibilités d'action.

Il s'agit clairement du côté de la méthode qui a le plus de chance d'exercer une certaine influence en dehors du champ scientifique, mais ceci n'est pas gagné d'avance non plus. En effet, la méthode généalogique demande l'accès à une certaine documentation, ainsi qu'un certain temps d'analyse qui empêche d'accomplir des généalogies en peu de temps. Elle demande aussi d'accepter le changement et l'incertitude, puisqu'elle refuse de fixer ou de cristalliser une valeur, une institution, une norme ou une représentation sociale. La méthode ne propose pas nécessairement de les changer, mais elle ouvre la porte à ce que les valeurs, normes, institutions ou représentations sociales puissent l'être.

Il demeure certain que ce mémoire a permis à la méthode généalogique d'être plus facilement approchable dans la communauté des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales et nous espérons que cela permettra à plusieurs d'entre eux et d'entre elles de pouvoir participer à l'élaboration de généalogies. Le fait que le terrain des généalogies soit leur contemporanéité, il demeure possible que de nouvelles généalogies continuent de voir le jour, tant et aussi longtemps que des chercheur-e-s voudront se pencher sur les valeurs, institutions, normes et représentations sociales qui dominent au sein de leurs sociétés respectives.

Les généalogies peuvent aussi s'adapter à toutes les sociétés, ce qui ouvre la voie à des sociologies comparatives renforçant la contingence des valeurs, institutions,

normes ou représentations sociales étudiées. En effet, que ce soit parce que deux parcours différents mènent sensiblement à la même valeur, institution, norme ou représentation sociale ou que deux parcours semblables mènent à différentes valeurs, institutions, normes ou représentations sociales, la contingence et le hasard ne sont qu'exprimés plus clairement.

4.3 Quelles suites pour la méthode généalogique

Nous devons de façon réaliste observer les chemins que nous n'avons pu défricher dans ce mémoire, mais qui pourraient aider à faciliter l'accès à la méthode généalogique. En effet, nous avons effectué un premier travail afin d'aider à mieux identifier ce qu'est la méthode généalogique, mais nous n'avons pas pu la comparer à d'autres méthodes, afin de bien mettre en évidence ce qui la distingue de méthodes qui sont plus proches d'elle.

Premièrement, il faut noter que la méthode généalogique se rapproche de certaines méthodes historiques utilisées en sociologie ou dans d'autres disciplines et pour des raisons d'espaces, nous n'avons pu réellement nous attarder aux différentes nuances qui peuvent exister entre l'ensemble de ces méthodes. Il demeure cependant important de combler ces lacunes, puisqu'il pourrait y avoir certains flous qui demeurent lorsque deux méthodes historiques sont utilisées côte à côte. En effet, que ce soit du côté d'une méthode historique s'inspirant de Weber, d'une méthode marxiste ou d'autres herméneutiques historiques moins facilement identifiables à un courant, il existe une panoplie de méthodes qui démontrent une certaine sensibilité historique. Il existera donc des similitudes entre ces méthodes et la méthode généalogique, mais il y aura aussi sûrement des différences. Une comparaison exhaustive de ces différentes

méthodes permettrait d'éviter des confusions entre celles-ci et assurerait de clarifier les différentes nuances existantes.

Deuxièmement, même si nous avons légèrement abordé la question des différentes conceptions épistémologiques qui mène à une définition de la sociologie, nous n'avons pu suffisamment approfondir cette question. En effet, la méthode généalogique prend pour acquis que tout est une interprétation de la part des chercheur-e-s, des sujets ou des individus selon la situation, ce qui confronte la vision de Durkheim par exemple qui voit les faits sociaux comme des choses existant indépendamment des individus et donc observable en tant que telles. La méthode s'éloigne aussi des idéaux types privilégiés dans la sociologie wéberienne, alors qu'elle préfère étudier le côté particulier des objets sur lesquels elle penche son regard, plutôt que de chercher à rassembler les caractères similaires qui existent entre deux objets différents. En fait, avant même de penser à confronter les fondements épistémologiques de la méthode avec d'autres fondements, il conviendrait de revenir abondamment sur ceux de la méthode. Bien qu'il puisse sembler s'agir d'une tâche plus philosophique que sociologique, nous pensons qu'elle est aussi utile à la sociologie. En effet, les chercheur-e-s qui pratiquent une méthode doivent observer les fondements épistémologiques qui fondent la méthode afin de bien saisir ce que la méthode permet et ne permet pas de faire.

Finalement, le dernier point aveugle majeur, qui demeure avec le travail que nous avons fait autour de la méthode généalogique, est le fait que les critiques de la méthode ont peu été abordées. En effet, puisque nous nous sommes concentrés à définir la méthode et à en énoncer les principales caractéristiques, nous n'avons pu vraiment prendre le temps de nous attarder aux critiques qui sont adressées à la méthode. Il convient maintenant de présenter certaines de celle-ci, afin de permettre de mieux saisir ce que représentent certaines de ces critiques.

Tout d'abord, nous avons bien entendu effleuré la critique habermassienne qui découle d'un débat entre Habermas et Foucault, mais qui fut coupée court, puisque ce dernier est mort subitement peu de temps après qu'une discussion ait été commencée entre les deux. Habermas a par la suite adapté sa critique, puisqu'il ne pouvait plus y avoir de réponse directe de la part de Foucault, mais des disciples des deux auteurs ont tout de même continué la discussion et il y a du travail à faire de ce côté. Cette critique découle principalement de l'agir communicationnel habermassien qui prévoit une zone où les discours se rencontrent, et ce sans être confrontés à différents rapports de pouvoir. La théorie foucauldienne réfute la possibilité qu'une telle zone puisse exister, puisque le pouvoir dans la rencontre même de ces discours, alors que ceux-ci font appel à différents mécanismes, afin de tenter de s'imposer face à d'autres discours. Nous simplifions quelque peu le débat, mais il s'agit du point de friction principal qui est au centre de la critique habermassienne.

Ensuite, Baudrillard est un autre auteur qui nous vient rapidement en tête lorsque vient le temps de traiter des critiques de la méthode généalogique. En effet, celui-ci a écrit *Oublier Foucault* (1977) en basant principalement son argumentaire sur le fait que les analyses foucauliennes n'arrivent pas à élucider le présent, seulement le passé. Considérant que la méthode prétend parvenir à donner des pistes au sein du présent ou à tout le moins à ouvrir la porte au changement, il nous semble important de se pencher sur la critique de l'auteur français. Il faut dire que le fait que celui-ci commençait à proposer à ce moment que la réalité n'était plus qu'un simulacre et ainsi que nous n'avions plus vraiment accès à un réel joue nécessairement dans sa critique. Il s'agit toutefois d'une critique plus difficile à aborder, puisque Baudrillard effectue une rupture assez claire dans son œuvre dans les années 1980. Il faudrait donc revenir sur l'ensemble de ses écrits, afin de bien comprendre de quelle façon, il repense le présent, puisque ce tournant change l'angle d'approche des analyses de Baudrillard. En effet, il se concentrait auparavant sur la façon dont la société occidentale cherchait

à analyser les structures sociales et ce à l'aide des objets et de la consommation, puis il a modifié ses analyses et s'est tourné vers une analyse des pulsions sociales émanant des événements marquants nos vies.

Bien entendu, il existe aussi d'autres critiques face à la méthode généalogique. Cependant, comme nous l'avons mentionné considérant que la méthode elle-même n'est pas bien définie, ces critiques sont rarement dirigées contre elle, mais s'attarde plutôt aux auteurs qui y sont identifiés. On peut mentionner Raymond Aaron et Nancy Fraser comme exemple d'auteur-e-s qui cherchent à remettre en question les analyses de Foucault et qui par le fait même critique aussi sa méthode. Nous ne voyons toutefois pas ce que nous gagnerions à exposer une à une les critiques faites à Foucault et à la méthode qu'il utilise. En fait, pour rendre compte de façon satisfaisante de ces critiques, il faudrait plutôt passer par une étude beaucoup plus exhaustive des différents débats autour de Nietzsche, Foucault et Veyne, ainsi que de leurs disciples, afin d'arriver à un résultat satisfaisant. Comme ceci n'était pas l'objet du mémoire, nous admettons ne pas être capables de faire une recension complète des critiques possibles.

Nous venons donc de voir les trois lacunes principales autour du travail que nous venons de faire. Il faut dire que ces lacunes sont inhérentes aux choix que nous avons dû faire, afin de répondre aux contraintes d'espace dont nous disposions au sein de ce mémoire. Nous pensons tout de même que de mentionner celles-ci nous permet d'éviter de possibles critiques quant au fait que nous n'avons pas traité de ces questions. Nous en sommes conscients, mais nous considérons que le travail fait fut un pas dans la bonne direction, afin de favoriser l'accès à la méthode généalogique.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudrillard, Jean, 1972, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, 268 pages
- , 1976a, *La société de consommation ses mythes, ses structures*, Paris, Gallimard, 318 pages
- , 1976b, *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Gallimard, 347 pages
- , 1977, *Oublier foucault*, Paris, Galilée, 87 pages
- , 1982, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 288 pages
- , 1985, *Le miroir de la production ou L'illusion critique du matérialisme*, Paris, Galilée, 187 pages
- Chomsky, Noam et Michel, Foucault, 2006, *De la nature humaine, justice contre pouvoir / Noam Chomsky, Michel Foucault ; entretien dirigé par Fons Elders ; traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch*, Paris, Carnets de l'Herne, 110 pages
- Dreyfus, Hubert et Paul Rabinow, 1983, *Michel Foucault beyond structuralism and hermeneutics*, Chicago, University of Chicago Press, 271 pages
- Dubar, Claude, 1973, « Veyne Paul, Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie », *Revue Française de Sociologie*, vol. 14, no 4, p. 550–555
- Durkheim, Émile, 1988, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 254 pages
- Dunkle, Ian Douglas, 2010, *Foucauldian Genealogy as Situated Critique or Why is Sexuality so Dangerous?*, Thesis, Georgia State University, 61 pages
- Erben, Michael, 1991, « Genealogy and Sociology: a preliminary set of statements and speculations », *Sociology*, vol. 25, no 2, p. 275–292
- Evans, Fred, 2001, « Genealogy and the problem of affirmation in Nietzsche, Foucault and Bakhtin », *Philosophy & Social Criticism*, vol. 27, no 3, p. 41–65
- Foucault, Michel, 1976, *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard, 583 pages

- , 1990, *Les mots et les choses une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 400 pages
- , 1993, *Surveiller et punir naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 360 pages
- , 1997, *Il faut défendre la société : cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, Gallimard, 283 pages
- , 2001a, *Dits et Écrits I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, 1707 pages
- , 2001b, *Dits et Écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 1735 pages
- , 2001c, *L'herméneutique du sujet : cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, Gallimard, 540 pages
- , 2004, *Sécurité, Territoire, Population : Cours Au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard, 435 pages
- , 2007, *L'ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 81 pages
- , 2008a, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 288 pages
- , 2008b, *Histoire de La Sexualité, 3 volumes*, Paris, Gallimard
- , 2009, *Naissance de la clinique*, Paris, Quadrige/PUF, 214 pages
- Gale, Trevor, 2001, « Critical policy sociology: historiography, archaeology and genealogy as methods of policy analysis », *Journal of Education Policy*, vol. 16, no 5, p. 379–393
- Geuss, Raymond, 2002, « Genealogy as Critique », *European Journal of Philosophy*, vol. 10, no 2, p. 209-215
- Hacking, Ian, 2002, *Historical Ontology*. Cambridge, Harvard University Press, 279 pages
- Kaufmann, Walter Arnold, 1968, *Nietzsche Philosopher, Psychologist, Antichrist*, Princeton, N-J Princeton University Press, 524 pages
- Koopman, Colin, 2013, *Genealogy as Critique : Foucault and the Problems of Modernity*, Indiana University Press, 368 pages

- Lash, Scott, 1984, « Genealogy and the body: Foucault/Deleuze/Nietzsche » *Theory, Culture & Society*, vol. 2 no 2, p. 1-17
- Leclerc, Gérard. 2001, « Histoire de la vérité et généalogie de l'autorité », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 111, no 2, p. 205-231
- Lemieux, Cyril, 2012, « Philosophie et sociologie : le prix du passage », *Sociologie*, vol. 3 no 2, p. 199-209
- Mirowski, Philip, 1986, « Mathematical formalism and economic explanation » in *The reconstruction of economic theory*, Boston/Dordrecht/Lancaster, Kluwer-Nijhof Publishing, p. 179-240
- , 1989, *More heat than light economics as social physics: physics as nature's economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 450 pages
- , 1991, « The when, the how and the why of mathematical expression in the history of economic analysis », *The journal of economic perspectives*, vol. 5, no. 1, p. 145-157
- et Visa Heinonen, 1993, « Economics as the physics of society – an interview with Philip Mirowski », *Review of political economy*, vol. 5, no. 4, p. 508-531
- , 2004, *The effortless economy of science?*, Durham, Duke University Press, 463 pages
- et Dieter Plehwe, 2009, *The road from Mont Pèlerin : the making of the neoliberal thought collective*, Cambridge, Harvard University Press, 469 pages
- , 2012, « L'irraisonnable efficacité des mathématiques en économie moderne », *Rue Descartes*, vol. 2, no 74, p. 117-133
- Nietzsche, Friedrich Wilhelm, 1979, *Fragments posthumes (Automne 1885-Automne 1887)*, Paris, Gallimard, 392 pages
- , 2000, *La généalogie de la morale*, Le livre de poche, 311 pages
- , 2008, *Le gai savoir ; Par-delà bien et mal*, Traduit par Patrick Wotling, Paris, Flammarion, 806 pages
- Ogien, Albert, 2007, *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 291 pages
- Otero, Marcelo, 2006, « La sociologie de Michel Foucault : une critique de la raison impure », *Sociologie et Sociétés*, vol. 38 no 2, p. 49-72

- Saar, Martin, 2002, « Genealogy and Subjectivity », *European Journal of Philosophy*, vol. 10, no 2, p. 231-245
- , 2008, « Understanding Genealogy : History, Power and the Self », *Journal for the philosophy of history*, vol. 2, no 3, p. 295-314
- Veyne, Paul, 1999, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 438 pages
- , 2007, *Quand notre monde est devenu chrétien : 312-394*, Paris, Albin Michel, 319 pages
- , 2010, *Foucault, sa pensée, sa personne*, Paris, Le Livre de Poche, 243 pages
- , 2012. *L'Empire Gréco-Romain*, Paris, Points, 1055 pages
- Weber, Max, 1995, *Économie et Société*, Pocket, 416 pages
- Wotling, Patrick, 1995, *Nietzsche et le problème de la civilisation*, Paris, Presses universitaires de France, 384 pages